

REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple - Un But - Une Foi

MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE (INSTAT)
BUREAU CENTRAL DU RECENSEMENT (BCR)



CINQUIEME RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT
(RGPH5)



RAPPORT D'ANALYSE DES DONNEES DU RGPH5
THÈME : SITUATION DES PERSONNES ATTEINTES
D'ALBINISME

Rédigé par : Yaya SIDIBE, Géographe/Statisticien, INSTAT/BCR et
Mahamadou COULIBALY, Démographe, BCR

Décembre 2024

R
G
P
H
5

2
0
2
2

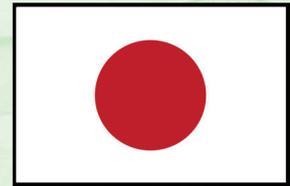
LES PARTENAIRES DU RGPH5



Allemagne



Banque Mondiale



Japon



Norvège



PARIS21



Pays-Bas



Suède



Suisse



UNFPA



UNICEF



UNHCR



USAID

CARTE DES REGIONS ADMINISTRATIVES DU MALI

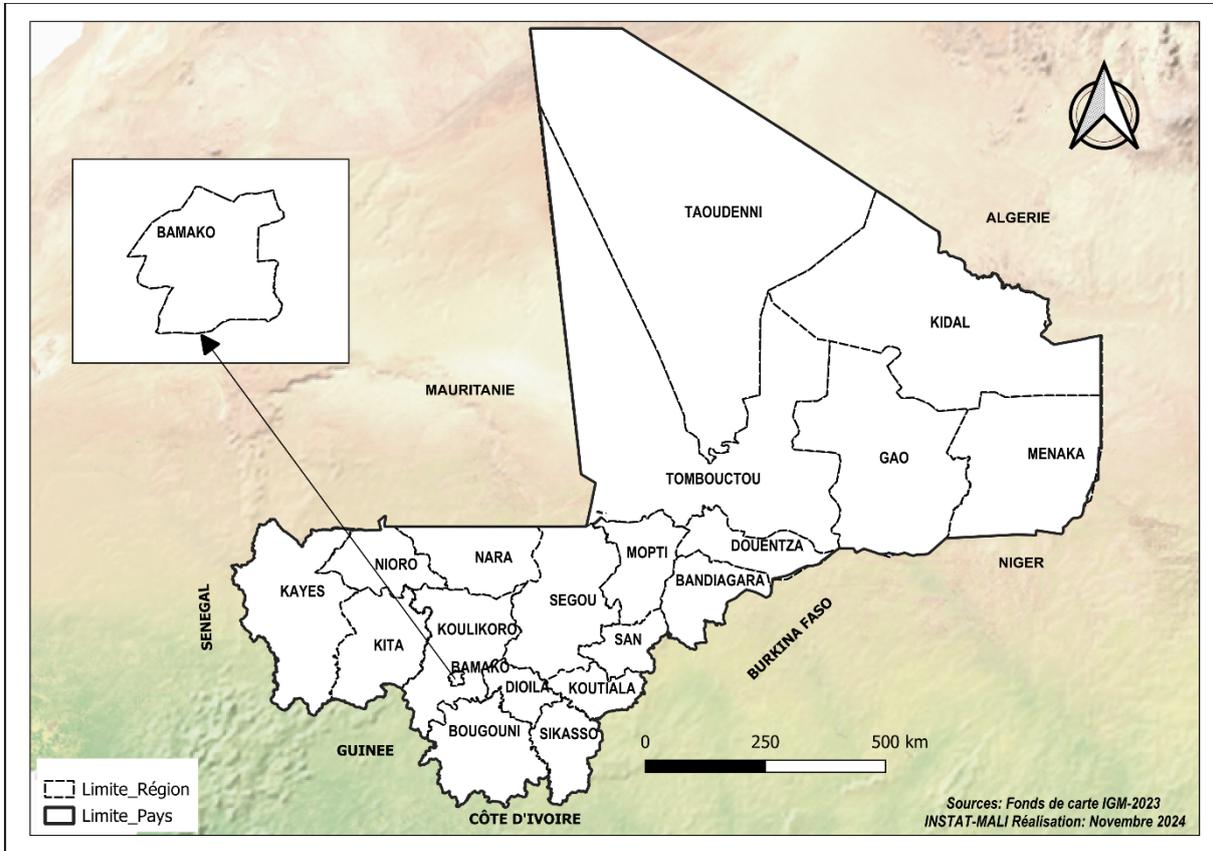


TABLE DES MATIERES

LISTE DES TABLEAUX	VI
LISTE DES GRAPHIQUES	IX
LISTE DES CARTES	XI
DEFINITION DES SIGLES ET ABREVIATIONS	XII
AVANT-PROPOS	XIII
TABLEAU SYNOPTIQUE DES PRINCIPAUX INDICATEURS	XV
RESUME	XVI
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE 1 : CONTEXTE ET ASPECTS METHODOLOGIQUES	4
1.1 Contexte.....	4
1.1.1 Contexte géographique.....	4
1.1.2 Contexte historique.....	5
1.1.3 Contexte démographique	5
1.1.4 Contexte socioéconomique	6
1.1.5 Contexte socioculturel.....	6
1.1.6 Contexte sanitaire.....	7
1.1.7 Contexte sécuritaire	7
1.1.8 Contexte politique et juridique.....	8
1.2 Aspects méthodologiques	9
1.2.1 Définition des concepts.....	9
1.2.2 Présentation des indicateurs et méthodes de calcul	10
1.2.3 Evaluation de la qualité des données	11
1.3 Vue d'ensemble	12
CHAPITRE 2 : VOLUME ET POIDS DES PERSONNES ATTEINTES D'ALBINISME	13
2.1 Volume et poids selon la région.....	13
2.2 Volume et poids selon le milieu de résidence	15
2.3 Volume et poids selon le type de population	16
2.4 Volume et poids selon le niveau de vie du ménage	17
2.5 Vue d'ensemble	17

CHAPITRE 3 : CARACTERISTIQUES SOCIODÉMOGRAPHIQUES ET CULTURELLES DES PERSONNES ATTEINTES D'ALBINISME	18
3.1 Caractéristiques sociodémographiques des personnes atteintes d'albinisme	18
3.1.1 Structure par groupe d'âges et le sexe.....	18
3.1.2 Structure de la population des personnes atteintes d'albinisme	19
3.2 Caractéristiques de citoyenneté des personnes atteintes d'albinisme	20
3.3 Possession d'acte de naissance	20
3.3.1 Variation de la possession d'acte de naissance des personnes atteintes d'albinisme selon la région	20
3.3.2 Variation de la possession d'acte de naissance des personnes atteintes d'albinisme selon le milieu de résidence.....	21
3.3.3 Variation de la possession d'acte de naissance des personnes atteintes d'albinisme selon le type de population.....	22
3.3.4 Variation de la possession d'acte de naissance des personnes atteintes d'albinisme selon le niveau de vie du ménage.....	23
3.4 Statut d'enrôlement au RAVEC des personnes atteintes d'albinisme	23
3.4.1 Variation de l'enrôlement des personnes atteintes d'albinisme au RAVEC selon la région.....	23
3.4.2 Variation du statut d'enrôlement au RAVEC des personnes atteintes d'albinisme selon le milieu de résidence.....	25
3.4.3 Variation de l'enrôlement des personnes atteintes d'albinisme au RAVEC selon le type de population	25
3.4.4 Variation du statut d'enrôlement au RAVEC des personnes atteintes d'albinisme selon le niveau de vie du ménage.....	26
3.5 Etat matrimonial des personnes atteintes d'albinisme	27
3.5.1 Etat matrimonial des personnes atteintes d'albinisme selon le sexe.....	27
3.5.2 Variation de l'état matrimonial des personnes atteintes d'albinisme selon la région et le sexe	27
3.5.3 Variation de l'état matrimonial des personnes atteintes d'albinisme selon le milieu de résidence et le sexe	29
3.6 Statut par rapport au mariage civil des femmes mariées atteintes d'albinisme	30
3.6.1 Statut par rapport au mariage civil des femmes mariées atteintes d'albinisme selon la région.....	30
3.6.2 Statut par rapport au mariage civil des femmes atteintes d'albinisme selon le milieu de résidence	31
3.6.3 Statut par rapport au mariage civil des femmes atteintes d'albinisme selon le groupe d'âges	32
3.6.4 Statut par rapport au mariage civil des femmes atteintes d'albinisme selon le niveau de vie du ménage	33

3.7	Vue d'ensemble	33
CHAPITRE 4 : SITUATION DES PERSONNES ATTEINTES D'ALBINISME DE 3		
ANS OU PLUS EN MATIERE D'EDUCATION		
		35
4.1	Personnes atteintes d'albinisme de 3 ans et plus et fréquentation scolaire	35
4.1.1	Fréquentation scolaire des personnes atteintes d'albinisme de 3 ans ou plus selon le sexe	35
4.1.2	Variation de la fréquentation scolaire des personnes atteintes d'albinisme selon la région 36	
4.1.3	Variation de la fréquentation scolaire des personnes atteintes d'albinisme de 3 ans ou plus selon le milieu de résidence	38
4.1.4	Variation de la fréquentation scolaire des personnes atteintes d'albinisme selon le type de population	39
4.1.5	Variation de la fréquentation scolaire des personnes atteintes d'albinisme selon le niveau de vie du ménage	40
4.2	Niveau d'instruction des personnes atteintes d'albinisme	41
4.2.1	Variation du niveau d'instruction des personnes atteintes d'albinisme selon la région et le sexe	41
4.2.2	Variation du niveau d'instruction des personnes atteintes d'albinisme selon le milieu de résidence	43
4.2.3	Variation selon le niveau d'instruction et le type de population.....	44
4.2.4	Variation selon le niveau d'instruction et le niveau de vie du ménage.....	45
4.3	Alphabétisation des personnes atteintes d'albinisme (15 ans et plus)	45
4.3.1	Alphabétisation des personnes atteintes d'albinisme selon le sexe	46
4.3.2	Alphabétisation des personnes atteintes d'albinisme selon le sexe et la région.....	46
4.3.3	Alphabétisation des personnes atteintes d'albinisme selon le sexe et le milieu de résidence	48
4.3.4	Alphabétisation des personnes atteintes d'albinisme selon le sexe et le type de population	48
4.3.5	Alphabétisation des personnes atteintes d'albinisme selon le sexe et le niveau de vie du ménage	49
4.4	Vue d'ensemble	50
CHAPITRE 5 : CARACTERISTIQUES ECONOMIQUES DES PERSONNES		
ATTEINTES D'ALBINISME.....		
		52
5.1	Statut d'occupation des personnes atteintes d'albinisme	52
5.1.1	Statut par rapport à l'activité des personnes atteintes d'albinisme selon le sexe.....	52

5.1.2	Statut par rapport à l'activité des personnes atteintes d'albinisme selon la région et le sexe	53
5.1.3	Variation des taux d'occupation des personnes atteintes d'albinisme selon le milieu de résidence et le sexe	53
5.1.4	Variation des taux d'occupation des personnes atteintes d'albinisme selon le type de population et le sexe	54
5.1.5	Variation des taux d'occupation des personnes atteintes d'albinisme selon le groupe d'âges et le sexe	55
5.2	Vue d'ensemble	56
CHAPITRE 6 : PERSONNES ATTEINTES D'ALBINISME VIVANT DANS DES SITUATIONS DIFFICILES OU A RISQUE		57
6.1	Enfants orphelins atteints d'albinisme	57
6.1.1	Variation des enfants orphelins atteints d'albinisme selon la région	57
6.1.2	Variation des enfants orphelins atteints d'albinisme selon le milieu de résidence.....	58
6.1.3	Variation des enfants orphelins atteints d'albinisme (0-17 ans) selon le niveau de vie du ménage	59
6.2	Enfants atteints d'albinisme (0-17 ans) confiés.....	59
6.2.1	Variation des enfants atteints d'albinisme confiés selon la région	59
6.2.2	Variation des enfants atteints d'albinisme confiés selon le milieu de résidence	61
6.2.3	Variation des enfants confiés atteints d'albinisme selon le niveau de vie du ménage.....	61
6.3	Vue d'ensemble	62
CONCLUSION		63
RECOMMANDATIONS		64
BIBLIOGRAPHIE		XVII
ANNEXES		XVIII

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1.01: Taux de non déclaré (en %) de quelques variables en lien avec les personnes atteintes d'albinisme.....	11
Tableau 2.01: Répartition des personnes atteintes d'albinisme selon la région et le sexe ; Poids démographique (%) des personnes atteintes d'albinisme, rapport de masculinité et pourcentage des femmes.....	13
Tableau 2.02: Répartition des personnes atteintes d'albinisme par milieu de résidence selon le sexe ; Poids démographique (%), rapport de masculinité et pourcentage des femmes.....	15
Tableau 2.03 : Répartition des personnes atteintes d'albinisme par type de population selon le sexe ; Poids démographique (%) des personnes atteint, rapport de masculinité et pourcentage des femmes.....	16
Tableau 2.04 : Effectif et pourcentage des personnes atteintes d'albinisme selon le niveau de de vie du ménage et le sexe.....	17
Tableau 3.01: Répartition des personnes atteintes d'albinisme selon le groupe d'âge et le sexe ; Poids démographique (%) des personnes atteintes d'albinisme, rapport de masculinité et pourcentage des femmes.....	18
Tableau 3.02: Effectif et pourcentage des personnes atteintes d'albinisme selon la nationalité et le sexe.....	20
Tableau 3.03 : Effectif et pourcentage des personnes atteintes d'albinisme selon le statut de possession d'acte de naissance, le sexe et la région.....	20
Tableau 3.04: Effectif et pourcentage des personnes atteintes d'albinisme selon du statut de possession d'acte de naissance, le sexe et le milieu de résidence.....	21
Tableau 3.05: Effectif et pourcentage des personnes atteintes d'albinisme selon le statut de possession d'acte de naissance, le sexe et le type de population.....	22
Tableau 3.06: Effectif et pourcentage des personnes atteintes d'albinisme selon le statut de possession d'acte de naissance, le sexe et le niveau de vie du ménage.....	23
Tableau 3.07 : Effectif et pourcentage des personnes atteintes d'albinisme enrôlées au RAVEC selon le sexe et la région.....	24
Tableau 3.08 : Effectif et pourcentage des personnes atteintes d'albinisme selon le statut d'enrôlement au RAVEC, le sexe et le milieu de résidence.....	25
Tableau 3.09 : Effectif et pourcentage des personnes atteintes d'albinisme selon le statut d'enrôlement au RAVEC, le sexe et le type de population.....	25
Tableau 3.10: Effectif et pourcentage des personnes atteintes d'albinisme selon le statut d'enrôlement au RAVEC, le niveau de vie du ménage et le sexe.....	26
Tableau 3.11: Effectif et pourcentage des personnes atteintes d'albinisme de 12 ans et plus par état matrimonial selon le sexe.....	27

Tableau 3.12: Effectif et pourcentage des personnes atteintes d'albinisme (12 ans et plus) par état matrimonial selon la région et le sexe	28
Tableau 3.13: Effectif et pourcentage des personnes atteintes d'albinisme par milieu de résidence et par sexe selon l'état matrimonial	29
Tableau 3.14: Pourcentage des femmes atteintes d'albinisme par statut par rapport mariage civil selon la région	30
Tableau 3.15: Effectif et pourcentage des personnes atteintes d'albinisme par statut par rapport au mariage civil selon le milieu de résidence	31
Tableau 3.16: Effectif et pourcentage des femmes atteintes d'albinisme par statut par rapport au mariage civil selon le groupe d'âge	32
Tableau 3.17: Effectif et pourcentage des femmes atteintes d'albinisme par statut par rapport au mariage civil selon le niveau de vie du ménage	33
Tableau 4.01 : Effectif et pourcentage des personnes atteintes d'albinisme de 3 ans ou plus selon la fréquentation scolaire et le sexe.....	35
Tableau 4.02 : Effectif et pourcentage des personnes atteintes d'albinisme selon la fréquentation scolaire, la région et le sexe	36
Tableau 4.03 : Effectif et pourcentage des personnes atteintes d'albinisme de 3 ans ou plus selon la fréquentation scolaire, le milieu de résidence et le sexe.....	38
Tableau 4.04 : Effectif et pourcentage des personnes atteintes d'albinisme selon la fréquentation scolaire, le type de population et le sexe	39
Tableau 4.05 : Effectif et pourcentage des personnes atteintes d'albinisme par fréquentation scolaire selon le niveau de vie du ménage et le sexe.....	40
Tableau 4.06 : Effectif et pourcentage des personnes atteintes d'albinisme selon le niveau d'instruction et le sexe.....	41
Tableau 4.07 : Effectif et pourcentage des personnes atteintes d'albinisme par niveau d'instruction selon le sexe et la région	42
Tableau 4.08: Effectif et pourcentage des personnes atteintes d'albinisme par niveau d'instruction selon le sexe et le milieu de résidence	43
Tableau 4.09 : Effectif et pourcentage des personnes atteintes d'albinisme selon le niveau d'instruction, le sexe et le type de population.....	44
Tableau 4.10 : Effectif et pourcentage des personnes atteintes d'albinisme par niveau d'instruction selon le sexe et le niveau de vie du ménage	45
Tableau 4.11 : Effectif et pourcentage des personnes atteintes d'albinisme selon le statut d'alphabétisation et le sexe	46
Tableau 4.12 : Effectif et pourcentage des personnes atteintes d'albinisme de 15 ans et plus par statut d'alphabétisation selon la région et le sexe.....	47

Tableau 4.13 : Effectif et pourcentage des personnes atteintes d'albinisme de 15 ans et plus par statut d'alphabétisation selon le milieu rural et le sexe.....	48
Tableau 4.14 : Effectif et pourcentage des personnes atteintes d'albinisme de 15 ans et plus par statut d'alphabétisation selon le type de population et le sexe	49
Tableau 4.15 : Effectif et pourcentage des personnes atteintes d'albinisme de 15 ans et plus par statut d'alphabétisation selon le niveau de vie du ménage et le sexe	49
Tableau 5.01: Effectif et proportion des personnes atteintes d'albinisme actives (15-64 ans) selon la situation d'activité et le sexe.....	52
Tableau 5.02: Effectif et proportion des personnes atteintes d'albinisme actives (15-64 ans) selon la situation d'activité et la région.....	53
Tableau 5.03: Effectif et proportion des personnes atteintes d'albinisme actives (15-64 ans) selon la situation d'activité et le milieu de résidence	54
Tableau 5.04: Effectif et pourcentage des personnes atteintes d'albinisme actifs (15-64 ans) selon la situation d'activité et le type de population	55
Tableau 5.05: Effectif et proportion des personnes atteintes d'albinisme actives (15-64 ans) par situation d'activité selon le groupe d'âges et le sexe	55
Tableau 6.01: Effectif et pourcentage des enfants orphelins atteints d'albinisme (0-17 ans) par sexe selon la région.....	57
Tableau 6.02: Effectif et pourcentage des enfants atteints d'albinisme (0-17 ans) par statut d'orphelin selon le milieu de résidence et le sexe	58
Tableau 6.03: Effectif et pourcentage des enfants atteints d'albinisme orphelins (0-17 ans) par sexe selon le niveau de vie du ménage	59
Tableau 6.04: Effectif et pourcentage des enfants atteints d'albinisme (0-17 ans) confiés par sexe selon la région.....	60
Tableau 6.05: Effectif et pourcentage des enfants atteints d'albinisme (0-17 ans) confiés par sexe selon le milieu de résidence	61
Tableau 6.06: Effectif et pourcentage des enfants atteints d'albinisme (0-17 ans) confiés par sexe selon le niveau de vie du ménage.....	61
Tableau A.01 : Effectif des personnes atteintes d'albinisme (12 ans et plus) par état matrimonial selon la région et le sexe.....	XVIII
Tableau A.02: Effectif des personnes atteintes d'albinisme (12 ans et plus) par milieu de résidence et par sexe selon l'état matrimonial.....	XIX
Tableau A03 : Liste du personnel.....	XX

LISTE DES GRAPHIQUES

<i>Graphique 2.01: Rapport de masculinité des personnes atteintes d'albinisme par région en 2022 (%)</i>	14
<i>Graphique 2.02: Répartition des personnes atteintes d'albinisme par milieu de résidence selon le sexe (%)</i>	16
<i>Graphique 2.03: répartition des personnes atteintes d'albinisme par type de population selon le sexe (%)</i>	16
<i>Graphique 2.04: Répartition des personnes atteintes d'albinisme selon le niveau de vie du ménage (%)</i>	17
<i>Graphique 3.01: Pyramide des âges des personnes atteintes d'albinisme au Mali</i>	19
<i>Graphique 3.02: Pourcentage des personnes atteintes d'albinisme possédant un acte de naissance selon la région (%)</i>	21
<i>Graphique 3.03: Pourcentage des personnes atteintes d'albinisme possédant un acte de naissance selon le milieu de résidence (%)</i>	22
<i>Graphique 3.04: Pourcentage des personnes atteintes d'albinisme possédant un acte de naissance selon le type de population (%)</i>	22
<i>Graphique 3.05: Pourcentage des personnes atteintes d'albinisme possédant un acte de naissance selon le niveau de vie du ménage (%)</i>	23
<i>Graphique 3.06: Pourcentage des personnes atteintes d'albinisme enrôlées au RAVEC selon région (%)</i>	24
<i>Graphique 3.07: Pourcentage des personnes atteintes d'albinisme enrôlées au RAVEC selon le milieu de résidence (%)</i>	25
<i>Graphique 3.08: Pourcentage des personnes atteintes d'albinisme enrôlées au RAVEC selon le type de population (%)</i>	26
<i>Graphique 3.09: Pourcentage des personnes atteintes d'albinisme enrôlées au RAVEC selon le niveau de vie du ménage (%)</i>	26
<i>Graphique 3.10: Pourcentage des femmes atteintes d'albinisme mariées civilement selon la région (%)</i>	31
<i>Graphique 3.11: Répartition des femmes atteintes d'albinisme en mariage civil selon le milieu de résidence (%)</i>	32
<i>Graphique 3.12: Répartition des femmes atteintes d'albinisme mariées civilement selon le niveau de vie du ménage (%)</i>	33
<i>Graphique 4.01: Pourcentage des personnes atteintes d'albinisme de 3 ans et plus fréquentant actuellement l'école selon le sexe (%)</i>	36
<i>Graphique 4.02: Pourcentage des personnes atteintes d'albinisme fréquentant actuellement l'école selon la région (%)</i>	38

<i>Graphique 4.03: Pourcentage des personnes atteintes d'albinisme 3 ans et plus fréquentant actuellement l'école selon le milieu de résidence (%)</i>	39
<i>Graphique 4.04: Répartition des personnes atteintes d'albinisme de 3 ans et plus fréquentant actuellement l'école selon le type de population (%)</i>	40
<i>Graphique 4.05: Répartition des personnes atteintes d'albinisme de 3 ans et plus fréquentant actuellement l'école selon le niveau de vie du ménage (%)</i>	41
<i>Graphique 4.06: Pourcentage des personnes atteintes d'albinisme alphabétisées selon le sexe (%)</i>	46
<i>Graphique 4.07: Répartition des personnes atteintes d'albinisme alphabétisées selon la région (%)</i>	47
<i>Graphique 4.08: Pourcentage des personnes atteintes d'albinisme alphabétisées (15 ans et plus) selon le milieu de résidence (%)</i>	48
<i>Graphique 4.09: Répartition des personnes atteintes d'albinisme alphabétisées selon le type de population (%)</i>	49
<i>Graphique 4.10: Pourcentage des personnes atteintes d'albinisme alphabétisées (15 ans et plus) selon le niveau de vie du ménage (%)</i>	50
<i>Graphique 5.01: Répartition des personnes atteintes d'albinisme actives (15-64 ans) occupées selon le sexe (%)</i>	52
<i>Graphique 6.01: Pourcentage des enfants orphelins atteints d'albinisme selon la région (%)</i>	58
<i>Graphique 6.02: Pourcentage des enfants atteints d'albinisme selon le statut d'orphelin et le milieu de résidence (%)</i>	59
<i>Graphique 6.03: Pourcentage des enfants atteints d'albinisme confiés selon la région (%)</i>	60
<i>Graphique 6.04: Pourcentage des enfants atteints d'albinisme selon le statut de confiage et le milieu de résidence (%)</i>	61

LISTE DES CARTES

Carte des régions administratives du Mali.....	I
<i>Carte 2.01 : Pourcentage des personnes atteintes d'albinisme selon la région (%).....</i>	<i>15</i>

DEFINITION DES SIGLES ET ABREVIATIONS

AMPA	Association Malienne pour la Protection des Personnes Atteintes d'Albinisme
BCR	Bureau Central du Recensement
CREDD	Cadre Stratégique pour la Relance Économique et le Développement Durable
EDS	Enquête Démographique et de Santé
EHCVM	Enquête harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages
FAA	Femme Atteintes d'Albinisme
FCFA	Franc De la Communauté Financière d'Afrique
FPECT	Fonction Publique de l'État et des Collectivités Territoriales
ICF	Inner City Fund
INSTAT	Institut National de la Statistique
IRIS	Institut des Relations Internationales et Stratégiques
MEF	Ministère de l'Économie et des Finance
ONG	Organisation Non Gouvernementale
ONU	Organisation des Nations Unies
PAA	Personnes Atteintes d'Albinisme
PIB	Produit Intérieur Brut
PTF	Partenaires Techniques et financiers
PT-RM	Président de de la République du Mali
PVA	Personnes Vivant avec l'Albinisme
RAVEC	Recensement Administratif à Vocation d'État Civil
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
RGPH5	Cinquième Recensement Général de la Population et de l'Habitat

AVANT-PROPOS

Le Recensement général de la population et de l'habitation est une opération d'envergure et d'importance nationales qui fournit des informations détaillées permettant de prendre en compte plus efficacement les questions de population dans l'élaboration, le suivi et l'évaluation des politiques et programmes de développement. Il permet de déterminer l'effectif de la population, sa répartition spatiale, ses caractéristiques sociodémographiques, culturelles et économiques ainsi que les conditions de vie, du niveau national au niveau géographique le plus fin (région, cercle, arrondissement, commune, quartier/village/fraction, urbain/rural).

La réalisation du cinquième Recensement général de la population et de l'habitat (RGPH5) en 2022 répond aux besoins du Mali en informations statistiques actualisées. Institué par la loi n° 98-020 du 9 mars 1998, il s'agit de la cinquième opération du genre, après celles de 1976, 1987, 1998 et 2009, reflétant l'engagement des autorités de notre pays à organiser tous les dix ans ce type d'opération, conformément aux recommandations de la Commission statistiques des Nations unies.

Dans un contexte de développement durable et de planification stratégique, ce recensement s'inscrit dans une démarche d'information des décideurs, des partenaires au développement ; et de l'ensemble des citoyens sur les réalités sociales et économiques du territoire. Les informations recueillies serviront de base pour concevoir et ajuster des politiques publiques adaptées aux besoins réels des populations ; dans les domaines de l'éducation, de la santé, des infrastructures et de l'aménagement du territoire. Elles permettront également d'établir une image statistique détaillée du Mali en 2022 pour un meilleur suivi et évaluation des différentes politiques et stratégies, comme le Cadre stratégique pour la relance économique et le développement durable (CREDD), les Objectifs de développement durable (ODD), l'Agenda 2063 « l'Afrique que nous voulons » et les engagements ; pris lors de la Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD) au-delà de 2014.

À la différence des précédents recensements du Mali, l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication (TIC) et l'usage des tablettes comme outils de collecte des données a constitué une innovation majeure pour le RGPH5, réalisé dans un contexte sanitaire et sécuritaire difficile. Toutefois, il a été réalisé conformément aux principes et recommandations des Nations unies en matière de recensement de la série 2020 avec l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication à toutes les phases de l'opération.

Le Gouvernement a été informé de la disponibilité des résultats globaux lors du conseil des Ministres du 9 août 2023. Les résultats du RGPH5 ont ensuite été analysés par thématique afin de permettre une utilisation judicieuse de ces informations par les décideurs, les planificateurs et les autres utilisateurs. Ces analyses ont été réalisées par des équipes multidisciplinaires du Système Statistique National.

Dans un premier temps, vingt-et-une thématiques ont été retenues. Il s'agit ; notamment : (i) Évaluation de la qualité des données, (ii) État et structure de la population, (iii) État matrimonial et nuptialité, (iv) Natalité et fécondité, (v) Mortalité (y compris la mortalité maternelle), (vi) Migration, (vii) Urbanisation, (viii) Scolarisation, alphabétisation et niveau d'instruction, (ix) Caractéristiques économiques de la population, (x) Caractéristiques culturelles de la population, (xi) Caractéristiques des ménages, (xii) Caractéristiques de l'habitat et cadre de vie de la population, (xiii) Situation des personnes vivant avec un handicap, (xiv) Situation des albinos, (xv) Situation des enfants, (xvi) Situation des jeunes, (xvii) Situation des personnes

âgées, (xviii) Situation des femmes, (xix) Situation des nomades, (xx) Enregistrement des faits d'état civil (mariages, naissances et décès).

D'autres thèmes pourront être analysés en fonction des besoins exprimés par les utilisateurs, qu'ils soient publics ou privés. Les résultats du RGPH5 seront également publiés dans les documents suivants : (i) Monographies des régions du Mali, (ii) Projections démographiques et (iii) Répertoire village.

Le présent rapport s'inscrit dans le cadre du plan de publication des résultats du RGPH5. Différents supports sont utilisés pour diffuser les documents : le papier, le site internet de l'INSTAT et divers formats (dépliant, brochure, électronique), afin de satisfaire les besoins d'un grand nombre d'utilisateurs de données sur la population.

La réalisation du RGPH5 a été rendue possible grâce à l'engagement du gouvernement malien, au soutien de plusieurs bailleurs de fonds et à une forte mobilisation à l'échelle nationale. À cet égard, je tiens à exprimer ma gratitude envers tous ceux qui ont contribué, directement ou indirectement, au succès de cette opération.

Je souhaite particulièrement remercier les Partenaires Techniques et Financiers, dont l'UNFPA, la Banque mondiale, l'USAID, l'UNICEF, l'UNHCR, la Coopération japonaise, la Norvège, l'Allemagne, le Royaume des Pays-Bas, la Coopération Suédoise, la Coopération Suisse et le Partenariat Statistique au Service du Développement à l'aube du XXIème siècle (PARIS21), qui nous ont accompagnés tout au long du processus depuis 2016, et auxquels nous adressons nos sincères remerciements.

Je tiens également à remercier les experts et institutions qui ont assuré un suivi régulier de l'opération, notamment M. Jean WAKAM, Conseiller Technique Principal, M. Richard DACKAM GATCHOU, Consultant en charge de l'assurance qualité, l'US Census Bureau, l'ANSD du Sénégal, le BUPCREP du Cameroun et l'IFORD.

Je félicite et encourage vivement les techniciens du BCR, des DRPSIAP et SLPSIAP, ainsi que l'ensemble des autorités statistiques pour les résultats obtenus.

Je réitère également ma reconnaissance envers les autorités administratives, politiques, religieuses et coutumières, ainsi que les médias qui ont soutenu l'Institut National de la Statistique dans la réussite de cette opération importante.

L'INSTAT espère que cette publication saura répondre aux besoins des utilisateurs et éclairer les prises de décision, contribuant ainsi à l'amélioration des politiques publiques pour le bien-être de la population malienne. Les utilisateurs n'y trouvant pas toutes les informations souhaitées peuvent se rapprocher de l'INSTAT.



Le Directeur Général

Dr Arouna SOUGANE
Chevalier de l'Ordre National

TABLEAU SYNOPTIQUE DES PRINCIPAUX INDICATEURS

Indicateurs	Valeurs
Effectif des personnes atteintes d'albinisme	49 634
Effectif des hommes atteints d'albinisme	25 243
Effectif des femmes atteintes d'albinisme	24 391
Âge moyen des personnes atteintes d'albinisme	23,3
Âge médian des personnes atteintes d'albinisme	18,2
Poids démographique de personnes atteintes d'albinisme	0,2 %
Rapport de masculinité des personnes atteintes d'albinisme	103,5 %
Proportion des femmes atteintes d'albinisme	49,1 %
Proportion des enfants orphelins atteints d'albinisme	6,1 %
Taux de possession d'acte de naissance des personnes atteintes d'albinisme	83,2 %
Taux d'enrôlement au RAVEC des personnes atteintes d'albinisme	48,9 %
Taux d'alphabétisation des personnes atteintes d'albinisme âgées de 15 ans et plus	29,1 %
Taux d'occupation des personnes atteintes d'albinisme âgées de 15-64 ans	62,2 %
Proportion des enfants confiés atteints d'albinisme	5,9 %

RESUME

Le cinquième recensement général de la population et de l'habitat (RGPH5) a dénombré 49634 personnes atteintes d'albinisme au Mali dont 24391 femmes (49,1%). Cette population réside majoritairement en milieu rural (72,2%), contre 27,8% dans le milieu urbain. En outre, elle vit principalement dans des ménages dits ordinaires.

La répartition géographique de cette population est inégale à travers le pays. Le district de Bamako concentre une proportion significative des personnes atteintes d'albinisme, représentant 14,2% du total, suivi par les régions de Ségou (11,0%), Kayes (10,3%) et San (7,7%). Globalement, cette sous-population constitue 0,2% de la population totale du pays. Par ailleurs, on note un léger excédent d'hommes par rapport aux femmes, avec un ratio de 103,5 hommes pour 100 femmes. En termes de conditions socio-économiques, 24,0% des personnes atteintes d'albinisme se trouvent dans les ménages très pauvres, tandis que seulement 14,4% vivent dans les ménages très riches.

L'analyse de la structure par âge de cette population montre qu'elle est particulièrement jeune. Près de 44,2% des personnes atteintes d'albinisme ont moins de 15 ans, et 51,3% se situent dans la tranche d'âge active (15-64 ans). Plus de la moitié d'entre elles (52,0%) sont âgées de moins de 18 ans. À l'inverse, seules 4,5% des personnes atteintes d'albinisme ont 65 ans ou plus. En ce qui concerne la nationalité, presque la totalité de cette population est malienne, avec 99,1 % des personnes recensées.

Concernant la possession d'actes de naissance, 83,2% des personnes atteintes d'albinisme en détiennent un. Ce taux est plus élevé en milieu urbain (93,5%) qu'en milieu rural (79,3%). De même, les personnes sédentaires (83,5%) sont plus nombreuses à posséder un acte de naissance que les nomades (69%). En ce qui concerne l'enrôlement au RAVEC, 48,9% des individus atteints d'albinisme sont inscrits, avec un taux d'enrôlement légèrement plus élevé en milieu rural (49,2%) qu'en milieu urbain (48,1%), et une plus grande proportion chez les sédentaires.

Concernant l'état matrimonial, près d'un tiers (30,6%) des personnes atteintes d'albinisme âgées de 12 ans et plus se déclarent célibataires. Par ailleurs, 40,7% vivent en couple sous un régime de monogamie. Parmi les femmes mariées atteintes d'albinisme, 31,5% ont opté pour le mariage civil. Le mariage civil est plus observé en milieu urbain (50,6%) qu'en milieu rural (23,7%). Plus de la moitié (52,6%) des personnes atteintes d'albinisme vivant dans les ménages très riches choisissent le mariage civil.

En ce qui concerne le niveau d'instruction, il demeure faible. En effet, 72,8% des personnes atteintes d'albinisme n'ont pas atteint le niveau primaire. L'analphabétisme est également élevé : 70,9% des personnes atteintes d'albinisme âgées de 15 ans et plus ne savent ni lire ni écrire. Seuls 15,7% des individus atteints d'albinisme âgés de 3 ans et plus sont actuellement scolarisés. En revanche, 62,0% des personnes actives (15-64 ans) sont employées, avec une présence plus marquée en milieu rural (62,6%) qu'en milieu urbain (58,0%).

Mots clés : RGPH, Population, Personnes atteintes d'albinisme, Etat matrimonial, Mali.

INTRODUCTION

Le Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) constitue un outil clé pour recueillir des données précises et actualisées sur les caractéristiques démographiques et sociales de la population malienne. Parmi les groupes vulnérables au Mali, les personnes atteintes d'albinisme représentent une catégorie qui mérite une attention particulière.

Ce rapport thématique du RGPH5 se concentre sur l'albinisme, une condition génétique rare qui touche une proportion significative de la population malienne et qui fait face à des défis sociaux, économiques et médicaux particuliers. L'objectif de cette analyse est de fournir une vision globale de la situation des personnes atteintes d'albinisme au Mali, d'évaluer les données disponibles et de proposer des recommandations pour mieux intégrer cette population dans les politiques publiques et les programmes de développement.

L'albinisme est une condition qui touche certaines catégories d'individus en raison d'une production insuffisante ou absente de mélanine. Les personnes atteintes d'albinisme font face à de nombreux défis, notamment des risques accrus de cancers de la peau, des difficultés d'accès à l'éducation, à l'emploi et aux soins de santé appropriés. En outre, elles sont souvent confrontées à des discriminations sociales et à des croyances superstitieuses qui entravent leur inclusion dans la société. Il est donc essentiel de mieux comprendre la situation de cette population afin de répondre à leurs besoins spécifiques et garantir leur pleine intégration et participation à la vie socio-économique du pays. Ce thème revêt une importance particulière dans le cadre du RGPH5, car il permet de collecter des données spécifiques sur les personnes atteintes d'albinisme, souvent invisibles dans les statistiques nationales.

Les résultats de cette étude auront une portée pratique significative pour la mise en œuvre de stratégies de développement social et l'élaboration de politiques inclusives. Ils contribueront à mieux comprendre les réalités vécues par les personnes atteintes d'albinisme et à répondre aux besoins d'information exprimés dans divers programmes nationaux. Par exemple, la stratégie sectorielle de développement social pourrait intégrer des mesures spécifiques pour la protection et l'intégration des personnes atteintes d'albinisme dans des domaines tels que l'éducation, la santé, la promotion des droits des femmes et l'habitat. La collecte de données détaillées permettra également de mieux cibler les interventions publiques, telles que l'accès à des soins dermatologiques adaptés, l'éradication des stéréotypes et des discriminations, ainsi que le renforcement de l'inclusion sociale des personnes concernées.

Au Mali, les personnes atteintes d'albinisme représentent une part marginale de la population. En effet, leur nombre s'élève à 49634, ce qui correspond à 0,2% de la population totale. D'après les Nations Unies (2013), ces individus sont souvent victimes de mythes néfastes dans plusieurs pays, notamment en Afrique. De plus, dans le contexte des cultures africaines, les personnes atteintes d'albinisme perçoivent leur environnement comme hostile, en raison du manque de bénéfices des interventions institutionnelles et nationales (Kaliati, 2021) et le Mali ne fait exception. Bien que les personnes atteintes d'albinisme restent une minorité au Mali, leur situation nécessite une attention particulière à plusieurs niveaux, notamment face aux défis sociaux et culturels qu'elles rencontrent.

Au Mali, plusieurs programmes ont été mis en place pour soutenir les personnes atteintes d'albinisme, en particulier dans les domaines de la santé et de la sensibilisation. Cependant, ces initiatives restent insuffisantes face à l'ampleur des défis auxquels cette population est confrontée. Le Gouvernement, en partenariat avec des ONG locales et internationales, œuvre pour améliorer l'accès aux soins de santé, prévenir les risques liés à l'exposition au soleil, et sensibiliser la population aux spécificités de l'albinisme. Sur le plan international, des engagements ont été pris dans le cadre des droits humains pour lutter contre la stigmatisation et promouvoir l'inclusion des personnes atteintes d'albinisme. Toutefois, il reste encore beaucoup à faire pour garantir une véritable égalité des chances pour cette population.

Les données disponibles sur les personnes atteintes d'albinisme au Mali sont fragmentées et manquent de précision. Le recensement des personnes vivant avec ce handicap reste insuffisant, ce qui limite la portée des politiques de santé publique, d'éducation et de protection sociale. Les études existantes montrent que les personnes atteintes d'albinisme au Mali sont souvent confrontées à une double vulnérabilité, liée à leur condition physique (risques de santé, accès aux soins) et à leur statut social (discrimination, marginalisation). Une meilleure collecte de données et un suivi précis des conditions de vie de ces personnes sont essentiels pour mieux comprendre les niveaux et les tendances actuelles du phénomène, ainsi que les défis spécifiques rencontrés.

Bien que des efforts aient été réalisés pour améliorer la situation des personnes atteintes d'albinisme, plusieurs limites subsistent. La couverture des actions de sensibilisation est encore faible, particulièrement dans les zones rurales et reculées, et les programmes existants ne sont pas toujours adaptés aux besoins spécifiques de cette population. Par ailleurs, les données collectées jusqu'à présent sont souvent incomplètes ou dispersées, rendant difficile l'évaluation précise de l'impact des politiques publiques. Ce rapport a pour objectif de mettre en lumière ces lacunes et de proposer des solutions pour améliorer la collecte et l'utilisation des données relatives aux personnes atteintes d'albinisme, afin de mieux orienter les interventions publiques

L'intérêt du présent rapport se situe à plusieurs niveaux :

Sur le plan politique, il permettra d'influencer l'élaboration de politiques et programmes publics visant à améliorer les conditions de vie des personnes atteintes d'albinisme, en garantissant leur accès à l'éducation, à la santé et à d'autres services essentiels. Il pourrait servir de catalyseur pour des réformes législatives et politiques visant à protéger cette sous population contre la stigmatisation, la discrimination et la violence, tout en favorisant leur inclusion sociale, leur accès aux soins de santé et la reconnaissance de leurs droits en tant qu'êtres humains.

Sur le plan social, il permettra de mettre en lumière les initiatives communautaires et les programmes de sensibilisation visant à améliorer leur acceptation et leur bien-être. Il permettra de jouer un rôle essentiel dans la construction d'une société plus juste, respectueuse et solidaire, où les individus, quelle que soit leur condition, sont traités avec dignité et ont accès aux mêmes opportunités.

Sur le plan économique, ce rapport permettra d'examiner les initiatives visant à favoriser l'employabilité des personnes atteintes d'albinisme et la réduction des inégalités économiques dont elles sont victimes.

Sur le plan sanitaire, il permettra d'améliorer la compréhension des défis sanitaires auxquels ces individus sont confrontés, de soutenir la prévention des maladies graves, de faciliter leur accès aux soins de santé

adaptés, et de contribuer à des changements sociaux et politiques pour assurer une meilleure qualité de vie et une inclusion plus large en leur faveur.

Sur le plan sécuritaire, il permettra d'éclairer des problématiques liées à la protection des droits humains, la sécurité des individus vulnérables et la lutte contre les violences. Il pourra aussi servir de base pour des actions concrètes visant à améliorer la sécurité et la dignité des personnes atteintes d'albinisme au Mali, tout en favorisant une prise de conscience nationale et internationale.

Ce rapport a pour objectif général, de fournir des indicateurs pour le plaidoyer en faveur de certains groupes vulnérables, notamment les personnes atteintes d'albinisme. De manière spécifique, ce rapport vise à décrire la variation différentielle des personnes atteintes d'albinisme selon les caractéristiques sociodémographiques, culturelles, économiques et de leur état matrimonial.

Pour atteindre les objectifs susmentionnés, ce rapport va s'articuler autour de six chapitres.

D'abord le premier chapitre présente les éléments contextuels relatifs à la situation des personnes atteintes d'albinisme ainsi que les aspects méthodologiques. Ensuite le deuxième chapitre porte sur le volume et le poids des personnes atteintes d'albinisme. Par la suite le troisième chapitre renseigne sur les caractéristiques sociodémographiques, culturelles et de citoyenneté des personnes atteintes d'albinisme. Le quatrième chapitre porte sur la situation des personnes atteintes d'albinisme en matière de scolarisation, d'instruction et d'alphabétisation. Le cinquième chapitre renseigne sur les caractéristiques économiques des personnes atteintes d'albinisme. Enfin le sixième et dernier chapitre fait référence à la situation des personnes atteintes d'albinisme vivant dans des situations difficiles ou à risque.

CHAPITRE 1 : CONTEXTE ET ASPECTS METHODOLOGIQUES

Pour une meilleure compréhension de la situation des personnes atteintes d'albinisme au Mali, il est crucial de prendre en compte le contexte de l'étude. Ce chapitre a pour objectif de présenter les éléments contextuels concernant la situation des personnes atteintes d'albinisme et de décrire les aspects méthodologiques. On examinera ainsi les contextes géographique, historique, démographique, socioéconomique, socioculturel, sanitaire, sécuritaire et politique, qui peuvent influencer la situation des personnes atteintes d'albinisme au Mali. Enfin, il sera présenté les concepts clés de l'étude ainsi que les indicateurs et leur méthode de calcul.

1.1 Contexte

Cette section explore les contextes géographique, historique, démographique, socioéconomique, socioculturel, sanitaire, sécuritaire, politique et juridique en lien avec la situation des personnes atteintes d'albinisme au Mali. Elle vise à analyser comment ces différents éléments de contexte peuvent influencer la vie et les conditions des personnes atteintes d'albinisme. Une bonne compréhension de ces facteurs contextuels permettra d'interpréter de manière adéquate et pertinente les résultats obtenus.

1.1.1 Contexte géographique

Dans l'Enquête Démographique et de Santé (EDS-VI) de 2018, il est indiqué que le Mali est un vaste pays couvrant une superficie de 1 241 238 km², dont les deux tiers sont désertiques. Enclavé au centre de l'Afrique de l'Ouest, il partage ses frontières sur une distance de 7 420 km avec les pays suivants : au Nord l'Algérie ; à l'Est le Niger ; au Sud-Est le Burkina Faso ; au Sud la Côte d'Ivoire ; au Sud-Ouest la Guinée ; à l'Ouest le Sénégal ; au Nord-Ouest la Mauritanie.

Le relief se caractérise par la prédominance de plateaux gréseux ou basaltiques, de plaines partiellement ensablées et des vastes plaines alluviales dans le delta intérieur du Niger. Le bassin intérieur du Sahara occupe 41% de la superficie totale du Mali.

Il est constitué à 90% de vastes plaines et de bas plateaux, dont l'altitude n'excède pas 300 m. Quelques massifs montagneux se dressent au milieu de ces étendues plates, tels que les Monts Mandingues, l'Adrar des Ifoghas et la Falaise de Bandiagara. Le point le plus haut est le Mont Hombori, avec 1 155 m d'altitude et situé dans la partie centrale du pays. Les plaines alluviales, très vastes, sont toutefois dominées par quelques plateaux calcaires et de grès (plateaux mandingues et dogon).

Le pays est situé entre les 10^{ème} et 25^{ème} parallèles de latitude Nord, le climat est de type soudano sahélien. Il est caractérisé par des températures moyennes très élevées et par l'alternance d'une saison humide pluvieuse (de juin à septembre) et d'une saison sèche d'octobre à mai. On distingue quatre types de climat repartis sur toute l'étendue du territoire : la zone soudano-guinéenne (6% du territoire national) au Sud est caractérisée par une savane boisée et des forêts ; la zone soudanienne (17 % du territoire national) au centre se caractérise par un couvert végétal plus ou moins dense et varié (savane soudanienne) ; la zone sahélienne (26% du territoire) dans le centre reçoit des précipitations de 200 à 600 mm/an ; la zone saharienne (51 % du territoire) s'étend sur toute la région septentrionale, où les précipitations sont inférieures à 200 mm/an.

Le contexte géographique du Mali est un facteur clé influençant les conditions de vie des personnes atteintes d'albinisme. Les disparités entre les zones urbaines et rurales, les défis liés aux infrastructures, l'intensité du climat ensoleillé et les difficultés d'accès aux services de santé dans certaines régions contribuent à rendre

les personnes atteintes d'albinisme particulièrement vulnérables à l'exploitation, à la stigmatisation, et aux risques sanitaires et sécuritaires. De plus, les régions géographiquement éloignées amplifient leur isolement et leur exposition à des violences physiques. L'amélioration de l'accès aux soins, de l'éducation et de la sensibilisation des personnes atteintes d'albinisme au Mali nécessite une approche géographiquement ciblée pour répondre aux défis spécifiques rencontrés dans chaque région du pays.

1.1.2 Contexte historique

Le Mali a accédé à l'indépendance le 22 septembre 1960 devenant ainsi un pays souverain et autonome. Cette dénomination tire son origine du nom de l'un des grands empires que l'Afrique de l'Ouest a connus : l'Empire du Mali. Le pays est sans doute le berceau de nombreuses civilisations qui ont donné naissance à nombre d'empires et royaumes parmi lesquels on peut citer : l'empire du Ghana (VIII^{ème} - XII^{ème} Siècles), l'empire du Mali (XIII^{ème} – XIV^{ème} Siècles) et l'empire Songhaï (XII^{ème} – XVI^{ème} Siècles), les Royaumes Bambara de Ségou et du Kaarta (XVII^{ème} – XVIII^{ème} Siècles) ; le Royaume Peulh du Macina (XIX^{ème} Siècle) ; l'Empire Toucouleur d'El-Hadj Omar Tall (XIX^{ème} Siècle) et le Royaume Senufo de Sikasso (XIX^{ème} Siècle)¹.

Durant des siècles, les Africains ont lutté pour expliquer pourquoi la couleur de la peau de certains bébés était radicalement différente de celle de leurs parents². Au fil du temps, de nombreux mythes sont nés. L'étude de l'albinisme, tant historique que contemporaine, révèle qu'autrefois, les personnes atteintes d'albinisme étaient souvent victimes de crimes rituels, notamment en raison de la croyance selon laquelle elles incarnaient des esprits malins et que certaines parties de leur corps étaient dotées de pouvoirs surnaturels (FALL, 2018). De nos jours, bien que des efforts aient été entrepris pour sensibiliser et éduquer les populations sur l'albinisme, les individus atteints d'albinisme continuent de faire face à des discriminations et à des violences de la part des autres individus de la société. Des campagnes de sensibilisation sont en cours et visent d'une part à démystifier les croyances nuisibles et d'autre part, à promouvoir l'acceptation des personnes atteintes d'albinisme dans leur société, mais il reste encore beaucoup à faire pour garantir la sécurité et les droits ces des personnes.

1.1.3 Contexte démographique

Il ressort des résultats du RGPH5, réalisé en 2022, un effectif de la population résidente évalué à 22 395 489 habitants dont 49,7% de femmes. Cette population comprend la population résidente des ménages ordinaires (21 347 587 habitants), celle des ménages collectifs (105 416 habitants) ainsi que l'effectif de la population flottante (1 151 habitants). Elle inclut également la population estimée des zones non couvertes lors du dénombrement (941 335 habitants). Elle est composée de 11 256 554 hommes et de 11 138 935 femmes.

La population du Mali est passée de 14 528 662 habitants en 2009 à 22 395 489 habitants en 2022. Cette évolution correspond à un taux d'accroissement intercensitaire (2009-2022) annuel moyen de 3,4%. En comparaison à la période 1998-2009 au cours de laquelle, le taux d'accroissement intercensitaire annuel moyen était de 3,6%, le rythme d'accroissement démographique a légèrement baissé. En 1976, le Mali était de 6 394 918 habitants. Au regard de la tendance observée entre 1976 et 2022, on assiste à une multiplication par 3,5 de la population du Mali. Cette évolution entraînerait une augmentation de population des personnes atteintes d'albinisme dans le pays.

¹ INSTAT 2011, Rapport thématique portant sur état et structure de la population du RGPH-2009

² <https://www.opensocietyfoundations.org/voices/nous-en-avons-assez-detre-ignores/episode/mali-episode-one-french/fr>

1.1.4 Contexte socioéconomique

L'économie du Mali est essentiellement rurale. Le secteur primaire (agriculture, élevage, pêche) occupe 80% de la population active et contribue à plus de 32,2% du produit intérieur brut (PIB)³. Selon la Banque mondiale (2023)⁴, le PIB par habitant est passé de 372 380 FCFA en 2021 à 373 575 FCFA en 2022. Malgré les crises sanitaire, sociopolitique, sécuritaire et humanitaire, l'économie a connu une croissance de 4,2% en 2021, portée par la consommation des ménages et les exportations (**ONU, 2022**). Toutefois, les inégalités sont restées élevées et la Banque mondiale estime que 42,7% de la population vit dans l'extrême pauvreté. En effet, la pauvreté est largement répandue en milieu rural, près de la moitié d'entre eux sont pauvres (51,0%). Les ménages dirigés par les hommes contiennent plus de pauvres que ceux dirigés par les femmes (44,7% contre 42,6%) (**INSTAT, 2022**). D'après la même source, l'incidence de la pauvreté c'est-à-dire la proportion de la population malienne qui n'arrive pas à dépenser 186 221 FCFA nécessaire pour satisfaire ses besoins de base, est estimée à 44,6% en 2021 contre 41,9% en 2020.

Les dépenses totales annuelles de consommation pour l'ensemble du pays en 2021 sont estimées à 6 135 milliards de FCFA contre 5 711 milliards de FCFA en 2020 (**INSTAT, 2022**). Plus de la moitié des dépenses (66 %) sont effectuées par les populations du milieu rural où résident la grande majorité de la population. Suivant le sexe du chef de ménage, 367 milliards de F CFA sont dépensés par les ménages dirigés par une femme (**INSTAT, 2022**).

Le niveau de pauvreté d'un ménage peut influencer l'accès de ses membres aux services sociaux essentiels. Une pauvreté accrue peut restreindre l'accès des personnes atteintes d'albinisme à des soins de santé de qualité, aggravant ainsi leur exclusion sociale alors qu'elles constituent l'une des couches vulnérables les plus demandeuses des soins médicaux spécifiques en dermatologie, en ophtalmologie et oncologie. De plus, cette situation aggrave l'exclusion des groupes les plus vulnérables, comme les personnes atteintes d'albinisme, qui présentent des besoins médicaux particuliers et nécessitent une prise en charge adaptée à leur condition.

1.1.5 Contexte socioculturel

Le Mali, situé au carrefour des grandes civilisations africaines, est composé de sociétés anciennes profondément impliquées dans la construction de la culture nationale. Pays laïc par sa constitution, le Mali garantit la coexistence pacifique de plusieurs religions. Les différentes communautés du pays, qui enrichissent sa diversité, rassemblent de nombreuses ethnies, chacune portant ses propres valeurs culturelles et son organisation sociale spécifique.

Cependant, malgré cette richesse culturelle, le Mali, comme beaucoup de pays d'Afrique subsaharienne, demeure fortement influencé par des croyances et des mythes issus des pratiques ancestrales, notamment à l'égard des groupes sociaux vulnérables, tels que les personnes atteintes d'albinisme (**FALL, 2018**). Bien que l'albinisme soit présent sur tous les continents à des fréquences variables, c'est en Afrique subsaharienne qu'il suscite le plus de préoccupations en raison des croyances qui lui sont associées. En ce sens que, dans certaines régions de l'Afrique de l'Ouest, de l'Est et du Sud, il est courant de penser que la naissance d'un enfant atteint d'albinisme est le signe surnaturel de malchance⁵. En effet, les parties du corps des personnes atteintes d'albinisme (cheveux, peau, dents, etc.) sont devenues des ingrédients recherchés

³ Loi de finances du Mali 2021

⁴ <https://fr.tradingeconomics.com/mali/gdp-per-capita>

⁵ <https://www.opensocietyfoundations.org/voices/nous-en-avons-assez-detre-ignores/episode/mali-episode-one-french/fr>

dans les potions de sorcellerie destinées à apporter à celui qui en détiendrait, la force, les richesses et même des résultats favorables aux élections pour accéder à des positions sociales enviées.

Cette perception, loin de s'estomper, persiste encore aujourd'hui dans certaines sociétés. De nos jours, les personnes vivant avec l'albinisme subissent non seulement des attaques et des crimes rituels, mais elles sont également victimes de discrimination, de stigmatisation et de marginalisation. Ces réalités compliquent non seulement leur intégration sociale, mais elles renforcent aussi la difficulté de leur condition, alimentée par la persistance des croyances et superstitions populaires.

1.1.6 Contexte sanitaire

La situation sanitaire est caractérisée en partie par l'accès aux services de santé de la reproduction et les mécanismes mis en place par le Gouvernement (la gratuité de la césarienne, des moustiquaires imprégnées d'insecticides à longue durée et du traitement du paludisme chez les femmes enceintes et les enfants de moins de 5 ans). Ces efforts ont eu des effets notables sur la réduction de la mortalité maternelle et infantile. En effet, le taux de mortalité maternelle a baissé de 368 décès maternels pour 100 000 naissances vivantes à 325 décès maternels de 2012 à 2018⁶. Quant à la mortalité infantile, elle a connu une légère baisse passant de 56 décès pour 1000 enfants de moins d'un an à 54 décès de 2012 à 2018⁷.

Cependant, le secteur de la Santé reste confronté à de nombreuses contraintes parmi lesquelles on peut citer : - (i) l'insécurité résiduelle dans le pays qui limite l'accès de certaines localités des régions du centre et du nord aux services de santé - (ii) l'insuffisance des ressources humaines et financières - (iii) la non disponibilité de locaux adaptés pour certaines structures au niveau du secteur et -(iv) l'insuffisance du matériel biomédical et sa maintenance.

Bien que certaines des mesures sanitaires mises en place par le Gouvernement aient un impact positif pour les personnes vivant avec un handicap et singulièrement pour les personnes atteintes d'albinisme (comme la distribution de moustiquaires et la prise en charge du paludisme), il reste des défis importants. Ces personnes ont des besoins spécifiques liés à leur vulnérabilité accrue aux risques de santé liés à l'exposition au soleil, ainsi qu'à des conditions de vie souvent marquées par la stigmatisation et un accès limité aux soins spécialisés. Un renforcement ciblé des services de santé et une sensibilisation accrue sont essentiels pour améliorer leur prise en charge et réduire les risques sanitaires associés à l'albinisme.

1.1.7 Contexte sécuritaire

Depuis l'insurrection sécessionniste de 2012 au Nord du pays et le coup d'Etat qui lui succéda, la situation au Centre et au Nord du Mali ne cesse de se dégrader (**IRIS, 2018**). L'instabilité politique et sécuritaire est désormais persistante au Nord. Cette instabilité persistante au Nord et au Centre du Mali depuis 2012 est le résultat d'une combinaison de facteurs politiques, ethniques, militaires et sociaux, qui se nourrissent mutuellement. Les efforts pour stabiliser la région et instaurer une paix durable se heurtent à des obstacles considérables, notamment la fragmentation du paysage politique et militaire et l'incapacité de l'État à répondre efficacement aux attentes des populations locales.

L'instabilité prolongée au Mali affecte l'ensemble des populations, mais les personnes atteintes d'albinisme se retrouvent particulièrement vulnérables face à des violences et des discriminations qui s'intensifient dans un contexte de crise. L'insécurité, la dégradation des infrastructures publiques et la persistance de croyances superstitieuses menacent gravement leur sécurité physique et leur bien-être. Il est crucial d'inclure leurs

⁶ Enquête harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages 2020 (EHCVM)

⁷ Enquête harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages 2020 (EHCVM)

besoins spécifiques dans les processus de paix et de reconstruction du pays, ainsi que de renforcer les dispositifs de protection sociale et juridique pour cette population particulièrement exposée.

1.1.8 Contexte politique et juridique

La République du Mali, dans le cadre de l'application des conventions ratifiées, a adopté et promulgué la Loi n° 2018-027 du 12 juin 2018⁸ relative aux droits des personnes en situation de handicap. Un décret précisant les modalités d'application de cette loi a été approuvé lors du Conseil des Ministres du 1er septembre 2021. Par ailleurs la Constitution du Mali, promulguée le 22 Juillet 2023, stipule dans son l'Article 1^{er} que : « **Tous les Maliens naissent et demeurent libres et égaux en droits et en devoirs. Toute discrimination fondée sur l'origine sociale, la région, la couleur, la langue, la race, l'ethnie, le sexe, la religion ou l'opinion politique est prohibée** ».

La Loi n° 2018-027 vise à promouvoir et protéger les droits des personnes en situation de handicap. Elle garantit aux personnes vivant avec un handicap, et plus particulièrement celles vivant avec albinisme, le droit à une assistance adaptée et à des mesures de protection sociale spécifiques. La prise en compte de la dimension du handicap est intégrée dans l'élaboration des politiques et des plans d'actions.

Selon la loi n°99-041 du 12 août 1999 portant code de prévoyance sociale ; le code de prévoyance sociale en république du Mali comprend les régimes suivants : - (i) un régime de prestations familiales, - (ii) un régime de réparation et de prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles, - (iii) un régime d'assurance vieillesse, invalidité et décès, et - (iv) un régime de protection contre la maladie.

La loi sur les droits des personnes en situation de handicap protège les individus atteints d'albinisme en garantissant l'égalité des droits, ce qui aide à réduire la stigmatisation et favorise leur acceptation sociale. Elle prévoit également un accès à des soins médicaux adaptés, comme les examens de la vue et les traitements dermatologiques. L'inclusion dans le code de prévoyance sociale assure une couverture en santé, assistance financière et services adaptés. Enfin, les mesures pour intégrer les personnes vivant avec un handicap dans divers aspects de la vie leur donnent une voix dans les politiques les concernant. Bien que cette loi soit un progrès pour les droits des personnes atteintes d'albinisme au Mali, des efforts continus sont nécessaires pour garantir leur véritable inclusion et protection.

La Loi N°2018-027 du 12 juin 2018, qui concerne les droits des personnes vivant avec un handicap, stipule dans son article 3 que « la dimension handicap doit être intégrée dans l'élaboration des politiques et des plans d'actions ». Le décret N°2021-0662/PT-RM du 23 septembre 2021 définit les modalités d'application de cette loi. En particulier, l'article 27 précise que les diplômés vivant avec un handicap, y compris ceux atteints d'albinisme, peuvent participer aux concours d'entrée dans la Fonction Publique de l'État et des Collectivités Territoriales (FPECT). Un quota de 15% est réservé aux personnes vivant avec un handicap lors des recrutements, garantissant l'égalité avec les autres candidats, mais ce quota s'applique uniquement à ceux ayant réussi le concours avec une note d'au moins 10/20. Un arrêté interministériel, impliquant les ministères concernés, établit les modalités d'application de ce quota.

Le Cadre Stratégique pour la Relance Économique et le Développement Durable (CREDD 2019-2023) (MEF, 2021) inclut un axe stratégique sur le développement du capital humain, visant à garantir que les efforts du gouvernement bénéficient aux populations, notamment les jeunes, les femmes et les personnes atteintes d'albinisme, en leur offrant une éducation de qualité, un accès à la santé, des emplois décents, de

⁸ Journal officiel de la république du Mali, N°22 du 18 Juin 2018

l'eau potable, un environnement sain et une meilleure protection sociale. L'accent mis sur l'éducation de qualité, l'accès aux soins de santé, et un environnement sain est essentiel pour améliorer leur qualité de vie. De plus, l'objectif global 5.7 du CREDD est de « Promouvoir la protection sociale pour prévenir la vulnérabilité et l'exclusion sociale ». Ces mesures offrent aux personnes atteintes d'albinisme une reconnaissance de leurs droits et des voies pour améliorer leur intégration sociale et économique.

1.2 Aspects méthodologiques

Les aspects méthodologiques rendent compte de la manière dont le thème a été abordé. Cette démarche méthodologique découle de la revue de la littérature et prend en compte la qualité des données et la complexité des concepts opérationnels.

1.2.1 Définition des concepts

Albinos

Il s'agit d'une personne dont la peau est dépourvue de pigmentation ; on dit d'une telle personne qu'elle est albinos. Une personne atteinte d'albinisme possède une peau décolorée, des poils et des cheveux blancs, des yeux bleus, gris, voire rougeâtres.

Au Mali il est fréquent d'entendre les termes suivants : Albinos, Toubabou (le blanc), Gon-bèlè (postérieur du singe), Yéfèkè (malvoyant), etc. (AMPA, 2020). Le terme Yéfèkè est le plus significatif à la condition génétique des personnes vivant avec l'albinisme. Quant au terme albinos, il aurait une connotation péjorative ; ainsi les groupes qui défendent la dignité des personnes vivant avec l'albinisme préfèrent ce terme ici utilisé et ses semblables tels que : personnes atteintes d'albinisme, Elèves/étudiant/enfant vivant avec l'albinisme (AMPA, 2020).

Population active

C'est l'ensemble des personnes des deux sexes qui fournissent la main d'œuvre pour la production des biens et des services pendant une période de référence donnée. La population active comprend la population active occupée et les chômeurs.

Population active occupée

C'est l'ensemble des personnes des deux sexes en âge de 15-64 ans qui ont travaillé au moins trois jours pendant la semaine de référence.

Chômeur

Est chômeur, toute personne qui n'a pas travaillé pendant la semaine de référence ou qui a travaillé moins de trois jours durant cette semaine, mais qui recherche un emploi.

Fréquentation scolaire des personnes atteintes d'albinisme

La fréquentation scolaire est la fréquentation d'un établissement formel public ou privé, ou communautaire (laïc ou confessionnel) pour faire des études régulières à un niveau quelconque et pendant une période déterminée. En d'autres termes, la fréquentation scolaire désigne la participation d'un individu à un établissement éducatif, qu'il soit public, privé ou communautaire, et ce, dans le cadre d'études régulières à différents niveaux (primaire, secondaire, supérieur) sur une période définie. Cette notion englobe divers aspects cruciaux de l'éducation.

Situation d'activité des personnes atteintes d'albinisme

La situation d'activité permet de mesurer la participation de la population à l'activité économique pendant la semaine précédant le recensement. Ainsi, une personne peut être considérée comme occupée, chômeur, recherche de premier emploi, élève/étudiant, femme au foyer, rentier, retraité, etc.

Alphabétisation des personnes atteintes d'albinisme

Une personne alphabétisée est une personne capable à la fois de lire et écrire dans une langue quelconque. Cette définition englobe non seulement la capacité de déchiffrer des mots et des phrases, mais aussi celle de comprendre et d'interpréter des textes écrits. L'alphabétisation est essentielle pour participer pleinement à la vie sociale, économique et culturelle.

Situation matrimoniale des personnes atteintes d'albinisme

L'État matrimonial renvoie à la situation d'une personne par rapport à l'union qui désigne ici un engagement de vie conjointe contracté avec une personne de sexe opposé. Le contrat qui unit les deux personnes peut être :

- Légal s'il est reconnu par les lois civiles ;
- Coutumier s'il se rattache aux coutumes et us de groupe ;
- Social s'il est reconnu par la communauté alors que les parties n'ont recours ni à un contrat civil ni à un contrat coutumier ;
- Religieux si l'union est célébrée par un office religieux.

Célibataire

Un célibataire est une personne qui n'a jamais été mariée quelle que soit la forme du mariage (mariage civil, religieux ou coutumier).

Ménage ordinaire

Un ménage ordinaire est un individu ou un ensemble d'individus, apparentés ou non, vivant sous le même toit (ou dans la même concession), partageant le plus souvent les mêmes repas, reconnaissant l'autorité d'un même individu appelé chef de ménage, et dont les ressources ou les dépenses sont également communes ou au moins en partie.

1.2.2 Présentation des indicateurs et méthodes de calcul

Toutes les variables permettant d'obtenir les indicateurs ont été saisies au cours du RGPH5 et elles permettent de rendre compte de la situation des personnes atteintes d'albinisme au Mali. Grâce à ces données, il est possible de mieux comprendre et analyser leur situation socioéconomique, leur répartition géographique, ainsi que d'autres aspects importants de leur vie.

Âge moyen des personnes atteintes d'albinisme au Mali

C'est la moyenne d'âge de la population atteinte d'albinisme recensée au cours de RGPH5. La moyenne d'âge de la population atteinte d'albinisme est simplement la somme des âges de toutes les personnes ayant l'albinisme, divisée par le nombre total de ces personnes. Elle donne un aperçu de l'âge moyen des individus touchés par cette condition au sein de la population étudiée.

Poids démographique des personnes atteintes d'albinisme au Mali

Le poids des personnes atteintes d'albinisme correspond à la proportion de cette population par rapport à l'ensemble de la population totale. Il se calcule en divisant le nombre de personnes atteintes d'albinisme par la population totale, puis en multipliant le résultat par 100.

$$\text{Poids démographique} = \frac{\text{Effectif des personnes atteintes d'albinisme}}{\text{Effectif de la population totale}} * 100$$

Rapport de masculinité des personnes atteintes d'albinisme au Mali

C'est le ratio entre la population masculine atteinte d'albinisme et la population féminine atteinte d'albinisme, multiplié par 100. En d'autres termes, cet indicateur indique combien de personnes de sexe masculin atteintes d'albinisme il y a pour 100 personnes de sexe féminin atteintes d'albinisme.

$$\text{Rapport de masculinité} = \frac{\text{Population masculine atteinte d'albinisme}}{\text{Population féminine atteinte d'albinisme}} * 100$$

Proportion des femmes atteintes d'albinisme au Mali

Cet indicateur représente la proportion de femmes atteintes d'albinisme par rapport à l'ensemble de la population des personnes atteintes d'albinisme. Il est obtenu en divisant le nombre de femmes atteintes d'albinisme par la population totale de personnes atteintes d'albinisme, puis en multipliant le résultat par 100.

$$\text{Proportion des femmes} = \frac{\text{Effectif des femmes atteintes d'albinisme}}{\text{Effectif total des personnes atteintes d'albinisme}} * 100$$

Taux d'occupation des personnes atteintes d'albinisme au Mali

Il s'agit de la proportion de personnes atteintes d'albinisme en âge de travailler (15-64 ans) occupées. Cette proportion est calculée en divisant le nombre de personnes atteintes d'albinisme, âgées de 15-64 ans occupées par le nombre total de personnes atteintes d'albinisme en d'âge de 15-64 ans, puis en multipliant le résultat par 100.

$$\text{Taux d'occupation} = \frac{\text{Effectif des personnes atteintes d'albinisme de 15 – 64 ans occupées}}{\text{Effectif total des personnes atteintes d'albinisme de 15 – 64 ans}} * 100$$

Taux d'alphabétisation des personnes atteintes d'albinisme au Mali

Il s'agit de la proportion de personnes âgées de 15 ans et plus atteintes d'albinisme qui savent lire et écrire dans une langue quelconque. Cette proportion est calculée en divisant le nombre de personnes atteintes d'albinisme, âgées de 15 ans et plus, capables de lire et d'écrire, par le nombre total de personnes atteintes d'albinisme dans cette tranche d'âge, puis en multipliant le résultat par 100.

$$\text{Taux d'alphabétisation} = \frac{\text{Personnes atteintes d'albinisme âgées de 15 ans et plus capable de lire et écrire}}{\text{Effectif total des personnes atteintes d'albinisme âgées de 15 ans et plus}} * 100$$

1.2.3 Evaluation de la qualité des données

En général, les données ont été examinées à l'aide d'un rapport sur la qualité des données. Cette analyse se concentre sur l'évaluation des valeurs manquantes pour différentes variables. Le tableau 1.01 présente les taux de valeurs manquantes pour ces variables. Il en ressort que la qualité des données est jugée satisfaisante pour effectuer les analyses, car tous les taux sont inférieurs à 10%, ce qui est considéré comme acceptable.

Tableau 1.01: Taux de non déclaré (en %) de quelques variables en lien avec les personnes atteintes d'albinisme

Variables	Effectifs	Effectifs ND	%ND
Age	49634	0	0
Sexe	49634	0	0
Lien de parenté avec le chef de ménage	49634	0	0
Survie du père	49634	0	0
Survie de la mère	49634	0	0
Nationalité	49634	0	0
Possession de l'acte de naissance	49634	0	0
Fréquentation scolaire	44959	654	1,5
Niveau d'instruction	44959	365	0,8
Alphabétisation	27696	813	2,9
État matrimonial	31182	2753	8,8
Situation par rapport à l'activité	25453	92	0,4

1.3 Vue d'ensemble

Ce chapitre a consisté à souligner les contextes géographique, historique, démographique, socioéconomique, socioculturel, sanitaire, sécuritaire et politique en rapport avec la situation des personnes atteintes d'albinisme au Mali. Sur le plan méthodologique, il a également présenté les concepts clés et les indicateurs employés dans ce rapport. La compréhension de ces éléments est essentielle pour appréhender les analyses dans les chapitres suivants. Le prochain chapitre se concentrera sur le poids et le volume des personnes atteintes d'albinisme au Mali.

CHAPITRE 2 : VOLUME ET POIDS DES PERSONNES ATTEINTES D'ALBINISME

Ce chapitre se concentre sur la présentation de l'effectif et de la répartition démographique des personnes atteintes d'albinisme, en fonction de la région, du milieu de résidence, du type de population et du niveau de vie du ménage. Il est essentiel d'examiner comment ces variables influencent la situation des personnes atteintes d'albinisme au Mali ainsi que les défis démographiques associés. Cette section analyse la situation des personnes atteintes d'albinisme à partir des données recueillies lors du RGPH5.

2.1 Volume et poids selon la région

En 2022, le Mali comptait 49 634 personnes atteintes d'albinisme, dont 24 391 de sexe féminin, représentant ainsi 0,2% de la population totale du pays. Comme pour la population du Mali, il y a légèrement plus d'hommes que de femmes parmi les personnes atteintes d'albinisme, avec un ratio de 103,5 hommes pour 100 femmes.

La répartition des personnes atteintes d'albinisme est inégale. Le district de Bamako abrite 14,2% de cette population, tandis que la région de Taoudenni n'en compte que 0,6%. Les disparités dans le rapport de masculinité varient selon les régions. Le tableau 2.01 illustre que, dans presque toutes les régions, il y a davantage d'hommes que de femmes atteintes d'albinisme. Dans la région de Taoudenni, on observe 143,4 hommes pour 100 femmes, alors que le district de Bamako présente le ratio le plus bas, avec 88,9 hommes pour 100 femmes. En ce qui concerne les femmes atteintes d'albinisme, elles représentent 49,1% de la population des personnes atteintes d'albinisme. Cette proportion est de 49,7 pour le niveau national.

Tableau 2.01: Répartition des personnes atteintes d'albinisme selon la région et le sexe ; Poids démographique⁹ (%) des personnes atteintes d'albinisme, rapport de masculinité¹⁰ et pourcentage des femmes

Région de résidence	Effectif			Pourcentage			Poids démographique %	RM (%)	% Femmes
	Mas.	Fém.	Ens.	Mas.	Fém.	Ens.			
Kayes	2610	2511	5121	5,3	5,1	10,3	0,3	103,9	49,0
Koulikoro	2052	1932	3984	4,1	3,9	8,0	0,2	106,2	48,5
Sikasso	1320	1260	2580	2,7	2,5	5,2	0,2	104,8	48,8
Ségou	2726	2743	5469	5,5	5,5	11,0	0,2	99,4	50,2
Mopti	1532	1370	2902	3,1	2,8	5,8	0,3	111,8	47,2
Tombouctou	1162	973	2135	2,3	2,0	4,3	0,3	119,4	45,6
Gao	1361	1297	2658	2,7	2,6	5,4	0,4	104,9	48,8
Kidal	195	172	367	0,4	0,3	0,7	0,5	113,4	46,9
Taoudenni	162	113	275	0,3	0,2	0,6	0,3	143,4	41,1
Ménaka	316	268	584	0,6	0,5	1,2	0,3	117,9	45,9

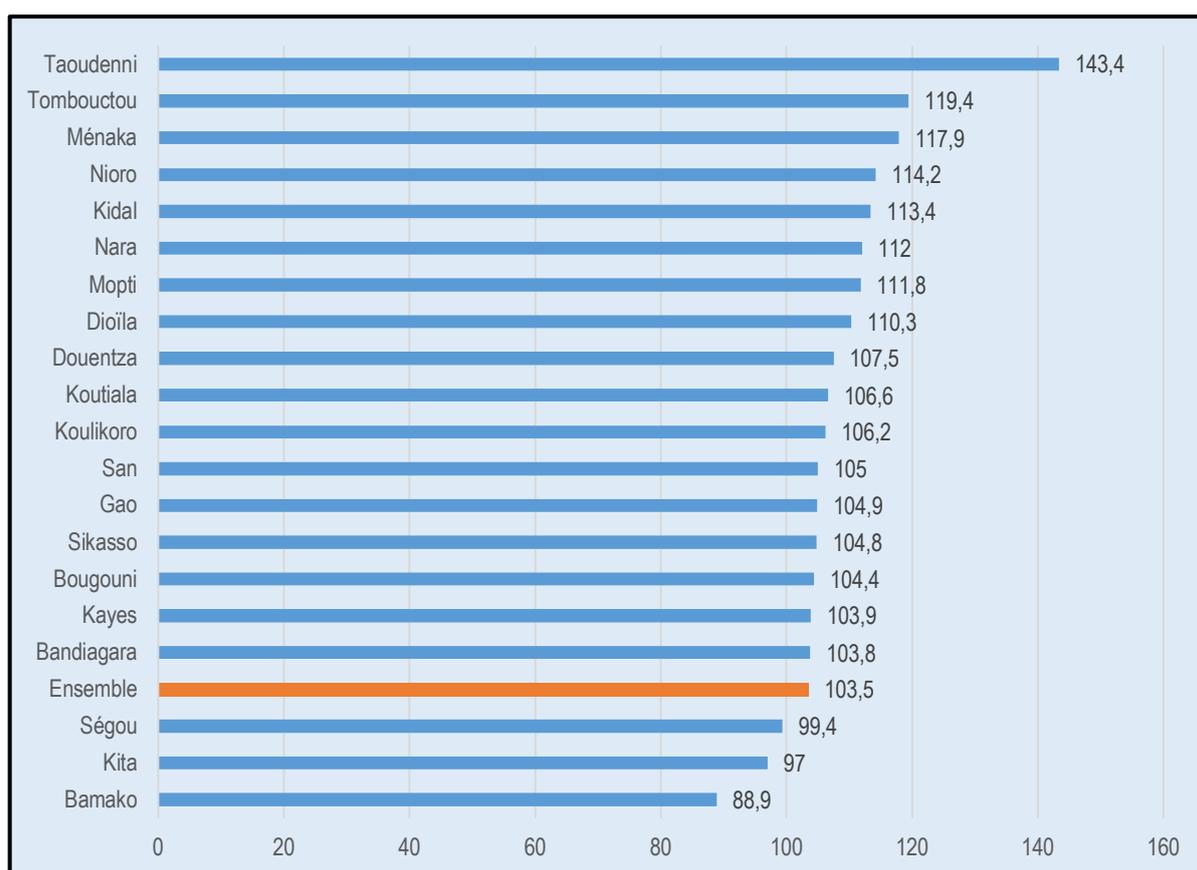
⁹ Le poids démographique se calcule en divisant le nombre de personnes atteintes d'albinisme par la population totale à chaque niveau, puis en multipliant le résultat par 100.

¹⁰ Le rapport de masculinité est obtenu en divisant la population masculine atteinte d'albinisme par la population féminine atteinte d'albinisme, multiplié par 100.

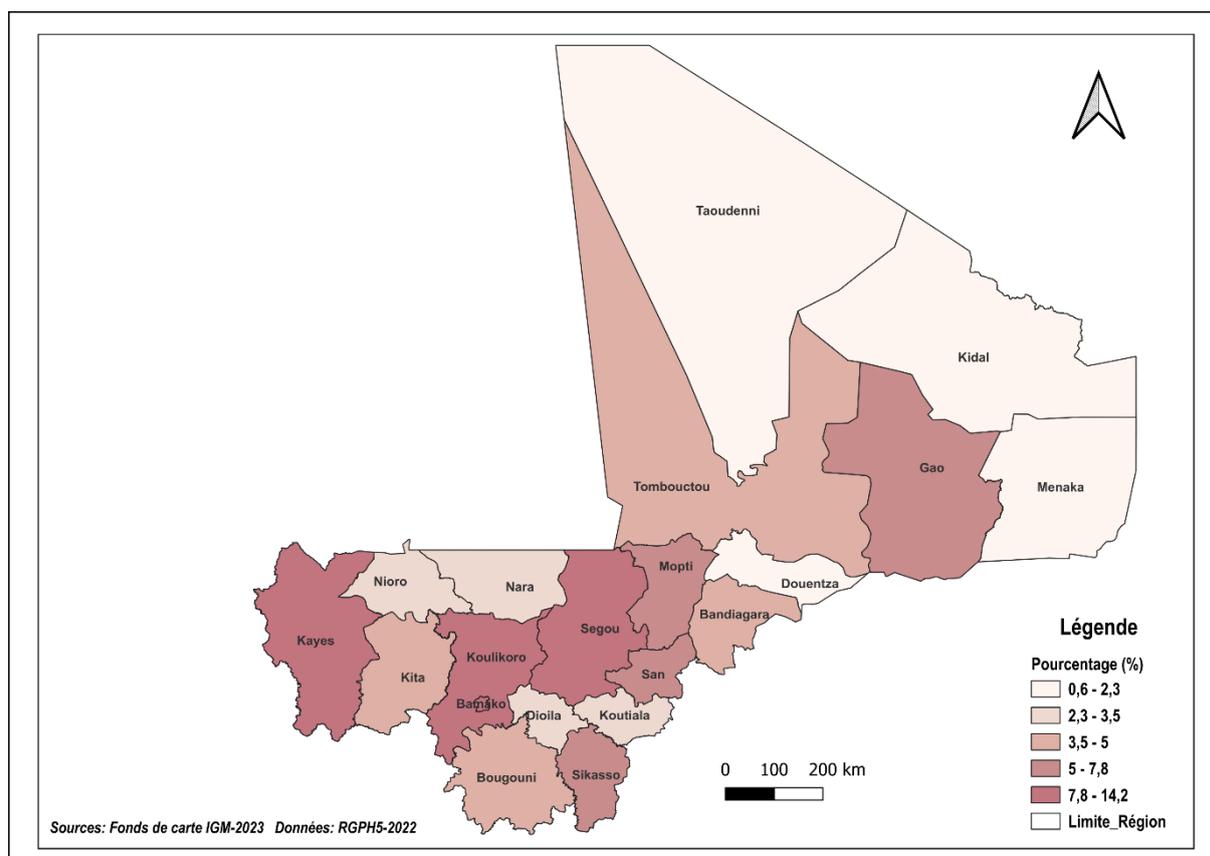
Région de résidence	Effectif			Pourcentage			Poids démographique %	RM (%)	% Femmes
	Mas.	Fém.	Ens.	Mas.	Fém.	Ens.			
Nioro	683	598	1281	1,4	1,2	2,6	0,2	114,2	46,7
Kita	867	894	1761	1,7	1,8	3,5	0,3	97,0	50,8
Dioïla	888	805	1693	1,8	1,6	3,4	0,3	110,3	47,5
Nara	721	644	1365	1,5	1,3	2,8	0,5	112,0	47,2
Bougouni	1234	1182	2416	2,5	2,4	4,9	0,2	104,4	48,9
Koutiala	811	761	1572	1,6	1,5	3,2	0,1	106,6	48,4
San	1948	1856	3804	3,9	3,7	7,7	0,5	105,0	48,8
Douentza	274	255	529	0,6	0,5	1,1	0,4	107,5	48,2
Bandiagara	1065	1026	2091	2,1	2,1	4,2	0,3	103,8	49,1
Bamako	3316	3730	7046	6,7	7,5	14,2	0,2	88,9	52,9
Ensemble	25243	24391	49634	50,9	49,1	100,0	0,2	103,5	49,1

Le rapport de masculinité présente également des disparités entre les régions. Il montre un nombre supérieur d'hommes par rapport aux femmes dans toutes les régions, sauf dans les régions de Ségou, Kita et le District de Bamako où on observe plus de femmes que d'hommes.

Graphique 2.01: Rapport de masculinité des personnes atteintes d'albinisme par région en 2022 (%)



Carte 2.01 : Pourcentage des personnes atteintes d'albinisme selon la région (%)



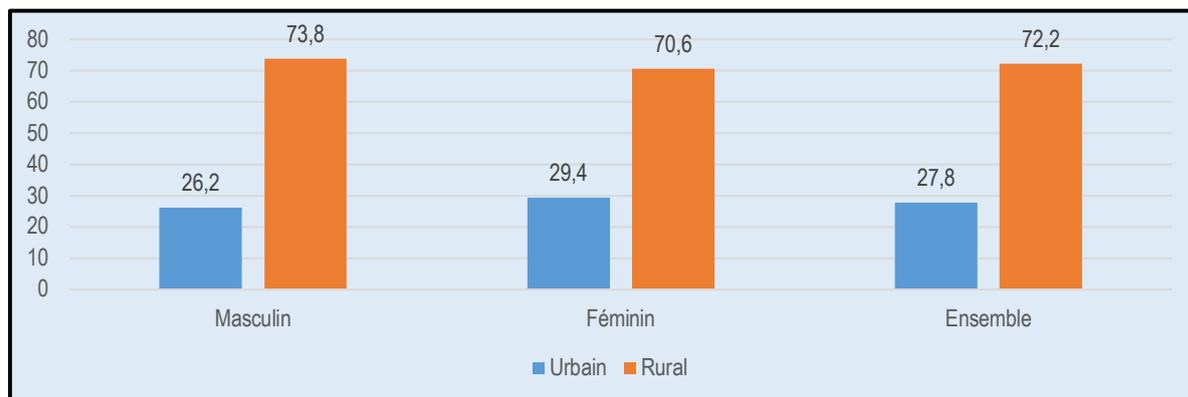
2.2 Volume et poids selon le milieu de résidence

A l'image de la population du Mali, les personnes atteintes d'albinisme sont plus fréquentes en milieu rural qu'en milieu urbain, avec 72,2% vivant dans des zones rurales contre 27,8% en milieu urbain. Le tableau 2.02 indique que le pourcentage de femmes atteintes d'albinisme est légèrement plus élevé en milieu urbain, représentant 52,0%, contre 48,0% en milieu rural. Par ailleurs, le rapport de masculinité diffère selon le milieu de résidence : en milieu urbain, on trouve 92,3 hommes pour 100 femmes atteintes d'albinisme, tandis qu'en milieu rural, ce chiffre s'élève à 108,1 hommes pour 100 femmes.

Tableau 2.02: Répartition des personnes atteintes d'albinisme par milieu de résidence selon le sexe ; Poids démographique (%), rapport de masculinité et pourcentage des femmes

Milieu de résidence	Effectif			Pourcentage			Poids démographique %	RM (%)	% Femmes
	Mas.	Fém.	Ens.	Mas.	Fém.	Ens.			
Urbain	6623	7172	13795	26,2	29,4	27,8	0,2	92,3	52,0
Rural	18620	17219	35839	73,8	70,6	72,2	0,2	108,1	48,0
Ensemble	25243	24391	49634	100,0	100,0	100,0	0,2	103,5	49,1

Graphique 2.02: Répartition des personnes atteintes d'albinisme par milieu de résidence selon le sexe (%)



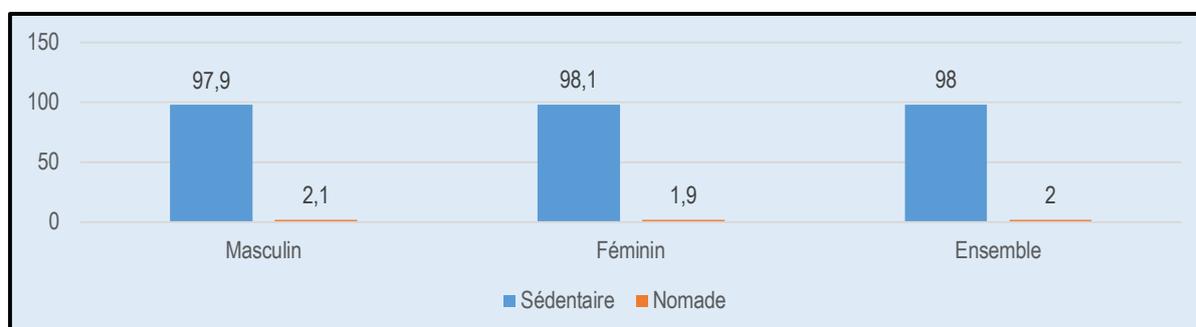
2.3 Volume et poids selon le type de population

Le tableau 2.03 montre que la grande majorité des personnes atteintes d'albinisme sont sédentaires, avec 98,0% de cette population vivant de manière sédentaire. Cette tendance se retrouve également chez les deux sexes. Quel que soit le type de population, le rapport de masculinité est en faveur des hommes : parmi les personnes atteintes d'albinisme vivant de façon sédentaire, il y a 103,2 hommes pour 100 femmes, tandis que chez les nomades, ce ratio est de 117,7 hommes pour 100 femmes. De plus, le pourcentage de femmes atteintes d'albinisme est légèrement plus élevé chez les populations sédentaires (49,2%) par rapport à celles des nomades (45,9%).

Tableau 2.03 : Répartition des personnes atteintes d'albinisme par type de population selon le sexe ; Poids démographique (%) des personnes atteint, rapport de masculinité et pourcentage des femmes

Type de population	Effectif			Pourcentage			Poids démographique %	RM (%)	% Femmes
	Mas.	Fém.	Ens.	Mas.	Fém.	Ens.			
Sédentaire	24705	23934	48639	97,9	98,1	98,0	0,2	103,2	49,2
Nomade	538	457	995	2,1	1,9	2,0	0,2	117,7	45,9
Ensemble	25243	24391	49634	100,0	100,0	100,0	0,2	103,5	49,1

Graphique 2.03: répartition des personnes atteintes d'albinisme par type de population selon le sexe (%)



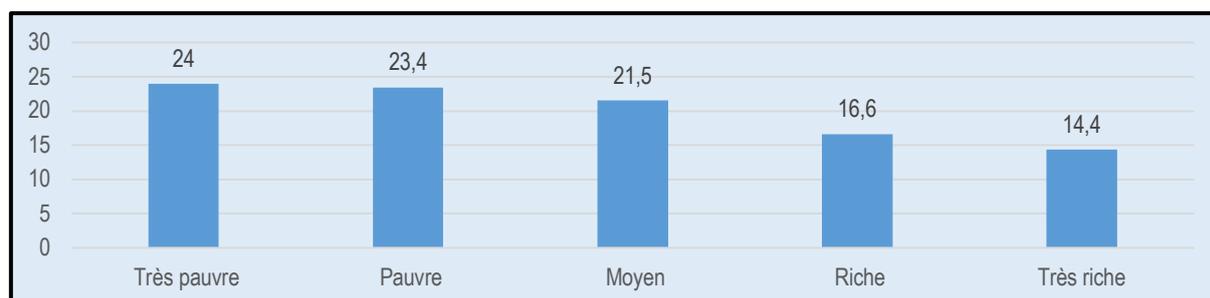
2.4 Volume et poids selon le niveau de vie du ménage

Selon les données du tableau 2.04, les personnes atteintes d'albinisme sont plus fréquentes dans les ménages pauvres. En effet, 24,0% des personnes concernées se trouvent dans les ménages très pauvres, tandis que seulement 14,4% appartiennent aux ménages très riches. Un phénomène similaire se manifeste également en fonction du sexe : quelle que soit le niveau de vie du ménage, la proportion de personnes atteintes d'albinisme diminue à mesure que leur niveau de vie s'améliore. Cela met en évidence que les difficultés rencontrées par cette population sont communes, indépendamment du sexe.

Tableau 2.04 : Effectif et pourcentage des personnes atteintes d'albinisme selon le niveau de de vie du ménage et le sexe

Niveau de vie du ménage	Effectif			Pourcentage			Poids démographique %	RM (%)	% Femmes
	Mas.	Fém.	Ens.	Mas.	Fém.	Ens.			
Très pauvre	6191	5733	11923	24,5	23,5	24,0	0,3	108,0	48,1
Pauvre	6030	5589	11619	23,9	22,9	23,4	0,2	107,9	48,1
Moyen	5420	5269	10689	21,5	21,6	21,5	0,2	102,9	49,3
Riche	4187	4073	8260	16,6	16,7	16,6	0,2	102,8	49,3
Très riche	3415	3728	7143	13,5	15,3	14,4	0,2	91,6	52,2
Ensemble	25243	24391	49634	100,0	100,0	100,0	0,2	103,5	49,1

Graphique 2.04: Répartition des personnes atteintes d'albinisme selon le niveau de vie du ménage (%)



2.5 Vue d'ensemble

Ce chapitre avait pour objectif de mettre en lumière le nombre de personnes atteintes d'albinisme en fonction de la région, du milieu de résidence, du type de population et du niveau de vie des ménages. La majorité de ces personnes résident dans le district de Bamako (14,2%) et la plupart vivent en milieu rural, à hauteur de 72,2%, contre 27,8% en milieu urbain. Presque toutes les personnes atteintes d'albinisme sont sédentaires (98,0%). Ce chapitre a également permis d'appréhender le poids de cette sous-population dans la population totale du Mali, où les données du RGPH5 indiquent qu'elle représente 0,2 %. Parmi elles, 49,1% sont des femmes, et le rapport de masculinité est de 103,5 hommes atteints d'albinisme pour 100 femmes. Près 47% d'entre eux sont dans des ménages très pauvres et pauvres, tandis que 14,4% seulement vivent dans des ménages très riches. Ces statistiques aident à mieux comprendre la situation des personnes atteintes d'albinisme. Le prochain chapitre se concentrera sur les caractéristiques sociodémographiques et culturelles de cette population.

CHAPITRE 3 : CARACTERISTIQUES SOCIODÉMOGRAPHIQUES ET CULTURELLES DES PERSONNES ATTEINTES D'ALBINISME

Ce chapitre a pour objet la présentation des caractéristiques sociodémographiques et de citoyenneté des personnes atteintes d'albinisme. En outre, ce chapitre fournit des informations sur la possession d'actes de naissance, l'enrôlement au Recensement Administratif à Vocation d'Etat Civil (RAVEC) et l'état matrimonial, soulignant l'importance de ces documents pour l'accès aux droits et services essentiels. Ce qui permet d'aborder les sections suivantes : caractéristiques sociodémographiques, possession d'acte de naissance, statut d'enrôlement au RAVEC et état matrimonial des personnes atteintes d'albinisme.

3.1 Caractéristiques sociodémographiques des personnes atteintes d'albinisme

3.1.1 Structure par groupe d'âges et le sexe

Dans l'ensemble, la population des personnes atteintes d'albinisme au Mali est majoritairement composée de jeunes. Selon les données du tableau 3.01, les enfants âgés de 0 à 4 ans représentent 16,8% de l'ensemble des personnes atteintes d'albinisme. Ceux de moins de 15 ans forment 44,2% de cette population, tandis que la tranche d'âge active (15-64 ans) compte 51,3%. En revanche, seulement 4,5% des personnes atteintes d'albinisme ont 65 ans ou plus. À l'échelle nationale, les enfants de 0 à 4 ans représentent 18% de la population totale, ceux de moins de 15 ans 47,2%, et la population active (15-64 ans) 49,9%. Seuls 2,9% ont 65 ans ou plus. La répartition de cette population des personnes atteintes d'albinisme montre une prédominance masculine, en particulier dans les tranches d'âge de 0 à 14 ans et de 45 à 99 ans. En revanche, dans les groupes d'âge de 15 à 44 ans et au-delà de 100 ans, les femmes sont plus nombreuses que les hommes.

Tableau 3.01: Répartition des personnes atteintes d'albinisme selon le groupe d'âge et le sexe ; Poids démographique (%) des personnes atteintes d'albinisme, rapport de masculinité et pourcentage des femmes

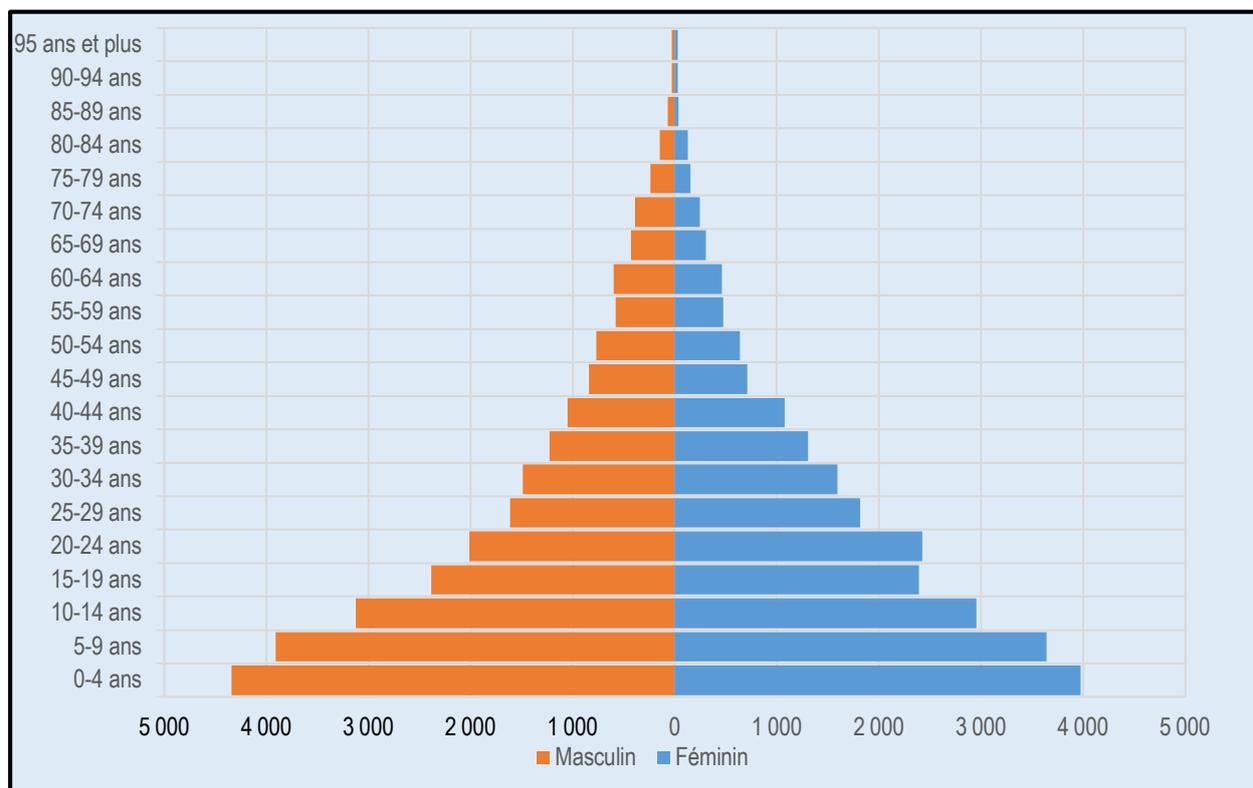
Groupes d'âges	Effectif			Pourcentage			Poids démographique %	RM %	% Femmes
	Mas.	Fém.	Ens.	Mas.	Fém.	Ens.			
0-4 ans	4338	3977	8315	8,7	8,0	16,8	0,2	109,1	47,8
5-9 ans	3908	3641	7548	7,9	7,3	15,2	0,2	107,3	48,2
10-14 ans	3120	2955	6075	6,3	6,0	12,2	0,2	105,6	48,6
15-19 ans	2382	2395	4777	4,8	4,8	9,6	0,2	99,5	50,1
20-24 ans	2013	2422	4434	4,1	4,9	8,9	0,2	83,1	54,6
25-29 ans	1610	1814	3424	3,2	3,7	6,9	0,2	88,8	53,0
30-34 ans	1490	1593	3083	3,0	3,2	6,2	0,2	93,5	51,7
35-39 ans	1228	1303	2531	2,5	2,6	5,1	0,2	94,2	51,5
40-44 ans	1048	1079	2128	2,1	2,2	4,3	0,2	97,1	50,7
45-49 ans	837	713	1550	1,7	1,4	3,1	0,3	117,4	46,0
50-54 ans	769	640	1409	1,5	1,3	2,8	0,3	120,2	45,4
55-59 ans	580	478	1058	1,2	1,0	2,1	0,3	121,3	45,2
60-64 ans	597	462	1060	1,2	0,9	2,1	0,3	129,2	43,6
65-69 ans	427	302	729	0,9	0,6	1,5	0,3	141,4	41,4
70-74 ans	386	245	631	0,8	0,5	1,3	0,4	157,6	38,8

Groupes d'âges	Effectif			Pourcentage			Poids démographique %	RM %	% Femmes
	Mas.	Fém.	Ens.	Mas.	Fém.	Ens.			
75-79 ans	239	155	394	0,5	0,3	0,8	0,4	154,2	39,3
80-84 ans	144	130	273	0,3	0,3	0,6	0,4	110,8	47,6
85-89 ans	67	34	100	0,1	0,1	0,2	0,4	197,1	34,0
90-94 ans	31	28	59	0,1	0,1	0,1	0,5	110,7	47,5
95-99 ans	21	14	35	0,0	0,0	0,1	0,6	150,0	40,0
100 ans et plus	7	15	22	0,0	0,0	0,0	0,8	46,7	68,2
Ensemble	25243	24391	49634	50,9	49,1	100,0	0,2	103,5	49,1

3.1.2 Structure de la population des personnes atteintes d'albinisme

En 2022, la pyramide des âges des personnes atteintes d'albinisme au Mali présente une forme typique des populations subsahariennes, caractérisée par une base large qui se rétrécit progressivement avec l'âge. À des âges plus avancés, la pyramide se resserre, ce qui reflète des taux de fécondité et de mortalité élevés. Cette structure met en évidence l'extrême jeunesse de cette population, dont l'âge moyen est de 23,3 ans. Ce chiffre reste relativement proche de l'âge moyen de la population malienne, qui est de 21,4 ans.

Graphique 3.01: Pyramide des âges des personnes atteintes d'albinisme au Mali



3.2 Caractéristiques de citoyenneté des personnes atteintes d'albinisme

La distribution de la population des personnes atteintes d'albinisme par nationalité ne change pas selon le sexe. En effet, quel que soit le sexe, plus de 99% sont maliennes ; 0,5% sont des étrangers tandis que 0,1% sont des apatrides. Il y a 0,3% des personnes atteintes d'albinisme dont la nationalité n'est pas connue. Le constat est le même pour les deux sexes. (Tableau 3.02)

Tableau 3.02: Effectif et pourcentage des personnes atteintes d'albinisme selon la nationalité et le sexe

Nationalité	Effectif			Pourcentage		
	Mas.	Fém.	Ens.	Mas.	Fém.	Ens.
Malien	25019	24190	49 209	99,1	99,2	99,1
Étranger	124	111	234	0,5	0,5	0,5
Apatride	37	29	66	0,1	0,1	0,1
NSP	63	61	126	0,2	0,3	0,3
Ensemble	25243	24391	49635	100,0	100,0	100,0

3.3 Possession d'acte de naissance

3.3.1 Variation de la possession d'acte de naissance des personnes atteintes d'albinisme selon la région

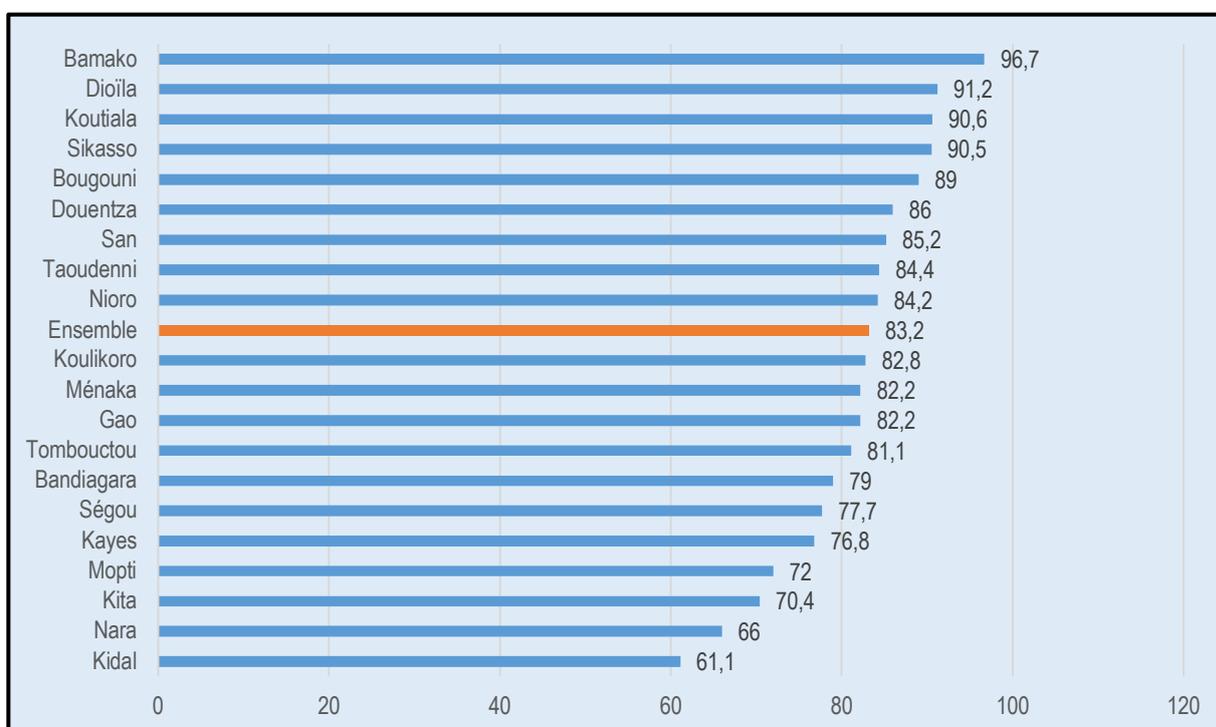
La répartition de la population des personnes atteintes d'albinisme par région selon la possession d'acte de naissance et le sexe révèle que plus de 70% des personnes atteintes d'albinisme dans chaque région possèdent un acte de naissance, à l'exception des régions de Kidal et de Nara où respectivement 61,1 % et 66,0% en possèdent. Dans le district de Bamako, cette proportion atteint 96,7%. Quel que soit le sexe des personnes atteintes d'albinisme la tendance reste presque la même. Dans l'ensemble, 83,2% des personnes atteintes d'albinisme possèdent un acte de naissance. La proportion des personnes atteintes d'albinisme détentrices d'acte de naissance n'est pas très différentes de celle de la population du Mali. En comparaison, au niveau national, le taux de possession d'acte de naissance est de 83,4% pour l'ensemble du pays. (Tableau 3.03)

Tableau 3.03 : Effectif et pourcentage des personnes atteintes d'albinisme selon le statut de possession d'acte de naissance, le sexe et la région

Région	Masculin				Féminin				Ensemble			
	Oui	Non	Ens.	Eff.	Oui	Non	Ens.	Eff.	Oui	Non	Ens :	Eff.
Kayes	80,0	20,0	100,0	2609	73,6	26,4	100,0	2511	76,8	23,2	100,0	5121
Koulikoro	82,4	17,6	100,0	2051	83,4	16,6	100,0	1931	82,8	17,2	100,0	3982
Sikasso	90,8	9,2	100,0	1320	90,3	9,7	100,0	1260	90,5	9,5	100,0	2581
Ségou	79,0	21,0	100,0	2726	76,5	23,5	100,0	2743	77,7	22,3	100,0	5470
Mopti	70,9	29,1	100,0	1532	73,3	26,7	100,0	1370	72,0	28,0	100,0	2902
Tombouctou	80,4	19,6	100,0	1162	82,0	18,0	100,0	972	81,1	18,9	100,0	2134
Gao	82,5	17,5	100,0	1361	81,8	18,2	100,0	1297	82,2	17,8	100,0	2657
Kidal	62,5	37,3	100,0	197	59,3	40,7	100,0	172	61,1	38,9	100,0	369
Taoudenni	82,6	17,4	100,0	162	86,7	13,3	100,0	113	84,4	15,6	100,0	276
Ménaka	84,3	15,7	100,0	316	79,8	20,2	100,0	268	82,2	17,8	100,0	584

Région	Masculin				Féminin				Ensemble			
	Oui	Non	Ens.	Eff.	Oui	Non	Ens.	Eff.	Oui	Non	Ens :	Eff.
Nioro	85,4	14,6	100,0	683	82,8	17,2	100,0	598	84,2	15,8	100,0	1281
Kita	71,5	28,5	100,0	867	69,4	30,6	100,0	894	70,4	29,6	100,0	1761
Dioïla	91,9	8,1	100,0	888	90,3	9,7	100,0	805	91,2	8,8	100,0	1692
Nara	66,8	33,2	100,0	721	65,1	34,9	100,0	644	66,0	34,0	100,0	1365
Bougouni	90,0	10,0	100,0	1235	87,9	12,1	100,0	1182	89,0	11,0	100,0	2417
Koutiala	90,4	9,6	100,0	811	90,8	9,2	100,0	760	90,6	9,4	100,0	1571
San	85,6	14,4	100,0	1948	84,8	15,2	100,0	1856	85,2	14,8	100,0	3804
Douentza	86,1	13,9	100,0	274	86,3	13,7	100,0	255	86,0	14,0	100,0	530
Bandiagara	80,1	19,9	100,0	1064	77,8	22,2	100,0	1026	79,0	21,0	100,0	2091
Bamako	97,0	3,0	100,0	3317	96,5	3,5	100,0	3730	96,7	3,3	100,0	7047
Ensemble	83,7	16,3	100,0	25243	82,7	17,3	100,0	24391	83,2	16,8	100,0	49633

Graphique 3.02: Pourcentage des personnes atteintes d'albinisme possédant un acte de naissance selon la région (%)



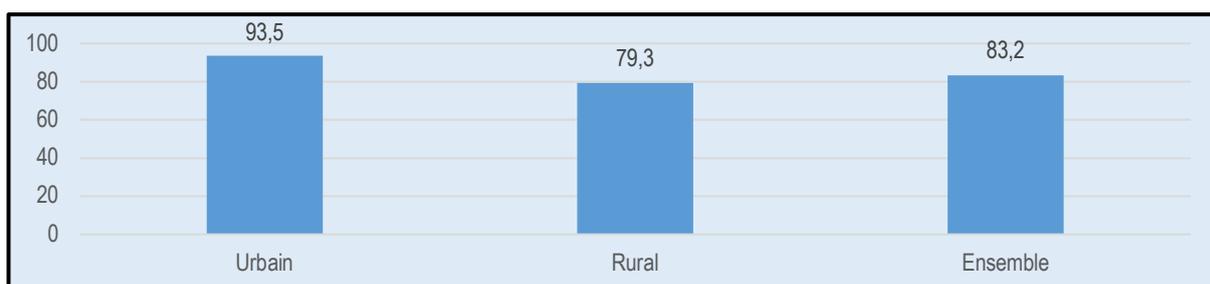
3.3.2 Variation de la possession d'acte de naissance des personnes atteintes d'albinisme selon le milieu de résidence

L'analyse du tableau 3.04 met en évidence les différences dans la possession d'actes de naissance entre les milieux urbain et rural pour les personnes atteintes d'albinisme. Il apparaît que 93,5% des personnes atteintes d'albinisme en milieu urbain détiennent un acte de naissance, contre 79,3% en milieu rural. Ce constat est valable pour les deux sexes. Au niveau national, 97,7% de la population urbaine possède un acte de naissance, tandis que ce chiffre est de 77,5% pour la population rurale.

Tableau 3.04: Effectif et pourcentage des personnes atteintes d'albinisme selon du statut de possession d'acte de naissance, le sexe et le milieu de résidence

Milieu de résidence	Masculin				Féminin				Ensemble			
	Oui	Non	Ens.	Eff.	Oui	Non	Ens.	Eff.	Oui	Non	Ens.	Eff.
Urbain	93,7	6,3	100,0	6623	93,3	6,7	100,0	7171	93,5	6,5	100,0	13795
Rural	80,2	19,8	100,0	18620	78,3	21,7	100,0	17219	79,3	20,7	100,0	35839
Ensemble	83,7	16,3	100,0	25243	82,7	17,3	100,0	24391	83,2	16,8	100,0	49633

Graphique 3.03: Pourcentage des personnes atteintes d'albinisme possédant un acte de naissance selon le milieu de résidence (%)



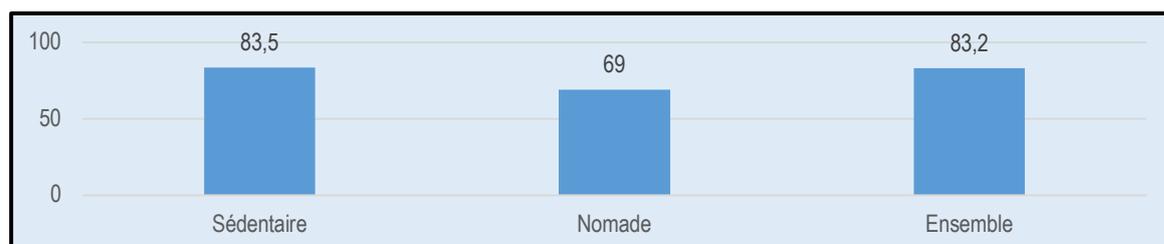
3.3.3 Variation de la possession d'acte de naissance des personnes atteintes d'albinisme selon le type de population

La possession d'actes de naissance varie selon le type de population. Les personnes atteintes d'albinisme sédentaires ont un taux de possession d'actes de naissance plus élevé que celles qui sont nomades. En effet, le tableau 3.05 indique que 83,5% des sédentaires atteints d'albinisme en possèdent, contre 69,0% chez les nomades. Cette tendance est similaire pour les deux sexes, montrant une différence significative entre les sédentaires et les nomades, tant chez les hommes que chez les femmes.

Tableau 3.05: Effectif et pourcentage des personnes atteintes d'albinisme selon le statut de possession d'acte de naissance, le sexe et le type de population

Type de population	Masculin				Féminin				Ensemble			
	Oui	Non	Ens.	Eff.	Oui	Non	Ens.	Eff.	Oui	Non	Ens.	Eff.
Sédentaire	84,0	16,0	100,0	24705	83,0	17,0	100,0	23933	83,5	16,5	100	48639
Nomade	69,4	30,6	100,0	538	68,6	31,4	100,0	457	69	31	100	995
Ensemble	83,7	16,3	100,0	25243	82,7	17,3	100,0	24391	83,2	16,8	100	49633

Graphique 3.04: Pourcentage des personnes atteintes d'albinisme possédant un acte de naissance selon le type de population (%)



3.3.4 Variation de la possession d'acte de naissance des personnes atteintes d'albinisme selon le niveau de vie du ménage

Le tableau 3.06 met en lumière une inégalité concernant la possession d'acte de naissance parmi les personnes atteintes d'albinisme, quel que soit leur niveau de vie. La possession d'acte de naissance s'améliore avec le niveau de vie du ménage. En effet, parmi les personnes atteintes d'albinisme vivant dans des ménages très pauvres, 76,4% disposent d'un acte de naissance. En revanche, cette proportion atteint 93,2% chez celles vivant dans des ménages très riches. Par ailleurs, cette disparité est observée tant chez les hommes que chez les femmes atteintes d'albinisme, ce qui montre que l'accès à l'acte de naissance est un défi partagé par l'ensemble de cette population, indépendamment du sexe.

Tableau 3.06: Effectif et pourcentage des personnes atteintes d'albinisme selon le statut de possession d'acte de naissance, le sexe et le niveau de vie du ménage

Niveau de vie du ménage	Statut de possession d'acte de naissance											
	Masculin				Féminin				Ensemble			
	Oui	Non	Ens.	Eff.	Oui	Non	Ens.	Eff.	Oui	Non	Ens :	Eff.
Très pauvre	78,0	22,0	100,0	6191	74,8	25,2	100,0	5733	76,4	23,6	100,0	11923
Pauvre	80,1	19,9	100,0	6030	78,3	21,7	100,0	5589	79,2	20,8	100,0	11619
Moyen	84,4	15,6	100,0	5420	83,9	16,1	100,0	5269	84,1	15,9	100,0	10689
Riche	89,1	10,9	100,0	4187	88,4	11,6	100,0	4073	88,7	11,3	100,0	8260
Très riche	92,9	7,1	100,0	3415	93,5	6,5	100,0	3728	93,2	6,8	100,0	7143
Ensemble	83,7	16,3	100,0	25243	82,7	17,3	100,0	24391	83,2	16,8	100,0	49634

Graphique 3.05: Pourcentage des personnes atteintes d'albinisme possédant un acte de naissance selon le niveau de vie du ménage (%)



3.4 Statut d'enrôlement au RAVEC des personnes atteintes d'albinisme

La variable liée au statut d'enrôlement au RAVEC inclut les individus atteints d'albinisme de nationalité malienne. L'analyse porte sur un total de 48959 individus. De plus, cette section présente des informations sur la répartition du statut d'enrôlement au RAVEC en fonction de la région, du milieu de résidence, du type de population et du niveau de vie du ménage.

3.4.1 Variation de l'enrôlement des personnes atteintes d'albinisme au RAVEC selon la région

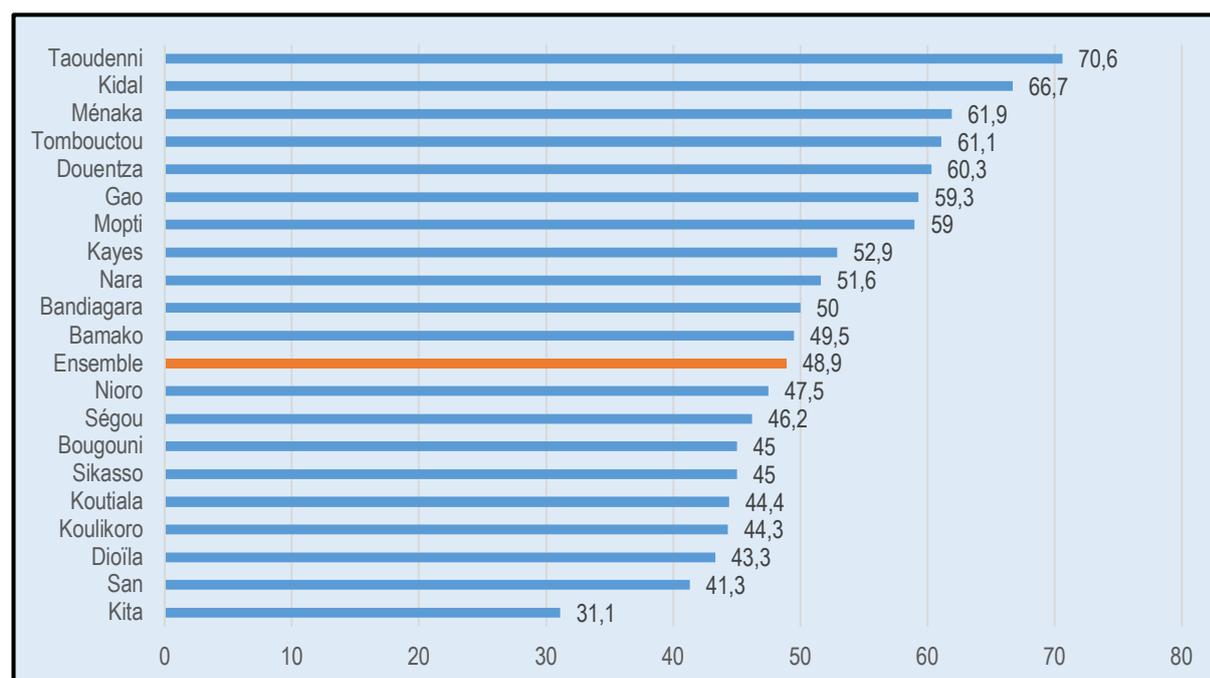
La répartition des personnes atteintes d'albinisme par région ne varie pas selon le sexe. Cependant, on

personnes atteintes d'albinisme sont enrôlées. Cette tendance se maintient indépendamment du sexe des personnes concernées. En moyenne, 48,9% des personnes atteintes d'albinisme sont inscrites au RAVEC (voir Tableau 3.07), contre 39,7 % pour l'ensemble de la population nationale.

Tableau 3.07 : Effectif et pourcentage des personnes atteintes d'albinisme enrôlées au RAVEC selon le sexe et la région

Région	Masculin				Féminin				Ensemble			
	Oui	Non	Ens.	Eff.	Oui	Non	Ens.	Eff.	Oui	Non	Ens.	Eff.
Kayes	53,9	46,1	100,0	2584	51,8	48,2	100,0	2493	52,9	47,1	100,0	5076
Koulikoro	44,9	55,1	100,0	2026	43,7	56,3	100,0	1909	44,3	55,7	100,0	3935
Sikasso	45,2	54,8	100,0	1308	44,9	55,1	100,0	1254	45,0	55,0	100,0	2561
Ségou	46,6	53,4	100,0	2685	45,9	54,1	100,0	2703	46,2	53,8	100,0	5389
Mopti	60,6	39,4	100,0	1509	57,3	42,7	100,0	1352	59,0	41,0	100,0	2862
Tombouctou	60,9	39,1	100,0	1143	61,3	38,7	100,0	945	61,1	38,9	100,0	2088
Gao	58,2	41,8	100,0	1335	60,5	39,5	100,0	1272	59,3	40,7	100,0	2606
Kidal	66,0	34,0	100,0	126	67,0	33,0	100,0	113	66,7	33,3	100,0	240
Taoudenni	71,9	28,1	100,0	160	68,8	31,2	100,0	112	70,6	29,4	100,0	273
Ménaka	64,8	35,2	100,0	314	58,8	41,3	100,0	266	61,9	38,1	100,0	581
Nioro	49,6	50,4	100,0	681	45,0	55,0	100,0	589	47,5	52,5	100,0	1269
Kita	31,3	68,7	100,0	863	30,9	69,1	100,0	890	31,1	68,9	100,0	1753
Dioïla	45,0	55,0	100,0	887	41,6	58,4	100,0	805	43,3	56,7	100,0	1691
Nara	53,0	47,0	100,0	710	50,1	49,9	100,0	634	51,6	48,4	100,0	1345
Bougouni	46,9	53,1	100,0	1224	43,0	57,0	100,0	1172	45,0	55,0	100,0	2394
Koutiala	46,0	54,0	100,0	807	42,9	57,1	100,0	756	44,4	55,6	100,0	1564
San	42,6	57,4	100,0	1930	39,9	60,1	100,0	1846	41,3	58,7	100,0	3776
Douentza	63,3	36,7	100,0	271	57,0	43,0	100,0	253	60,3	39,7	100,0	524
Bandiagara	50,0	50,0	100,0	1052	50,1	49,9	100,0	1014	50,0	50,0	100,0	2064
Bamako	51,6	48,4	100,0	3276	47,5	52,5	100,0	3691	49,5	50,5	100,0	6967
Ensemble	50,0	50,0	100,0	24891	47,8	52,2	100,0	24069	48,9	51,1	100,0	48959

Graphique 3.06: Pourcentage des personnes atteintes d'albinisme enrôlées au RAVEC selon région (%)



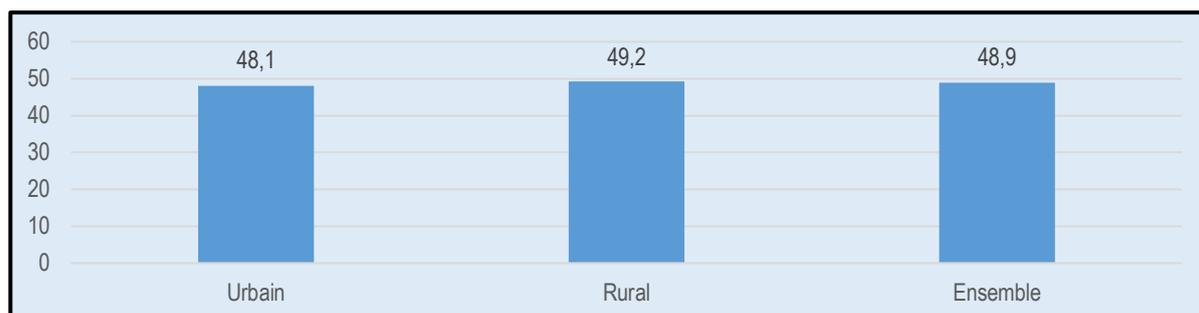
3.4.2 Variation du statut d'enrôlement au RAVEC des personnes atteintes d'albinisme selon le milieu de résidence

L'analyse du tableau 3.08 met en lumière des différences notables dans l'enrôlement des personnes atteintes d'albinisme au RAVEC entre les milieux urbain et rural. Contrairement à ce que l'on pourrait attendre, les taux d'enrôlement sont légèrement plus élevés en milieu rural que dans les zones urbaines. En effet, 48,1% des personnes atteintes d'albinisme vivant en milieu urbain sont inscrites au RAVEC, tandis que ce chiffre atteint 49,2% pour celles vivant en milieu rural.

Tableau 3.08 : Effectif et pourcentage des personnes atteintes d'albinisme selon le statut d'enrôlement au RAVEC, le sexe et le milieu de résidence

Milieu de résidence	Masculin				Féminin				Ensemble			
	Oui	Non	Ens.	Eff.	Oui	Non	Ens.	Eff.	Oui	Non	Ens.	Eff.
Urbain	49,4	50,6	100,0	6509	47,0	53,0	100,0	7060	48,1	51,9	100,0	13569
Rural	50,3	49,7	100,0	18382	48,1	51,9	100,0	17009	49,2	50,8	100,0	35390
Ensemble	50,0	50,0	100,0	24891	47,8	52,2	100,0	24069	48,9	51,1	100,0	48959

Graphique 3.07: Pourcentage des personnes atteintes d'albinisme enrôlées au RAVEC selon le milieu de résidence (%)



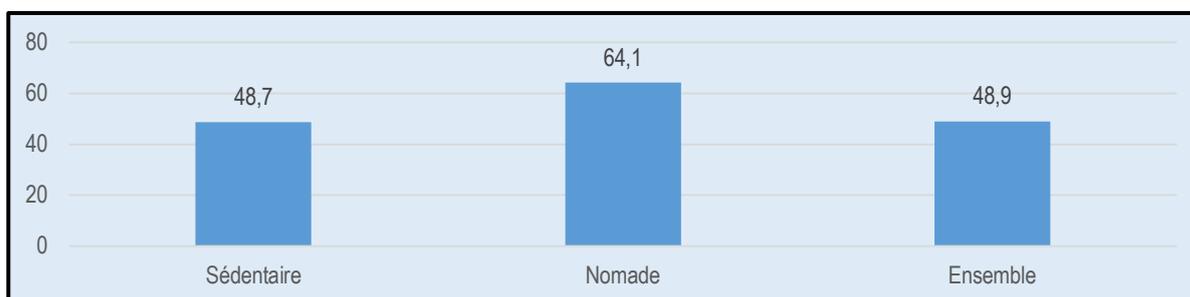
3.4.3 Variation de l'enrôlement des personnes atteintes d'albinisme au RAVEC selon le type de population

Le statut d'enrôlement au RAVEC dépend du type de population. Selon le tableau 3.09, les personnes atteintes d'albinisme vivant de manière nomade affichent un taux d'enrôlement supérieur à celui des sédentaires. En effet, 64,1% des nomades atteints d'albinisme sont enrôlés, contre 48,7% chez les sédentaires. Cette tendance se retrouve chez les deux sexes, avec une différence significative entre nomades et sédentaires, tant pour les hommes que pour les femmes.

Tableau 3.09 : Effectif et pourcentage des personnes atteintes d'albinisme selon le statut d'enrôlement au RAVEC, le sexe et le type de population

Type de population	Masculin				Féminin				Ensemble			
	Oui	Non	Ens.	Eff.	Oui	Non	Ens.	Eff.	Oui	Non	Ens.	Eff.
Sédentaire	49,8	50,2	100,0	24389	47,5	52,5	100,0	23645	48,7	51,3	100,0	48034
Nomade	64,8	35,2	100,0	502	63,5	36,5	100,0	424	64,1	35,9	100,0	925
Ensemble	50,0	50,0	100,0	24891	47,8	52,2	100,0	24069	48,9	51,1	100,0	48959

Graphique 3.08: Pourcentage des personnes atteintes d'albinisme enrôlées au RAVEC selon le type de population (%)



3.4.4 Variation du statut d'enrôlement au RAVEC des personnes atteintes d'albinisme selon le niveau de vie du ménage

Le tableau 3.10 révèle que l'enrôlement des personnes atteintes d'albinisme au RAVEC varie légèrement en fonction du niveau de vie. Ainsi, 49,5% des personnes atteintes d'albinisme vivant dans des ménages très pauvres sont inscrites au RAVEC, tandis que cette proportion est légèrement inférieure pour celles issues de ménages très riches, avec 49,0%. Les personnes résidant dans des ménages pauvres présentent la plus grande proportion d'enrôlement, avec 50,0%. Cette tendance se retrouve également chez les femmes atteintes d'albinisme. En revanche, chez les hommes, plus de 50% des personnes atteintes d'albinisme issues des ménages très pauvres, pauvres et très riches sont inscrites au RAVEC.

Tableau 3.10: Effectif et pourcentage des personnes atteintes d'albinisme selon le statut d'enrôlement au RAVEC, le niveau de vie du ménage et le sexe

Niveau de vie du ménage	Statut d'enrôlement au RAVEC											
	Masculin				Féminin				Ensemble			
	Oui	Non	Ens :	Eff.	Oui	Non	Ens :	Eff.	Oui	Non	Ens :	Eff.
Très pauvre	50,3	49,7	100,0	6106	48,7	51,3	100,0	5655	49,5	50,5	100,0	11761
Pauvre	50,9	49,1	100,0	5962	48,9	51,1	100,0	5518	50,0	50,0	100,0	11480
Moyen	48,9	51,1	100,0	5353	47,0	53,0	100,0	5214	48,0	52,0	100,0	10567
Riche	49,7	50,3	100,0	4116	45,9	54,1	100,0	4025	47,8	52,2	100,0	8141
Très riche	50,1	49,9	100,0	3353	48,1	51,9	100,0	3658	49,0	51,0	100,0	7011
Ensemble	50,0	50,0	100,0	24891	47,8	52,2	100,0	24070	48,9	51,1	100,0	48961

Graphique 3.09: Pourcentage des personnes atteintes d'albinisme enrôlées au RAVEC selon le niveau de vie du ménage (%)



3.5 Etat matrimonial des personnes atteintes d'albinisme

Cette partie vise à examiner la situation matrimoniale des personnes atteintes d'albinisme au Mali, en prenant en compte leurs caractéristiques sociodémographiques et socioculturelles. Il présente également la composition de cette population en fonction de certaines de ces caractéristiques. L'état matrimonial désigne ici la situation d'une personne par rapport au mariage. La population étudiée comprend des individus atteints d'albinisme âgés de 12 ans et plus dont l'effectif s'élève à 31182 personnes. Cette partie est composée de deux sections : l'état matrimonial et le statut par rapport au mariage civil des femmes mariées atteintes d'albinisme.

3.5.1 Etat matrimonial des personnes atteintes d'albinisme selon le sexe

Les comportements des personnes atteintes d'albinisme, âgées de 12 ans et plus, montrent une répartition notable entre les célibataires, les monogames et les polygames. Selon les données du tableau 3.11, presque la moitié des individus optent pour la monogamie : sur 31 182 personnes étudiées, 40,7 % sont monogames. Les célibataires représentent 30,6% de la population, avec une majorité d'hommes. Les polygames, bien que comptant pour un pourcentage similaire (16,5%), sont majoritairement des femmes, ce qui pourrait refléter des dynamiques spécifiques à certaines communautés. Enfin, 6,1% des individus vivent en union libre, avec une répartition équilibrée entre hommes et femmes, sans différences significatives entre les sexes.

Tableau 3.11: Effectif et pourcentage des personnes atteintes d'albinisme de 12 ans et plus par état matrimonial selon le sexe

État matrimonial	Effectif			Proportion		
	Mas.	Fém.	Ens.	Mas.	Fém.	Ens.
Célibataire	5615	3951	9566	35,9	25,4	30,6
Monogame	6285	6413	12698	40,1	41,3	40,7
Polygame 2	2186	2953	5139	14,0	19,0	16,5
Polygame 3	237	426	663	1,5	2,7	2,1
Polygame 4 et +	60	146	206	0,4	0,9	0,7
Sép/Divorc	132	208	340	0,8	1,3	1,1
Veufs	77	584	661	0,5	3,8	2,1
Union libre	1063	846	1909	6,8	5,4	6,1
Ensemble	15654	15528	31182	100,0	100,0	100,0

3.5.2 Variation de l'état matrimonial des personnes atteintes d'albinisme selon la région et le sexe

Les personnes atteintes d'albinisme se répartissent principalement en quatre catégories : monogames, célibataires, polygames 2, ou vivant en union libre. D'après les données du tableau 3.12, différentes régions affichent des profils variés. Dans la région de Ménaka, 55,7% des personnes atteintes d'albinisme sont monogames, 21,1% sont célibataires et 19,9% sont polygames 2. Chez les hommes, ces proportions sont de 47% pour les monogames, 24,7% pour les célibataires et 21,4% pour les polygames 2. En revanche, chez les femmes, 64,3% sont monogames, 15,2% sont célibataires et 18,1% sont polygames 2. Dans la région de Taoudenni, les personnes atteintes d'albinisme sont majoritairement monogames (53,9%) et célibataires (42,9%). Parmi les hommes, 56,7% sont monogames, 41,7% sont célibataires et 1,7% sont polygames 2. Chez les femmes, 50% sont monogames et 45,8% célibataires.

Dans le district de Bamako, 41,3% des personnes atteintes d'albinisme sont monogames, 34,7% sont célibataires et 8,2% sont polygames 2. Enfin, il convient de souligner que la région de Dioïla (19,9%) et du district de Bamako (11,3%) enregistrent les proportions les plus élevées de personnes vivant en union libre.

Tableau 3.12: Effectif et pourcentage des personnes atteintes d'albinisme (12 ans et plus) par état matrimonial selon la région et le sexe

Région	État matrimonial								
	Célibat	Monog	Polyg 2	Polyg 3	Polyg 4 et +	Sép/Divor	Veuf	Union libre	Ens.
Masculin									
Kayes	37,8	35,9	13,7	2,6	0,7	0,7	0,4	8,1	100,0
Koulikoro	37,8	37,0	15,5	1,9	0,4	1,2	0,3	5,8	100,0
Sikasso	37,8	37,5	16,4	2,4	0,2	0,2	0,5	4,9	100,0
Ségou	36,2	40,7	15,6	1,9	0,6	0,7	0,7	3,5	100,0
Mopti	34,8	44,6	17,0	0,6	0,3	0,3	0,6	1,7	100,0
Tombouctou	41,3	38,8	15,8	0,4	0,5	-	0,9	2,5	100,0
Gao	34,5	49,6	13,0	1,0	-	0,8	0,1	1,0	100,0
Kidal	33,3	44,7	11,4	-	4,1	-	4,1	4,1	100,0
Taoudenni	41,7	56,7	1,7	-	-	-	1,7	0,0	100,0
Ménaka	27,7	47,2	21,4	-	-	1,3	-	3,1	100,0
Nioro	36,9	38,0	16,2	0,4	1,0	4,1	-	3,3	100,0
Kita	37,7	41,1	13,0	2,4	0,2	0,4	-	5,1	100,0
Dioïla	21,2	40,6	11,4	0,9	0,3	0,9	0,7	24,1	100,0
Nara	29,2	38,8	26,1	1,5	0,8	0,3	0,3	3,3	100,0
Bougouni	29,4	41,4	16,2	2,4	0,1	2,6	0,4	7,5	100,0
Koutiala	40,8	37,9	14,0	2,7	0,2	1,0	0,4	3,1	100,0
San	33,4	47,0	9,4	0,9	0,1	0,2	0,2	8,8	100,0
Douentza	28,6	50,3	13,8	1,6	-	0,5	2,1	2,1	100,0
Bandiagara	35,3	24,8	35,9	1,4	0,6	0,2	1,0	0,8	100,0
Bamako	39,6	40,6	6,1	0,7	0,1	0,5	0,4	11,9	100,0
Ensemble	35,9	40,3	14,3	1,5	0,4	0,8	0,5	6,4	100,0
Féminin									
Kayes	21,1	40,2	20,1	5,6	1,3	3,0	3,2	5,6	100,0
Koulikoro	23,1	42,9	19,8	3,1	1,4	1,1	4,0	4,5	100,0
Sikasso	24,4	35,9	26,3	3,8	0,7	0,9	3,9	4,1	100,0
Ségou	27,0	40,9	20,6	2,5	1,4	0,9	4,5	2,2	100,0
Mopti	27,3	39,2	22,2	1,0	0,5	0,8	6,9	1,9	100,0
Tombouctou	34,5	37,6	21,2	0,8	0,8	0,8	3,0	1,3	100,0
Gao	28,6	43,6	20,6	0,8	0,8	0,1	4,2	1,4	100,0
Kidal	22,8	46,3	26,8	-	-	-	4,1	-	100,0
Taoudenni	45,8	50,0	0,0	-	-	-	4,2	-	100,0
Ménaka	15,2	64,3	18,1	-	-	1,2	1,2	1,2	100,0
Nioro	37,4	36,0	13,7	2,7	0,7	2,0	3,4	4,1	100,0
Kita	18,9	48,4	21,2	4,3	0,8	0,6	2,3	3,5	100,0
Dioïla	13,2	44,3	18,6	2,3	0,6	2,8	4,5	13,7	100,0
Nara	13,8	37,4	35,7	1,4	3,4	0,3	6,2	2,0	100,0
Bougouni	17,1	47,2	17,9	5,2	1,1	1,4	4,7	5,4	100,0
Koutiala	29,8	38,5	18,6	4,2	2,0	1,3	2,8	2,8	100,0
San	25,0	45,8	15,2	2,7	0,8	0,6	2,5	7,5	100,0
Douentza	35,1	35,7	15,5	2,4	0,6	-	5,4	4,2	100,0
Bandiagara	23,9	27,5	43,3	2,0	0,8	0,8	1,5	0,2	100,0
Bamako	30,6	41,9	9,9	1,3	0,3	1,6	3,7	10,8	100,0
Ensemble	25,6	41,3	19,4	2,6	0,9	1,3	3,8	5,1	100,0

Région	État matrimonial								
	Célibat	Monog	Polyg 2	Polyg 3	Polyg 4 et +	Sép/Divor	Veuf	Union libre	Ens.
Ensemble									
Kayes	29,6	38,0	16,8	4,1	1,0	1,8	1,8	6,9	100,0
Koulikoro	30,4	39,9	17,7	2,5	0,9	1,3	2,2	5,1	100,0
Sikasso	31,1	36,8	21,3	3,1	0,5	0,5	2,2	4,5	100,0
Ségou	31,4	40,8	18,2	2,2	1,0	0,8	2,7	2,8	100,0
Mopti	31,1	42,1	19,5	0,9	0,4	0,6	3,8	1,8	100,0
Tombouctou	38,2	38,3	18,2	0,6	0,7	0,4	1,9	1,9	100,0
Gao	31,5	46,6	16,7	1,0	0,4	0,5	2,2	1,2	100,0
Kidal	28,3	43,4	20,7	-	2,0	-	3,6	2,0	100,0
Taoudenni	42,9	53,9	1,0	-	-	-	2,6	0,0	100,0
Ménaka	21,1	55,7	19,9	-	-	1,2	0,6	1,8	100,0
Nioro	37,1	37,0	15,0	1,5	0,9	3,2	1,6	3,7	100,0
Kita	27,7	45,0	17,4	3,4	0,5	0,5	1,2	4,2	100,0
Dioïla	17,4	42,3	14,8	1,5	0,4	1,8	2,5	19,2	100,0
Nara	21,6	38,0	30,7	1,6	2,0	0,3	3,1	2,7	100,0
Bougouni	23,5	44,1	17,0	3,8	0,7	2,1	2,4	6,4	100,0
Koutiala	35,6	38,1	16,2	3,4	1,0	1,2	1,5	3,0	100,0
San	29,3	46,4	12,2	1,7	0,4	0,4	1,3	8,2	100,0
Douentza	31,5	43,2	14,8	1,9	0,3	0,3	4,2	3,6	100,0
Bandiagara	29,5	26,2	39,5	1,7	0,7	0,5	1,3	0,5	100,0
Bamako	34,7	41,3	8,2	1,0	0,2	1,1	2,2	11,3	100,0
Ensemble	30,6	40,7	16,5	2,1	0,7	1,1	2,1	6,1	100,0

3.5.3 Variation de l'état matrimonial des personnes atteintes d'albinisme selon le milieu de résidence et le sexe

Les personnes atteintes d'albinisme vivant en milieu urbain sont majoritairement monogames, célibataires, en union libre ou polygames 2. Selon les données du tableau 3.13, 41,6% des personnes atteintes d'albinisme vivant en milieu urbain sont monogames, 34,3% sont célibataires, 10,0 % vivent en union libre, et 9,3% sont polygames 2. Cette tendance est similaire chez les deux sexes. En revanche, en milieu rural, 40,3% des personnes atteintes d'albinisme sont monogames, 29,0% sont célibataires, 19,7% sont polygames 2, et 4,4% vivent en union libre. Quel que soit le milieu de résidence, on observe un plus grand nombre d'hommes célibataires que de femmes.

Tableau 3.13: Effectif et pourcentage des personnes atteintes d'albinisme par milieu de résidence et par sexe selon l'état matrimonial

Milieu de résidence	État matrimonial								
	Célibat	Monog	Polyg 2	Polyg 3	Polyg 4 et +	Sép/Divor	Veuf	Union libre	Ens.
Masculin									
Urbain	38,9	40,9	7,3	0,7	0,2	0,8	0,4	10,8	100,0
Rural	34,6	39,9	16,7	1,8	0,5	0,9	0,5	5,1	100,0
Ensemble	35,8	40,1	14,1	1,5	0,4	0,8	0,5	6,7	100,0
Féminin									
Urbain	30,2	42,2	11,1	1,5	0,4	1,6	3,7	9,3	100,0
Rural	23,1	40,8	22,9	3,4	1,2	1,2	3,8	3,6	100,0
Ensemble	25,3	41,3	19,2	2,8	0,9	1,3	3,8	5,3	100,0
Ensemble									
Urbain	34,3	41,6	9,3	1,1	0,3	1,2	2,2	10,0	100,0
Rural	29,0	40,3	19,7	2,6	0,8	1,0	2,1	4,4	100,0
Ensemble	30,6	40,7	16,7	2,2	0,7	1,1	2,1	6,0	100,0

3.6 Statut par rapport au mariage civil des femmes mariées atteintes d'albinisme

Cette section se focalise sur le statut par rapport au mariage civil des femmes atteintes d'albinisme, en se basant sur une population de 9 755 femmes mariées atteintes d'albinisme âgées de 12 ans et plus. Elle examine en détail leurs choix matrimoniaux, en mettant particulièrement l'accent sur le statut par rapport au mariage civil. L'analyse s'intéresse également aux facteurs socioculturels et démographiques qui influencent ce choix.

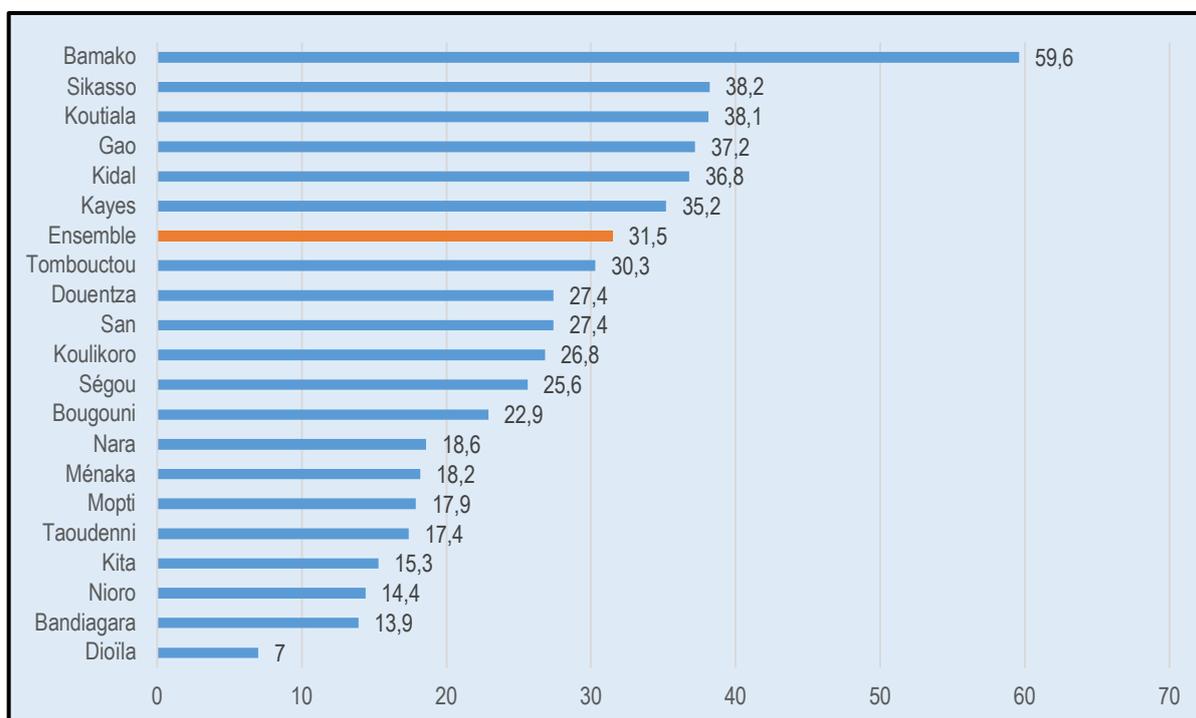
3.6.1 Statut par rapport au mariage civil des femmes mariées atteintes d'albinisme selon la région

Les données du tableau 3.14 montrent que 31,5% des femmes atteintes d'albinisme mariées ont choisi le mariage civil. Il apparaît que ce régime matrimonial est particulièrement privilégié par les femmes mariées atteintes d'albinisme résidant dans le district de Bamako, où plus de la moitié d'entre elles (59,6%) ont opté pour le mariage civil. À l'échelle régionale, les proportions varient légèrement : 38,2 % des femmes vivant dans la région de Sikasso ont choisi le mariage civil, tandis que seulement 7,0 % de celles résidant dans la région de Dioïla ont fait ce choix.

Tableau 3.14: Pourcentage des femmes atteintes d'albinisme par statut par rapport mariage civil selon la région

Région	Statut par rapport au mariage civil					
	Effectif			Pourcentage		
	Oui	Non	Ens.	Oui	Non	Ens.
Kayes	400	737	1137	35,2	64,8	100,0
Koulikoro	222	605	827	26,8	73,2	100,0
Sikasso	222	359	581	38,2	61,8	100,0
Ségou	264	768	1032	25,6	74,4	100,0
Mopti	78	355	433	17,9	82,1	100,0
Tombouctou	95	217	312	30,3	69,7	100,0
Gao	157	266	423	37,2	62,8	100,0
Kidal	7	13	20	36,8	63,2	100,0
Taoudenni	4	20	24	17,4	82,6	100,0
Ménaka	16	73	89	18,2	81,8	100,0
Nioro	37	220	257	14,4	85,6	100,0
Kita	61	337	398	15,3	84,7	100,0
Dioïla	27	356	383	7,0	93,0	100,0
Nara	45	199	244	18,6	81,4	100,0
Bougouni	125	422	547	22,9	77,1	100,0
Koutiala	117	190	307	38,1	61,9	100,0
San	214	568	782	27,4	72,6	100,0
Douentza	19	50	69	27,4	72,6	100,0
Bandiagara	53	326	379	13,9	86,1	100,0
Bamako	898	608	1506	59,6	40,4	100,0
Ensemble	3075	6680	9755	31,5	68,5	100,0

Graphique 3.10: Pourcentage des femmes atteintes d'albinisme mariées civilement selon la région (%)



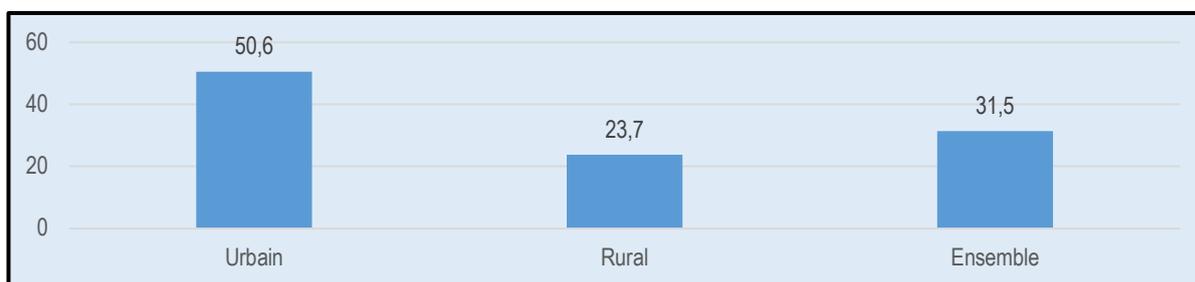
3.6.2 Statut par rapport au mariage civil des femmes atteintes d'albinisme selon le milieu de résidence

L'analyse du tableau 3.15 met en lumière des différences notables dans le statut par rapport au mariage civil des femmes mariées atteintes d'albinisme, en fonction de leur lieu de résidence, que ce soit en milieu urbain ou rural. En effet, la proportion des femmes en mariage civil est nettement plus élevée en milieu urbain qu'en milieu rural. Près de la moitié des femmes mariées atteintes d'albinisme vivant en milieu urbain (50,6%) ont opté pour un mariage civil, alors que ce chiffre chute à seulement 23,7% pour celles vivant en milieu rural. Ces éléments montrent que la question du mariage civil, en lien avec l'albinisme, est influencée par le milieu de résidence, soulignant les inégalités d'accès à certains droits.

Tableau 3.15: Effectif et pourcentage des personnes atteintes d'albinisme par statut par rapport au mariage civil selon le milieu de résidence

Statut par rapport au mariage civil	Effectif			Pourcentage		
	Urbain	Rural	Ens.	Urbain	Rural	Ens.
Oui	1422	1648	3074	50,6	23,7	31,5
Non	1388	5296	6680	49,4	76,3	68,5
Ensemble	2810	6945	9755	100,0	100,0	100,0

Graphique 3.11: Répartition des femmes atteintes d'albinisme en mariage civil selon le milieu de résidence (%)



3.6.3 Statut par rapport au mariage civil des femmes atteintes d'albinisme selon le groupe d'âges

Les proportions de femmes mariées atteintes d'albinisme ayant choisi le mariage civil varient légèrement. Selon les données du tableau 3.16, ces femmes ne privilégient pas particulièrement ce type de mariage. Les proportions de femmes mariées atteintes d'albinisme dans les différents groupes d'âges oscillent entre 17,9% et 35,9%. Les tranches d'âge où ces proportions sont les plus élevées sont les suivantes : 30-34 ans (36,6%), 24-29 ans (35,9%), 50-54 ans (35,1%), 95-99 ans (33,3%), 20-24 ans (32,9%) et 40-44 ans (30,6%). La plus faible proportion étant observée dans le groupe d'âge 85-89 ans (17,9%).

Tableau 3.16: Effectif et pourcentage des femmes atteintes d'albinisme par statut par rapport au mariage civil selon le groupe d'âge

Groupes d'âges	Statut par rapport au mariage civil					
	Effectif			Pourcentage		
	Oui	Non	Ens.	Oui	Non	Ens.
15-19 ans	199	497	696	28,6	71,4	100,0
20-24 ans	474	966	1440	32,9	67,1	100,0
25-29 ans	499	893	1392	35,9	64,1	100,0
30-34 ans	464	841	1305	35,6	64,4	100,0
35-39 ans	335	805	1140	29,4	70,6	100,0
40-44 ans	288	654	942	30,6	69,4	100,0
45-49 ans	183	440	623	29,3	70,7	100,0
50-54 ans	193	355	548	35,1	64,9	100,0
55-59 ans	115	290	405	28,4	71,6	100,0
60-64 ans	111	268	379	29,3	70,7	100,0
65-69 ans	59	190	249	23,7	76,3	100,0
70-74 ans	62	147	209	29,5	70,5	100,0
75-79 ans	27	98	125	21,7	78,3	100,0
80-84 ans	19	83	102	18,6	81,4	100,0
85-89 ans	5	24	29	17,9	82,1	100,0
90-94 ans	5	16	21	23,8	76,2	100,0
95-99 ans	2	5	7	33,3	66,7	100,0
100 ans et plus	-	10	10	-	100,0	100,0
Ensemble	3040	6582	9622	31,6	68,4	100,0

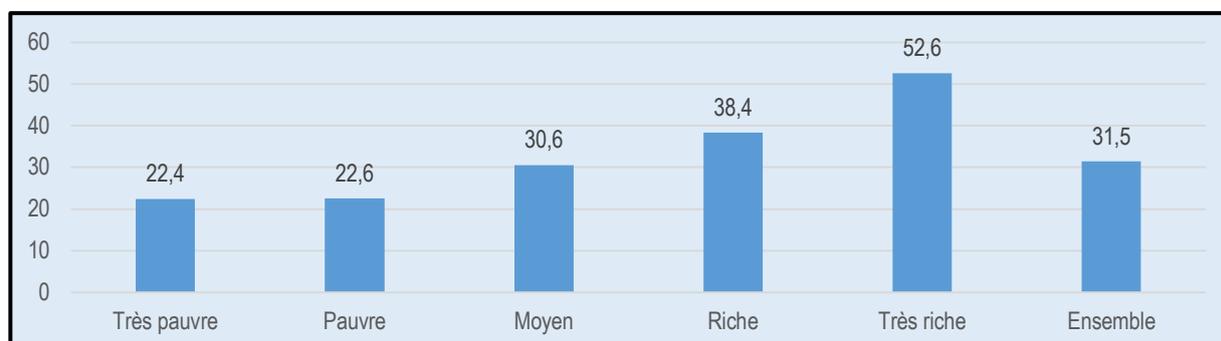
3.6.4 Statut par rapport au mariage civil des femmes atteintes d'albinisme selon le niveau de vie du ménage

Les données du tableau 3.17 indiquent que la proportion de femmes mariées ayant choisi le mariage civil augmente avec le niveau de vie du ménage. Ainsi, parmi les femmes résidant dans les ménages très pauvres, 22,4% ont opté pour cette forme de mariage, tandis que ce pourcentage atteint 52,6% chez celles issues de ménages très riches. On observe donc un écart important de 30,2 points de pourcentage entre les femmes des ménages très pauvres et celles des ménages très riches. Cet écart met en lumière les différences socio-économiques influençant les préférences en matière de mariage.

Tableau 3.17: Effectif et pourcentage des femmes atteintes d'albinisme par statut par rapport au mariage civil selon le niveau de vie du ménage

Niveau de vie du ménage	Statut par rapport au mariage civil					
	Effectif			Pourcentage		
	Oui	Non	Ens.	Oui	Non	Ens.
Très pauvre	500	1727	2227	22,4	77,6	100,0
Pauvre	521	1786	2307	22,6	77,4	100,0
Moyen	642	1460	2102	30,6	69,4	100,0
Riche	639	1025	1664	38,4	61,6	100,0
Très riche	766	689	1455	52,6	47,4	100,0
Ensemble	3075	6680	9755	31,5	68,5	100,0

Graphique 3.12: Répartition des femmes atteintes d'albinisme mariées civilement selon le niveau de vie du ménage (%)



3.7 Vue d'ensemble

Ce chapitre avait pour objectif d'analyser les caractéristiques sociodémographiques et culturelles des personnes atteintes d'albinisme, ainsi que leur possession d'actes de naissance, leur statut d'enrôlement au RAVEC ainsi que leur état matrimonial, en prenant en compte des facteurs tels que la région, le milieu de résidence, le type de population et le niveau de vie des ménages. La population atteinte d'albinisme représente 0,2 % de la population totale, avec un ratio de 103,5 hommes pour 100 femmes. Les femmes représentent 49,1% de ce groupe, et plus de 99% des personnes concernées sont de nationalité malienne.

Concernant la possession d'actes de naissance, 83,2% des personnes atteintes d'albinisme en détiennent un. Ce taux est plus élevé en milieu urbain (93,5%) qu'en milieu rural (79,3%). De même, les personnes sédentaires (83,5%) sont plus nombreuses à posséder un acte de naissance que les nomades

(69%). En ce qui concerne l'enrôlement au RAVEC, 48,9% des individus atteints d'albinisme sont inscrits, avec un taux d'enrôlement légèrement plus élevé en milieu rural (49,2%) qu'en milieu urbain (48,1%), et une plus grande proportion chez les sédentaires.

Parmi les 31 182 personnes étudiées, 40,7% sont monogames, 30,6% sont célibataires, 16,5% sont polygames de rang 2, et 6,1 % vivent en union libre. Parmi les 9 755 femmes mariées atteintes d'albinisme âgées de 12 ans et plus, 31,5% ont opté pour le mariage civil. Ce choix est plus fréquent en milieu urbain, où 50,6% des femmes mariées atteintes d'albinisme ont choisi cette forme de mariage, contre seulement 23,7 % en milieu rural. La tranche d'âge des 30-34 ans enregistre la plus grande proportion de femmes en mariage civil, avec 36,6%. De plus, les femmes issues de ménages très pauvres sont moins nombreuses à privilégier le mariage civil (22,4%), tandis que ce taux atteint 52,6% parmi celles résidant dans les ménages très riches. Le prochain chapitre sera consacré à la situation éducative des personnes atteintes d'albinisme.

CHAPITRE 4 : SITUATION DES PERSONNES ATTEINTES D'ALBINISME DE 3 ANS OU PLUS EN MATIERE D'EDUCATION

Ce chapitre analyse l'éducation des personnes atteintes d'albinisme au Mali, en s'intéressant particulièrement à leur niveau d'instruction, leur fréquentation scolaire et leur alphabétisation. L'analyse se base sur les caractéristiques sociodémographiques, socioculturelles et socioéconomiques de cette population. Dans un premier temps, il sera examiné la fréquentation scolaire et le niveau d'instruction de 44 960 personnes atteintes d'albinisme, âgées de 3 ans et plus. Ensuite, l'analyse porte sur l'alphabétisation de 27 696 personnes atteintes d'albinisme, âgées de 15 ans et plus. Le chapitre présentera également la composition de la population atteinte d'albinisme au Mali en fonction de certaines caractéristiques, en mettant en lumière les données liées à l'éducation de cette population spécifique.

4.1 Personnes atteintes d'albinisme de 3 ans et plus et fréquentation scolaire

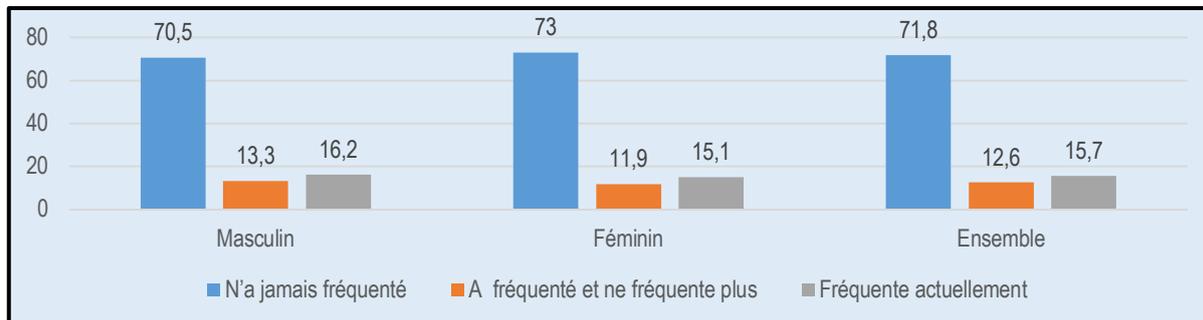
4.1.1 Fréquentation scolaire des personnes atteintes d'albinisme de 3 ans ou plus selon le sexe

La répartition de la population atteinte d'albinisme en fonction de la fréquentation scolaire met en évidence des disparités notables. Selon le tableau 4.01, 71,8% des personnes atteintes d'albinisme n'ont jamais fréquenté l'école, 15,7% sont actuellement scolarisées, tandis que 12,6% ont fréquenté l'école par le passé mais n'y vont plus. Cette répartition semble relativement similaire, quel que soit le sexe des individus. Cependant, une légère différence apparaît entre les hommes et les femmes : les hommes atteints d'albinisme semblent être plus nombreux à fréquenter l'école que les femmes. En effet, 16,2 % des hommes atteints d'albinisme sont actuellement scolarisés, contre 15,1% des femmes. Il convient également de noter que le taux de fréquentation scolaire au niveau national est de 20,3%. Bien que des progrès aient été réalisés, il reste donc des efforts considérables à fournir pour améliorer l'accès à l'éducation des personnes atteintes d'albinisme.

Tableau 4.01 : Effectif et pourcentage des personnes atteintes d'albinisme de 3 ans ou plus selon la fréquentation scolaire et le sexe

Fréquentation Scolaire	Effectif			Pourcentage		
	Mas.	Fém.	Ens.	Mas.	Fém.	Ens.
N'a jamais fréquenté	16088	16173	32262	70,5	73,0	71,8
A fréquenté et ne fréquente plus	3027	2626	5653	13,3	11,9	12,6
Fréquenté actuellement	3692	3353	7044	16,2	15,1	15,7
Ensemble	22807	22152	44960	100,0	100,0	100,0

Graphique 4.01: Pourcentage des personnes atteintes d'albinisme de 3 ans et plus fréquentant actuellement l'école selon le sexe (%)



4.1.2 Variation de la fréquentation scolaire des personnes atteintes d'albinisme selon la région

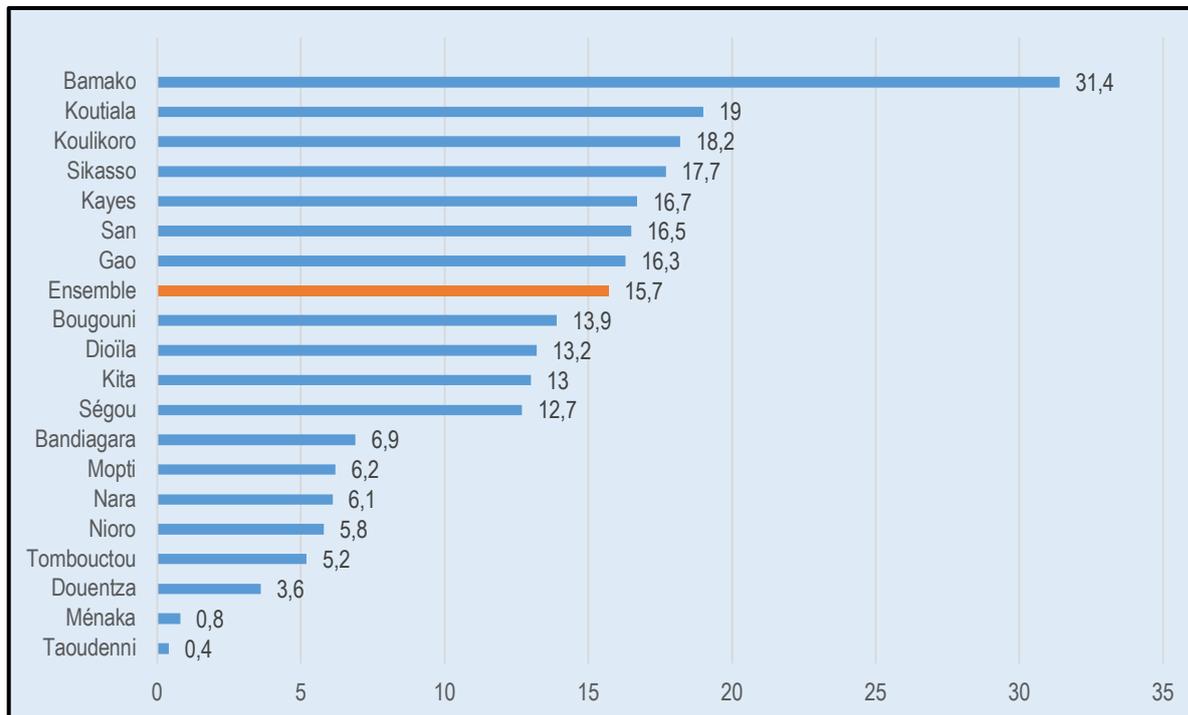
L'analyse de la répartition de la population atteinte d'albinisme par région, en fonction de la fréquentation scolaire et du sexe, révèle des disparités. Ainsi, 31,4% des personnes atteintes d'albinisme vivant dans le district de Bamako sont actuellement scolarisées, tandis que ce taux est de seulement 0,4% dans la région de Taoudenni. Cette différence est également notable entre les sexes. Parmi les hommes atteints d'albinisme, 33,1% fréquentent l'école à Bamako, contre seulement 0,7% à Taoudenni. Pour les femmes, les taux de scolarisation sont respectivement de 29,9% dans le district de Bamako et de 5,7% à Bandiagara (voir tableau 4.02).

Tableau 4.02 : Effectif et pourcentage des personnes atteintes d'albinisme selon la fréquentation scolaire, la région et le sexe

Région et sexe	Fréquentation scolaire				
	N'a jamais fréquenté	A fréquenté et ne fréquente plus	Fréquente actuellement	Ens.	Eff.
Masculin					
Kayes	70,7	9,7	19,6	100,0	2389
Koulikoro	67,1	14,2	18,8	100,0	1821
Sikasso	67,1	14,5	18,4	100,0	1193
Ségou	75,5	11,9	12,7	100,0	2453
Mopti	88,4	5,6	6,0	100,0	1379
Tombouctou	90,6	3,9	5,4	100,0	1067
Gao	76,1	7,8	16,1	100,0	1212
Kidal	100,0	-	-	100,0	171
Taoudenni	99,3	0,0	0,7	100,0	150
Ménaka	98,1	0,4	1,5	100,0	267
Nioro	88,1	6,3	5,7	100,0	636
Kita	73,5	12,2	14,3	100,0	740
Dioïla	79,8	6,7	13,4	100,0	818
Nara	88,2	6,2	5,7	100,0	640
Bougouni	69,8	15,2	15,1	100,0	1135
Koutiala	65,3	15,3	19,5	100,0	740
San	64,3	18,2	17,6	100,0	1810
Douentza	93,1	5,3	1,6	100,0	258
Bandiagara	86,5	6,4	7,1	100,0	938
Bamako	36,0	30,9	33,1	100,0	2989
Ensemble	70,5	13,3	16,2	100,0	22807
Féminin					
Kayes	79,5	6,8	13,7	100,0	2298

Région et sexe	Fréquentation scolaire				
	N'a jamais fréquenté	A fréquenté et ne fréquente plus	Fréquente actuellement	Ens.	Eff.
Koulikoro	69,9	12,5	17,6	100,0	1742
Sikasso	68,7	14,2	17,1	100,0	1150
Ségou	77,0	10,3	12,8	100,0	2500
Mopti	88,0	5,5	6,5	100,0	1238
Tombouctou	90,3	4,7	5,0	100,0	887
Gao	77,8	5,6	16,5	100,0	1156
Kidal	100,0	-	-	100,0	157
Taoudenni	100,0	-	-	100,0	104
Ménaka	99,2	0,8	-	100,0	245
Nioro	88,9	5,0	6,1	100,0	561
Kita	79,1	9,2	11,6	100,0	791
Dioïla	80,7	6,3	13,0	100,0	746
Nara	88,0	5,5	6,6	100,0	578
Bougouni	78,1	9,2	12,7	100,0	1065
Koutiala	68,7	12,8	18,5	100,0	665
San	71,0	13,6	15,4	100,0	1715
Douentza	87,2	7,0	5,7	100,0	227
Bandiagara	88,3	5,0	6,7	100,0	905
Bamako	41,5	28,6	29,9	100,0	3422
Ensemble	73,0	11,9	15,1	100,0	22152
Ensemble					
Kayes	75,0	8,3	16,7	100,0	4687
Koulikoro	68,4	13,4	18,2	100,0	3564
Sikasso	67,9	14,3	17,7	100,0	2342
Ségou	76,2	11,1	12,7	100,0	4954
Mopti	88,2	5,6	6,2	100,0	2617
Tombouctou	90,6	4,2	5,2	100,0	1953
Gao	77,0	6,7	16,3	100,0	2368
Kidal	100,0	-	-	100,0	328
Taoudenni	99,6	-	0,4	100,0	254
Ménaka	98,6	0,6	0,8	100,0	513
Nioro	88,5	5,7	5,8	100,0	1196
Kita	76,4	10,6	13,0	100,0	1533
Dioïla	80,2	6,5	13,2	100,0	1564
Nara	88,1	5,8	6,1	100,0	1216
Bougouni	73,8	12,3	13,9	100,0	2200
Koutiala	66,9	14,1	19,0	100,0	1406
San	67,5	16,0	16,5	100,0	3525
Douentza	90,3	6,1	3,6	100,0	484
Bandiagara	87,4	5,7	6,9	100,0	1842
Bamako	38,9	29,7	31,4	100,0	6410
Ensemble	71,8	12,6	15,7	100,0	44960

Graphique 4.02: Pourcentage des personnes atteintes d'albinisme fréquentant actuellement l'école selon la région (%)



4.1.3 Variation de la fréquentation scolaire des personnes atteintes d'albinisme de 3 ans ou plus selon le milieu de résidence

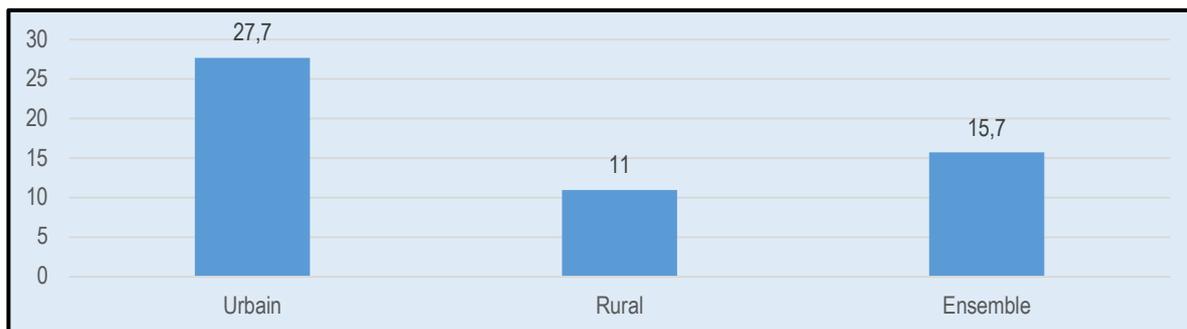
Le tableau 4.03 met en évidence que les personnes atteintes d'albinisme vivant en milieu urbain ont un taux de scolarisation significativement plus élevé que celles résidant en milieu rural. En effet, 27,7% des personnes atteintes d'albinisme vivant en milieu urbain fréquentent actuellement l'école, contre seulement 11,0% chez ceux vivant en milieu rural. Les données montrent également que 28,9% des hommes atteints d'albinisme en milieu urbain sont scolarisés actuellement, contre 11,6% chez leurs homologues ruraux. Pour les femmes atteintes d'albinisme, 26,7% de celles vivant en milieu urbain sont scolarisées actuellement, contre 10,2% en milieu rural. Ces résultats confirment que la scolarisation des personnes atteintes d'albinisme est plus marquée en milieu urbain qu'en milieu rural.

Tableau 4.03 : Effectif et pourcentage des personnes atteintes d'albinisme de 3 ans ou plus selon la fréquentation scolaire, le milieu de résidence et le sexe

Milieu de résidence et sexe	Fréquentation scolaire				
	N'a jamais fréquenté	A fréquenté et ne fréquente plus	Fréquenté actuellement	Ens.	Eff.
Masculin					
Urbain	45,8	25,3	28,9	100,0	5989
Rural	79,4	9,0	11,6	100,0	16819
Ensemble	70,5	13,3	16,2	100,0	22807
Féminin					
Urbain	49,7	23,6	26,7	100,0	6566
Rural	82,9	6,9	10,2	100,0	15588
Ensemble	73,0	11,9	15,1	100,0	22152

Milieu de résidence et sexe	Fréquentation scolaire				
	N'a jamais fréquenté	A fréquenté et ne fréquente plus	Fréquente actuellement	Ens.	Eff.
	Ensemble				
Urbain	47,9	24,4	27,7	100,0	12554
Rural	81,1	8,0	11,0	100,0	32405
Ensemble	71,8	12,6	15,7	100,0	44960

Graphique 4.03: Pourcentage des personnes atteintes d'albinisme 3 ans et plus fréquentant actuellement l'école selon le milieu de résidence (%)



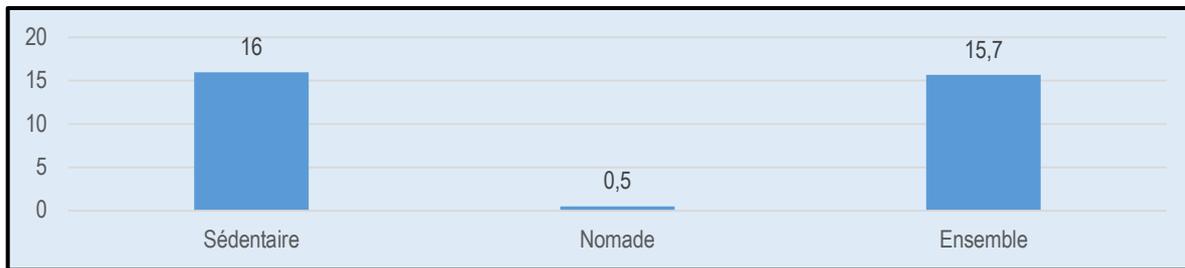
4.1.4 Variation de la fréquentation scolaire des personnes atteintes d'albinisme selon le type de population

Le tableau 4.04 révèle que les personnes atteintes d'albinisme vivant de manière sédentaire ont un taux de scolarisation nettement plus élevé que celles vivant de façon nomade. En effet, 16,0% des individus sédentaires fréquentent actuellement l'école, contre seulement 0,5% chez les nomades. Les analyses montrent également que 16,5% des hommes atteints d'albinisme vivant de façon sédentaire sont scolarisés, comparé à 0,9% parmi leurs homologues nomades. Quant aux femmes atteintes d'albinisme, 15,4% des sédentaires sont scolarisées. Selon ces données, les hommes ont un taux de scolarisation plus élevé que les femmes dans les deux groupes.

Tableau 4.04 : Effectif et pourcentage des personnes atteintes d'albinisme selon la fréquentation scolaire, le type de population et le sexe

Type de population	Fréquentation scolaire				
	N'a jamais fréquenté	A fréquenté et ne fréquente plus	Fréquente actuellement	Ens.	Eff.
Masculin					
Sédentaire	70,0	13,5	16,5	100,0	22321
Nomade	98,4	0,7	0,9	100,0	487
Ensemble	70,5	13,3	16,2	100,0	22807
Féminin					
Sédentaire	72,6	12,0	15,4	100,0	21734
Nomade	98,9	1,1	0,0	100,0	419
Ensemble	73,0	11,9	15,1	100,0	22152
Ensemble					
Sédentaire	71,3	12,8	16,0	100,0	44054
Nomade	98,7	0,9	0,5	100,0	904
Ensemble	71,8	12,6	15,7	100,0	44960

Graphique 4.04: Répartition des personnes atteintes d'albinisme de 3 ans et plus fréquentant actuellement l'école selon le type de population (%)



4.1.5 Variation de la fréquentation scolaire des personnes atteintes d'albinisme selon le niveau de vie du ménage

Dans la population atteinte d'albinisme, la scolarisation semble être étroitement liée au niveau de vie du ménage. En effet, à mesure que ce niveau de vie s'améliore, la proportion de personnes atteintes d'albinisme scolarisées augmente. Le tableau 4.05 montre que seulement 8,7% des personnes atteintes d'albinisme vivant dans une grande précarité fréquentent actuellement l'école, tandis que ce pourcentage monte à 30,3% parmi ceux issus de ménages très riches. En ce qui concerne les hommes, 9,3% des plus pauvres sont scolarisés, contre 30,9% parmi leurs homologues des ménages très riches. Du côté des femmes atteintes d'albinisme, 8,0% seulement de celles vivant dans des ménages très pauvres sont scolarisées, contre 29,8% pour celles résidant dans des ménages très riches. Ces données soulignent l'impact du niveau de vie sur l'accès à l'éducation pour les personnes atteintes d'albinisme.

Tableau 4.05 : Effectif et pourcentage des personnes atteintes d'albinisme par fréquentation scolaire selon le niveau de vie du ménage et le sexe

Niveau de vie du ménage	Fréquentation scolaire				
	N'a jamais fréquenté	A fréquenté et ne fréquente plus	Fréquente actuellement	Ens.	Eff.
Masculin					
Très pauvre	83,5	7,3	9,3	100,0	5599
Pauvre	79,1	9,7	11,2	100,0	5464
Moyen	70,6	13,1	16,2	100,0	4871
Riche	61,9	16,7	21,3	100,0	3780
Très riche	42,9	26,2	30,9	100,0	3094
Ensemble	70,5	13,3	16,2	100,0	22807
Féminin					
Très pauvre	86,1	5,9	8,0	100,0	5167
Pauvre	83,2	7,0	9,7	100,0	5085
Moyen	73,5	11,7	14,8	100,0	4772
Riche	65,9	15,0	19,1	100,0	3686
Très riche	45,6	24,6	29,8	100,0	3442
Ensemble	73,0	11,9	15,1	100,0	22152
Ensemble					
Très pauvre	84,7	6,6	8,7	100,0	10765
Pauvre	81,1	8,4	10,5	100,0	10549
Moyen	72,1	12,4	15,5	100,0	9644
Riche	63,9	15,9	20,2	100,0	7466
Très riche	44,3	25,4	30,3	100,0	6536
Ensemble	71,8	12,6	15,7	100,0	44959

Graphique 4.05: Répartition des personnes atteintes d'albinisme de 3 ans et plus fréquentant actuellement l'école selon le niveau de vie du ménage (%)



4.2 Niveau d'instruction des personnes atteintes d'albinisme

Les données du tableau 4.06 montre que plus le niveau d'instruction s'améliore, les proportions des personnes atteintes d'albinisme diminue. En effet, une grande majorité des personnes vivant avec l'albinisme n'ont pas de niveau d'instruction formelle. L'analyse révèle que plus de la moitié d'entre elles (72,8%) n'ont reçu aucune éducation scolaire. Environ 15,6% ont seulement atteint le niveau primaire, tandis que 5,7% ont poursuivi leur scolarité jusqu'au secondaire du premier cycle. Un très faible pourcentage, seulement 1,8%, a réussi à accéder à l'enseignement supérieur, ce qui souligne une grande inégalité d'accès à l'éducation pour cette population. Cette répartition suit une tendance similaire dans les deux groupes, hommes et femmes atteints d'albinisme, comme l'indique le tableau 4.06.

Tableau 4.06 : Effectif et pourcentage des personnes atteintes d'albinisme selon le niveau d'instruction et le sexe

Niveau d'instruction	Effectif			Pourcentage		
	Mas.	Fém.	Ens.	Mas.	Fém.	Ens.
Sans niveau	16341	16403	32745	71,6	74,1	72,8
Fondamental 1	3641	3353	6994	16,0	15,1	15,6
Fondamental 2	1331	1242	2573	5,8	5,6	5,7
Secondaire	985	862	1847	4,3	3,9	4,1
Supérieur	510	291	802	2,2	1,3	1,8
Ensemble	22808	22151	44960	100,0	100,0	100,0

4.2.1 Variation du niveau d'instruction des personnes atteintes d'albinisme selon la région et le sexe

Dans l'ensemble des régions, la proportion de personnes atteintes d'albinisme sans niveau d'instruction est nettement supérieure à celle des personnes ayant atteint un niveau d'instruction de base. Par exemple, 99,6% des personnes atteintes d'albinisme vivant dans la région de Taoudenni n'ont aucun niveau d'instruction, contre 41,2% dans le district de Bamako. Concernant le niveau fondamental 1, le district de Bamako affiche 24,2%.

Chez les hommes, 99,3% de ceux vivant dans la région de Taoudenni n'ont pas de niveau d'instruction, comparativement à 38,5% dans le district de Bamako. Pour le niveau fondamental 1, 24,4 % des hommes atteints d'albinisme résidant dans le district de Bamako ont atteint ce niveau, contre seulement 1,6% dans la région de Ménaka.

Pour les femmes, presque toutes les femmes atteintes d'albinisme vivant dans la région de Taoudenni n'ont pas de niveau d'instruction, contre 43,5% dans le district de Bamako. Concernant le niveau fondamental 1, 24,1% des femmes atteintes d'albinisme résidant dans le district de Bamako ont atteint ce niveau, contre seulement 0,4% dans la région de Taoudenni.

Tableau 4.07 : Effectif et pourcentage des personnes atteintes d'albinisme par niveau d'instruction selon le sexe et la région

Région	Niveau d'instruction						Eff.
	Sans niveau	Fondamental 1	Fondamental 2	Secondaire	Supérieur	Ens.	
Masculin							
Kayes	72,4	19,4	4,5	3,0	0,6	100,0	2389
Koulikoro	68,0	18,1	7,0	4,4	2,5	100,0	1822
Sikasso	68,2	18,1	5,9	5,7	2,1	100,0	1193
Ségou	76,4	14,3	5,0	3,2	1,1	100,0	2453
Mopti	88,6	6,7	2,3	1,5	0,9	100,0	1379
Tombouctou	90,8	4,7	2,6	0,8	1,0	100,0	1067
Gao	79,1	17,1	2,2	1,1	0,4	100,0	1212
Kidal	87,7	10,7	1,6	-	-	100,0	171
Taoudenni	99,3	-	0,7	-	-	100,0	151
Ménaka	96,4	1,6	2,0	-	-	100,0	268
Nioro	88,8	7,4	2,1	0,8	0,8	100,0	636
Kita	74,0	15,7	6,1	3,4	0,7	100,0	741
Dioïla	80,5	11,4	4,0	3,5	0,6	100,0	818
Nara	87,0	9,4	1,7	1,4	0,5	100,0	640
Bougouni	70,6	18,9	6,9	2,4	1,3	100,0	1134
Koutiala	66,0	21,2	6,9	5,0	0,9	100,0	740
San	65,2	21,8	8,4	4,3	0,3	100,0	1810
Douentza	93,4	3,3	0,8	1,7	0,8	100,0	257
Bandiagara	86,5	8,3	2,2	1,7	1,3	100,0	938
Bamako	38,5	24,4	13,2	13,7	10,2	100,0	2988
Ensemble	71,6	16,0	5,8	4,3	2,2	100,0	22807
Féminin							
Kayes	81,2	14,3	2,6	1,6	0,3	100,0	2297
Koulikoro	71,1	15,5	7,1	4,5	1,8	100,0	1742
Sikasso	69,8	19,1	7,3	3,2	0,5	100,0	1150
Ségou	77,8	14,7	4,4	2,6	0,5	100,0	2500
Mopti	88,2	6,6	3,5	1,4	0,3	100,0	1239
Tombouctou	90,2	5,7	1,7	1,5	0,9	100,0	886
Gao	81,1	15,9	2,2	0,8	-	100,0	1156
Kidal	89,8	8,3	1,9	-	-	100,0	157
Taoudenni	100,0	-	-	-	-	100,0	104
Ménaka	98,7	0,4	0,4	0,4	-	100,0	246
Nioro	89,7	8,1	1,3	0,7	0,2	100,0	561
Kita	79,4	13,5	4,8	1,9	0,4	100,0	791
Dioïla	81,2	12,4	3,7	2,5	0,1	100,0	746
Nara	87,8	9,1	1,9	1,1	-	100,0	578
Bougouni	78,7	15,0	3,8	1,9	0,6	100,0	1066
Koutiala	69,5	17,8	6,9	5,0	0,8	100,0	666
San	71,3	19,6	6,5	2,5	0,2	100,0	1715
Douentza	88,2	6,6	3,3	1,4	0,5	100,0	226
Bandiagara	88,4	8,3	1,8	1,2	0,2	100,0	905
Bamako	43,5	24,1	13,6	13,0	5,8	100,0	3421
Ensemble	74,0	15,1	5,6	3,9	1,3	100,0	22152

Région	Niveau d'instruction						
	Sans niveau	Fondamental 1	Fondamental 2	Secondaire	Supérieur	Ens.	Eff.
Ensemble							
Kayes	76,7	16,9	3,6	2,4	0,5	100,0	4686
Koulikoro	69,5	16,8	7,0	4,5	2,1	100,0	3564
Sikasso	69,0	18,6	6,6	4,5	1,3	100,0	2343
Ségou	77,1	14,5	4,7	2,9	0,8	100,0	4953
Mopti	88,4	6,7	2,9	1,5	0,6	100,0	2618
Tombouctou	90,5	5,2	2,2	1,1	0,9	100,0	1953
Gao	80,1	16,6	2,2	1,0	0,2	100,0	2368
Kidal	88,7	9,6	1,7	-	-	100,0	328
Taoudenni	99,6	-	0,4	-	-	100,0	254
Ménaka	97,5	1,0	1,3	0,2	-	100,0	514
Nioro	89,2	7,7	1,8	0,8	0,5	100,0	1197
Kita	76,8	14,6	5,4	2,6	0,5	100,0	1532
Dioïla	80,8	11,9	3,8	3,0	0,4	100,0	1564
Nara	87,4	9,3	1,8	1,3	0,3	100,0	1218
Bougouni	74,5	17,0	5,4	2,1	1,0	100,0	2200
Koutiala	67,7	19,6	6,9	5,0	0,8	100,0	1406
San	68,2	20,7	7,5	3,4	0,3	100,0	3525
Douentza	90,9	4,9	2,0	1,5	0,7	100,0	484
Bandiagara	87,5	8,3	2,0	1,5	0,8	100,0	1842
Bamako	41,2	24,2	13,4	13,3	7,9	100,0	6410
Ensemble	72,8	15,6	5,7	4,1	1,8	100,0	44959

4.2.2 Variation du niveau d'instruction des personnes atteintes d'albinisme selon le milieu de résidence

L'analyse du tableau 4.08 met en lumière des écarts significatifs dans le niveau d'instruction des personnes atteintes d'albinisme selon qu'elles vivent en milieu urbain ou rural. En effet, 49,8% des personnes atteintes d'albinisme vivant en milieu urbain n'ont aucun niveau d'instruction, comparativement à 81,8% en milieu rural. Pour les hommes, 48,0% des résidents en milieu urbain sont sans niveau d'instruction, contre 80,1% en milieu rural. Quant aux femmes atteintes d'albinisme, 51,4% de celles vivant en milieu urbain n'ont pas de niveau d'instruction, contre 83,6% en milieu rural.

Tableau 4.08: Effectif et pourcentage des personnes atteintes d'albinisme par niveau d'instruction selon le sexe et le milieu de résidence

Niveau d'instruction	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Ensemble
Masculin			
Sans niveau	48,0	80,1	71,6
Fondamental 1	22,9	13,5	16,0
Fondamental 2	12,1	3,6	5,8
Secondaire	10,6	2,1	4,3
Supérieur	6,5	0,7	2,2
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif	5989	16819	22807
Féminin			
Sans niveau	51,4	83,6	74,0
Fondamental 1	22,5	12,0	15,1
Fondamental 2	12,3	2,8	5,6
Secondaire	9,8	1,4	3,9

Niveau d'instruction	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Ensemble
Supérieur	4,0	0,2	1,3
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif	6565	15587	22152
Ensemble			
Sans niveau	49,8	81,8	72,8
Fondamental 1	22,7	12,8	15,6
Fondamental 2	12,2	3,2	5,7
Secondaire	10,2	1,7	4,1
Supérieur	5,2	0,5	1,8
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif	12554	32406	44959

4.2.3 Variation selon le niveau d'instruction et le type de population

Le niveau d'instruction des personnes atteintes d'albinisme ne varie que peu en fonction du type de population. Toutefois, les personnes sédentaires présentent une proportion plus élevée de personnes sans niveau d'instruction que les nomades. En effet, selon le tableau 4.09, 72,4% des sédentaires atteints d'albinisme n'ont aucun niveau d'instruction, contre 95,4% chez les nomades. Chez les hommes, 71,1% des sédentaires n'ont pas de niveau d'instruction contre 95,8% pour les nomades. Chez les femmes, 73,7% des sédentaires sont sans niveau d'instruction, contre 94,9% pour les nomades.

Tableau 4.09 : Effectif et pourcentage des personnes atteintes d'albinisme selon le niveau d'instruction, le sexe et le type de population

Niveau d'instruction	Type de population		
	Sédentaire	Nomade	Ensemble
Masculin			
Sans niveau	71,1	95,8	71,6
Fondamental 1	16,2	2,5	16,0
Fondamental 2	5,9	1,6	5,8
Secondaire	4,4	0,0	4,3
Supérieur	2,3	0,0	2,2
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif	22320	487	22807
Féminin			
Sans niveau	73,7	94,9	74,0
Fondamental 1	15,3	4,1	15,1
Fondamental 2	5,7	0,8	5,6
Secondaire	4,0	0,3	3,9
Supérieur	1,3	0,0	1,3
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif	21734	419	22152
Ensemble			
Sans niveau	72,4	95,4	72,8
Fondamental 1	15,8	3,2	15,6
Fondamental 2	5,8	1,2	5,7
Secondaire	4,2	0,1	4,1
Supérieur	1,8	0,0	1,8
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif	44054	905	44959

4.2.4 Variation selon le niveau d'instruction et le niveau de vie du ménage

Dans la population atteinte d'albinisme, le niveau d'instruction semble être lié au niveau de vie du ménage, bien que cette corrélation soit modérée. En effet, à mesure que le niveau de vie s'élève, la proportion de personnes sans aucune instruction diminue, tandis que celle ayant atteint l'enseignement fondamental 1 augmente. Selon le tableau 4.10, 85,3% des personnes vivant dans une grande précarité n'ont aucune instruction, contre 46,6 % parmi celles issues des ménages les plus aisés. Par ailleurs, 10,5% des personnes atteintes d'albinisme dans les ménages les plus pauvres ont acquis le niveau de l'enseignement fondamental 1, tandis que cette proportion atteint 23,3% chez celles vivant dans les ménages les plus riches. Cette tendance est similaire chez les garçons et les filles atteints d'albinisme.

Tableau 4.10 : Effectif et pourcentage des personnes atteintes d'albinisme par niveau d'instruction selon le sexe et le niveau de vie du ménage

Niveau d'instruction	Niveau de vie du ménage					
	Très pauvre	Pauvre	Moyen	Riche	Très riche	Ens.
Masculin						
Sans niveau	84,0	79,4	72,0	63,5	45,2	71,6
Fondamental 1	10,8	13,3	17,4	19,7	23,1	16,0
Fondamental 2	3,0	4,4	5,5	7,1	12,3	5,8
Secondaire	1,7	2,1	3,7	5,8	12,1	4,3
Supérieur	0,6	0,8	1,3	3,9	7,3	2,2
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif	5599	5464	4871	3780	3094	22807
Féminin						
Sans niveau	86,7	83,5	74,7	67,3	47,8	74,0
Fondamental 1	10,1	11,3	17,0	17,3	23,4	15,1
Fondamental 2	2,0	3,5	4,9	7,2	13,4	5,6
Secondaire	0,9	1,4	2,9	6,3	10,8	3,9
Supérieur	0,3	0,3	0,6	1,9	4,7	1,3
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif	5167	5085	4772	3686	3442	22152
Ensemble						
Sans niveau	85,3	81,4	73,3	65,4	46,6	72,8
Fondamental 1	10,5	12,3	17,2	18,5	23,3	15,6
Fondamental 2	2,5	4,0	5,2	7,1	12,9	5,7
Secondaire	1,3	1,8	3,3	6,0	11,4	4,1
Supérieur	0,4	0,5	0,9	2,9	5,9	1,8
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif	10765	10549	9644	7466	6536	44959

4.3 Alphabétisation des personnes atteintes d'albinisme (15 ans et plus)

Cette section se concentre sur l'analyse des personnes atteintes d'albinisme âgées de 15 ans et plus, dont le nombre total s'élève à 27 696 individus. L'objectif est d'examiner leur statut d'alphabétisation en tenant compte de plusieurs variables : le sexe, la région, le milieu de résidence, le type de population ainsi que le niveau de vie du ménage. L'analyse vise ainsi à mettre en évidence les disparités et les facteurs qui influencent l'alphabétisation au sein de cette population spécifique.

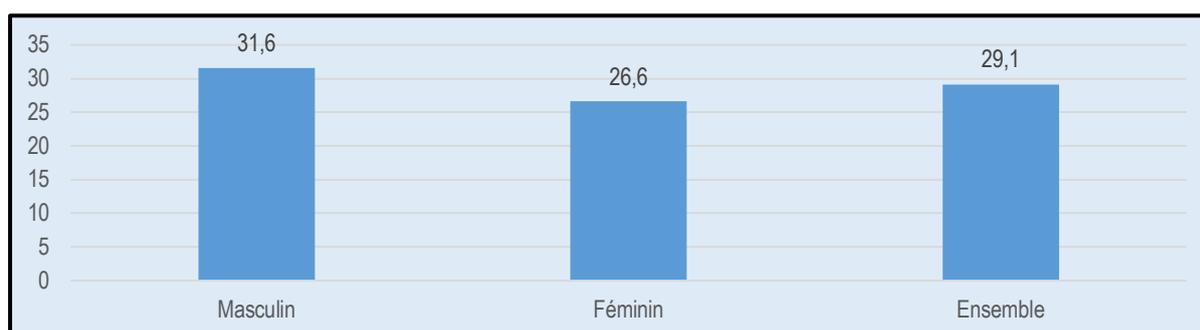
4.3.1 Alphabétisation des personnes atteintes d'albinisme selon le sexe

La répartition de la population atteinte d'albinisme en fonction du statut d'alphabétisation révèle des inégalités notables. En effet, environ un tiers des personnes atteintes d'albinisme sont alphabétisées. Selon les données présentées dans le tableau 4.11, seulement 29,1% de cette population savent lire et écrire dans une langue, tandis que 70,9% demeurent analphabètes. Ce taux d'alphabétisation est inférieur à la moyenne nationale, qui s'élève à 33,7%. Par ailleurs, une différence est observée au niveau du sexe, puisque les hommes atteints d'albinisme présentent un taux d'alphabétisation plus élevé que celui des femmes : 31,6% des hommes savent lire et écrire, contre seulement 26,6% des femmes.

Tableau 4.11 : Effectif et pourcentage des personnes atteintes d'albinisme selon le statut d'alphabétisation et le sexe

Statut d'alphabétisation	Effectif			Pourcentage		
	Mas.	Fém.	Ens.	Mas.	Fém.	Ens.
Alphabétisé	4383	3679	8064	31,6	26,6	29,1
Non alphabétisé	9494	10140	19632	68,4	73,4	70,9
Ensemble	13877	13819	27696	100,0	100,0	100,0

Graphique 4.06: Pourcentage des personnes atteintes d'albinisme alphabétisées selon le sexe (%)



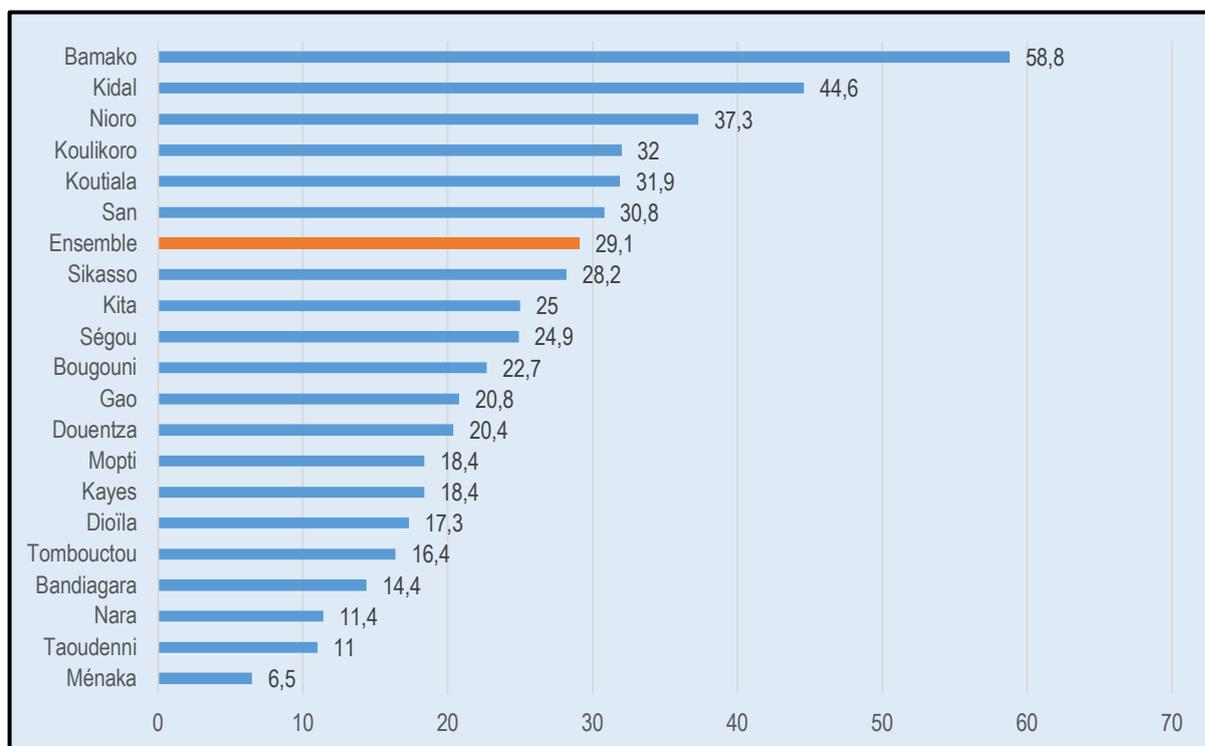
4.3.2 Alphabétisation des personnes atteintes d'albinisme selon le sexe et la région

Les personnes atteintes d'albinisme résidant dans le district de Bamako présentent un taux d'alphabétisation plus élevé que celles vivant dans les autres régions du pays. Selon les données du tableau 4.12, 58,8% des individus atteints d'albinisme à Bamako savent lire et écrire dans une langue. Dans d'autres régions, telles que Nioro, Koulikoro, Koutiala et San, plus de 30% des personnes concernées ont cette compétence. En revanche, le plus faible taux d'alphabétisation est enregistré dans la région de Taoudenni, avec seulement 6,5%. Ce phénomène se constate aussi bien chez les hommes que chez les femmes, soulignant ainsi les inégalités géographiques en matière d'accès à l'éducation pour les personnes atteintes d'albinisme.

Tableau 4.12 : Effectif et pourcentage des personnes atteintes d'albinisme de 15 ans et plus par statut d'alphabétisation selon la région et le sexe

Région	Statut d'alphabétisation											
	Masculin				Féminin				Ensemble			
	Oui	Non	Ens.	Eff.	Oui	Non	Ens.	Eff.	Oui	Non	Ens.	Eff.
Kayes	23,5	76,5	100,0	1445	13,2	86,8	100,0	1418	18,4	81,6	100,0	2863
Koulikoro	35,2	64,8	100,0	1089	28,8	71,2	100,0	1076	32,0	68,0	100,0	2164
Sikasso	32,0	68,0	100,0	736	24,3	75,7	100,0	720	28,2	71,8	100,0	1456
Ségou	26,7	73,3	100,0	1413	23,2	76,8	100,0	1518	24,9	75,1	100,0	2930
Mopti	18,6	81,4	100,0	833	18,2	81,8	100,0	783	18,4	81,6	100,0	1616
Tombouctou	16,6	83,4	100,0	665	16,1	83,9	100,0	543	16,4	83,6	100,0	1208
Gao	21,7	78,3	100,0	703	19,8	80,2	100,0	698	20,8	79,2	100,0	1401
Kidal	35,8	64,2	100,0	112	52,8	47,2	100,0	119	44,6	55,4	100,0	231
Taoudenni	11,5	88,5	100,0	94	10,2	89,8	100,0	63	11,0	89,0	100,0	157
Ménaka	9,4	90,6	100,0	148	3,6	96,4	100,0	150	6,5	93,5	100,0	298
Nioro	37,2	62,8	100,0	454	37,3	62,7	100,0	397	37,3	62,7	100,0	851
Kita	30,8	69,2	100,0	380	20,2	79,8	100,0	454	25,0	75,0	100,0	834
Dioïla	18,5	81,5	100,0	503	15,9	84,1	100,0	469	17,3	82,7	100,0	972
Nara	14,0	86,0	100,0	336	8,7	91,3	100,0	326	11,4	88,6	100,0	662
Bougouni	27,6	72,4	100,0	698	17,3	82,7	100,0	637	22,7	77,3	100,0	1335
Koutiala	33,3	66,7	100,0	475	30,3	69,7	100,0	406	31,9	68,1	100,0	881
San	35,1	64,9	100,0	1107	26,2	73,8	100,0	1025	30,8	69,2	100,0	2132
Douentza	23,3	76,7	100,0	170	17,0	83,0	100,0	146	20,4	79,6	100,0	316
Bandiagara	16,1	83,9	100,0	537	12,7	87,3	100,0	536	14,4	85,6	100,0	1073
Bamako	63,8	36,2	100,0	1979	54,6	45,4	100,0	2336	58,8	41,2	100,0	4315
Ensemble	31,6	68,4	100,0	13877	26,6	73,4	100,0	13819	29,1	70,9	100,0	27696

Graphique 4.07: Répartition des personnes atteintes d'albinisme alphabétisées selon la région (%)



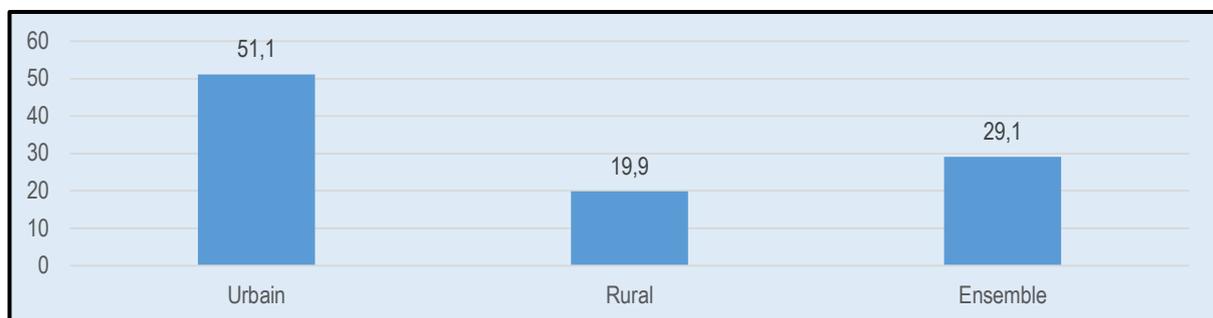
4.3.3 Alphabétisation des personnes atteintes d'albinisme selon le sexe et le milieu de résidence

Une proportion notable des personnes atteintes d'albinisme sachant lire et écrire vit en milieu urbain. Selon les données du tableau 4.13, le taux d'alphabétisation des personnes atteintes d'albinisme est nettement plus élevé en milieu urbain (51,1%) qu'en milieu rural (19,9%). Cette tendance est également observée chez les hommes et les femmes. En effet, 54,4 % des hommes vivant en milieu urbain sont alphabétisés, contre seulement 16,9% en milieu rural. Du côté des femmes, 48,2% des résidentes urbaines savent lire et écrire, contre 16,9 % en milieu rural. De manière générale, quelle que soit la zone de résidence, les hommes atteints d'albinisme sont mieux alphabétisés que les femmes. Ces résultats soulignent l'influence du milieu géographique sur l'accès à l'éducation pour cette population.

Tableau 4.13 : Effectif et pourcentage des personnes atteintes d'albinisme de 15 ans et plus par statut d'alphabétisation selon le milieu rural et le sexe

Milieu de résidence	Statut par rapport à l'alphabétisation											
	Masculin				Féminin				Ensemble			
	Oui	Non	Ens.	Eff.	Oui	Non	Ens.	Eff.	Oui	Non	Ens.	Eff.
Urbain	54,4	45,6	100,0	3845	48,2	51,8	100,0	4280	51,1	48,9	100,0	8125
Rural	22,8	77,2	100,0	10032	16,9	83,1	100,0	9539	19,9	80,1	100,0	19571
Ensemble	31,6	68,4	100,0	13877	26,6	73,4	100,0	13819	29,1	70,9	100,0	27696

Graphique 4.08: Pourcentage des personnes atteintes d'albinisme alphabétisées (15 ans et plus) selon le milieu de résidence (%)



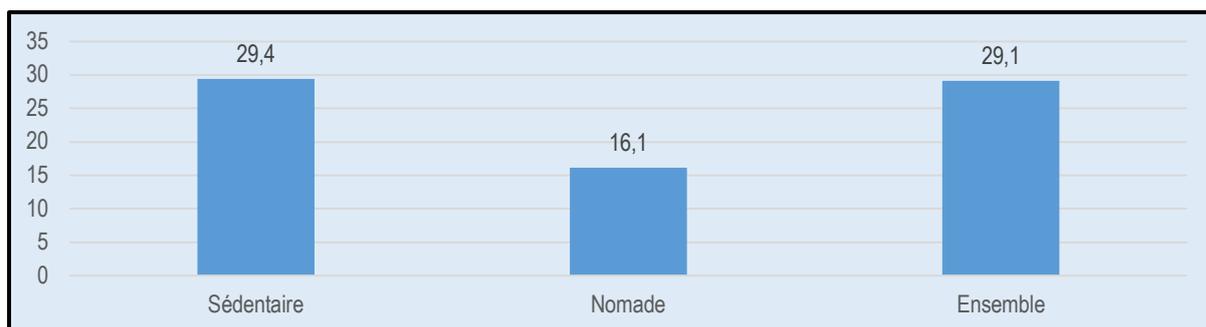
4.3.4 Alphabétisation des personnes atteintes d'albinisme selon le sexe et le type de population

Le niveau d'alphabétisation des personnes atteintes d'albinisme est fortement influencé par le type de population. Celles qui vivent de manière sédentaire présentent un taux d'alphabétisation nettement plus élevé que celles vivant en situation de nomadisme. Selon les données du tableau 4.14, 29,4% des sédentaires atteints d'albinisme sont capables de lire et écrire dans une langue quelconque, tandis que ce taux chute à 16,1% parmi les nomades. Cette tendance se manifeste chez les hommes et les femmes, soulignant une différence significative de l'alphabétisation entre les sédentaires et nomades pour les deux sexes.

Tableau 4.14 : Effectif et pourcentage des personnes atteintes d'albinisme de 15 ans et plus par statut d'alphabétisation selon le type de population et le sexe

Type de population	Statut par rapport à l'alphabétisation											
	Masculin				Féminin				Ensemble			
	Oui	Non	Ens.	Eff.	Oui	Non	Ens.	Eff.	Oui	Non	Ens.	Eff.
Sédentaire	31,9	68,1	100,0	13583	26,8	73,2	100,0	13553	29,4	70,6	100,0	27136
Nomade	14,7	85,3	100,0	294	17,6	82,4	100,0	266	16,1	83,9	100,0	560
Ensemble	31,6	68,4	100,0	13877	26,6	73,4	100,0	13819	29,1	70,9	100,0	27696

Graphique 4.09: Répartition des personnes atteintes d'albinisme alphabétisées selon le type de population (%)



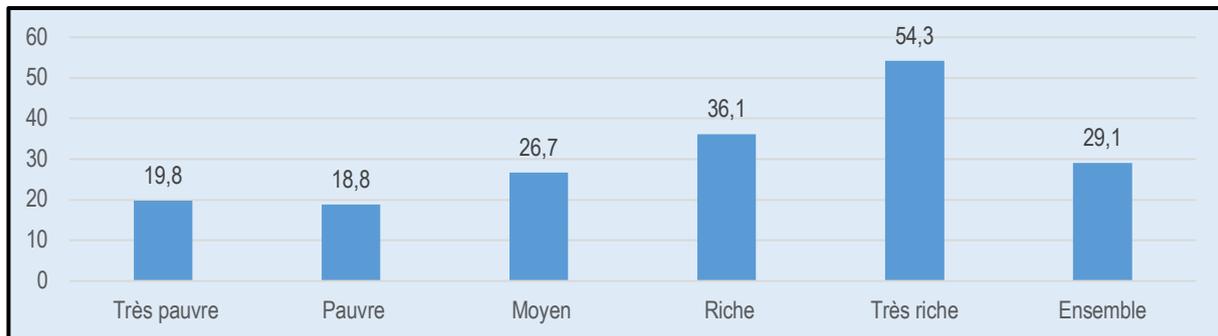
4.3.5 Alphabétisation des personnes atteintes d'albinisme selon le sexe et le niveau de vie du ménage

Les données du tableau 4.15 révèlent que le taux d'alphabétisation des personnes vivant avec l'albinisme augmente de manière significative à mesure que le niveau de vie du ménage s'améliore. Ainsi, 19,8 % des personnes atteintes d'albinisme issues de milieux très pauvres savent lire et écrire dans une langue, tandis que ce taux atteint 54,3% parmi celles issues de ménages très riches. Cette tendance se retrouve également chez les deux sexes : 21,9% des hommes atteints d'albinisme sont alphabétisés, contre 58,2% parmi ceux résidant dans les ménages plus riches ; chez les femmes, ces taux sont respectivement de 17,6% et 50,9%.

Tableau 4.15 : Effectif et pourcentage des personnes atteintes d'albinisme de 15 ans et plus par statut d'alphabétisation selon le niveau de vie du ménage et le sexe

Niveau de vie du ménage	Statut d'alphabétisation											
	Masculin				Féminin				Ensemble			
	Oui	Non	Ens.	Eff.	Oui	Non	Ens.	Eff.	Oui	Non	Ens.	Eff.
Très pauvre	21,9	78,1	100,0	3386	17,6	82,4	100,0	3211	19,8	80,2	100,0	6597
Pauvre	22,0	78,0	100,0	3248	15,5	84,5	100,0	3120	18,8	81,2	100,0	6368
Moyen	29,1	70,9	100,0	2946	24,2	75,8	100,0	2886	26,7	73,3	100,0	5831
Riche	39,3	60,7	100,0	2319	32,9	67,1	100,0	2332	36,1	63,9	100,0	4651
Très riche	58,2	41,8	100,0	1979	50,9	49,1	100,0	2270	54,3	45,7	100,0	4248
Ensemble	31,6	68,4	100,0	13877	26,6	73,4	100,0	13819	29,1	70,9	100,0	27696

Graphique 4.10: Pourcentage des personnes atteintes d'albinisme alphabétisées (15 ans et plus) selon le niveau de vie du ménage (%)



4.4 Vue d'ensemble

Ce chapitre a pour objectif d'analyser le niveau d'instruction, la fréquentation scolaire et l'alphabétisation des personnes atteintes d'albinisme, en prenant en compte des facteurs tels que la région, le milieu de résidence, le type de population et le niveau de vie des ménages. D'après les données recueillies, 15,7 % des personnes atteintes d'albinisme sont actuellement scolarisées. En ce qui concerne leur niveau d'instruction, environ 15,6% ont atteint le niveau primaire. Il ressort de ces données que : 72,8% des personnes atteintes d'albinisme n'ont reçu aucune instruction. Parmi elles, la situation varie en fonction du lieu de résidence : 49,8% des personnes vivant en milieu urbain sont sans instruction, contre 81,8% en milieu rural. L'analyse montre également que les personnes atteintes d'albinisme ayant un statut sédentaire présentent un taux d'instruction plus faible : 72,4% des personnes sédentaires sont sans instruction, contre 95,4% des personnes vivant de manière nomade.

Il est intéressant de noter qu'une amélioration du niveau de vie semble corrélée à une réduction de la proportion des personnes sans instruction, ainsi qu'à une augmentation de celles ayant atteint un niveau d'enseignement fondamental 1. En effet, parmi les personnes atteintes d'albinisme vivant dans des ménages très pauvres, 85,3% n'ont reçu aucune instruction, tandis que ce taux chute à 46,6% pour celles vivant dans des ménages très riches. En revanche, seulement 10,5% des personnes issues de ménages très pauvres ont atteint le niveau de l'enseignement fondamental 1, alors que ce pourcentage monte à 23,3% pour celles vivant dans des ménages très riches.

Concernant l'alphabétisation, seulement 29,1% des personnes atteintes d'albinisme sont capables de lire et d'écrire dans une langue quelconque. Toutefois, des différences notables apparaissent selon les régions et le milieu de résidence. En ce sens que plus de 58,8% des personnes vivant dans le district de Bamako sont alphabétisées, contre seulement 6,5% dans la région de Ménaka. De même, 51,1% des personnes atteintes d'albinisme résidant en milieu urbain sont alphabétisées, tandis que ce taux tombe à 19,9% en milieu rural. Les personnes atteintes d'albinisme sédentaires ont également un taux d'alphabétisation plus élevé (29,4%) que celles vivant de manière nomade (16,1%). Comme pour le niveau d'instruction, l'alphabétisation est plus fréquente chez les personnes ayant un niveau de vie plus élevé. En effet, 19,8% des personnes atteintes d'albinisme vivant dans des ménages très pauvres sont alphabétisées, contre 54,3% pour celles résidant dans des ménages très riches.

L'analyse montre de grandes différences dans la scolarisation et l'alphabétisation des personnes atteintes d'albinisme, selon leur région, leur situation économique et leur culture. Ces résultats indiquent qu'il est

crucial de mettre en place des politiques éducatives adaptées pour aider ces personnes, surtout dans les zones rurales et les ménages les plus pauvres. Le prochain chapitre abordera les caractéristiques économiques des personnes atteintes d'albinisme.

CHAPITRE 5 : CARACTERISTIQUES ECONOMIQUES DES PERSONNES ATTEINTES D'ALBINISME

Ce chapitre a pour objectif d'analyser les caractéristiques économiques des personnes atteintes d'albinisme au Mali, en tenant compte de leurs caractéristiques sociodémographiques et socioculturelles. Il présente également la composition de cette population en fonction de certaines de ces caractéristiques. Les caractéristiques économiques incluent divers éléments qui déterminent et influencent le fonctionnement d'une économie, tels que le statut par rapport à l'activité. La population cible comprend des individus atteints d'albinisme âgés de 15 à 64 ans, dont l'effectif est de 25 453. Ce chapitre traite le statut par rapport à l'activité des personnes atteintes d'albinisme.

5.1 Statut d'occupation des personnes atteintes d'albinisme

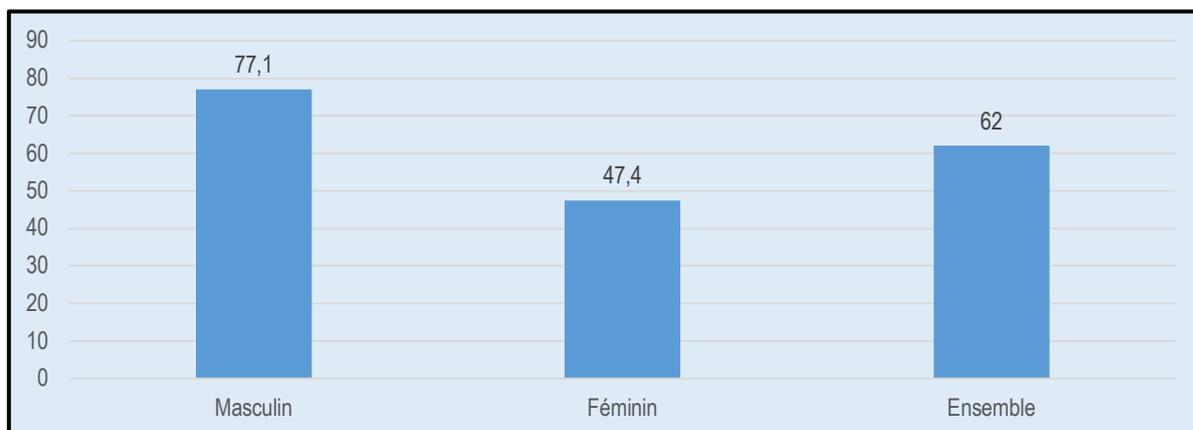
5.1.1 Statut par rapport à l'activité des personnes atteintes d'albinisme selon le sexe

L'analyse des données présentées dans le tableau 5.01 révèle que plus de la moitié des personnes atteintes d'albinisme en âge de travailler sont employées. Sur un total de 25 453 individus étudiés, 62 % occupent un emploi, dont 47,4% de femmes. Les chômeurs, comprenant ceux ayant déjà travaillé, ceux en recherche d'un premier emploi et ceux occupés à domicile, représentent seulement 16,1% de cette population, avec une majorité de femmes. Quant aux personnes inactives, telles que les étudiants, rentiers, retraités, bénévoles et autres non-actifs, elles forment 21,8% de l'ensemble, et sont majoritairement féminines.

Tableau 5.01: Effectif et proportion des personnes atteintes d'albinisme actives (15-64 ans) selon la situation d'activité et le sexe

Statut par rapport à l'activité	Effectif			Pourcentage		
	Mas.	Fém.	Ens.	Mas.	Fém.	Ens.
Occupé	9681	6108	15789	77,1	47,4	62,0
Chômeur	376	3729	4104	3,0	28,9	16,1
Hors main d'œuvre	2498	3062	5559	19,9	23,7	21,8
Ensemble	12555	12897	25453	100,0	100,0	100,0

Graphique 5.01: Répartition des personnes atteintes d'albinisme actives (15-64 ans) occupées selon le sexe (%)



5.1.2 Statut par rapport à l'activité des personnes atteintes d'albinisme selon la région et le sexe

Dans quasiment toutes les régions, les hommes atteints d'albinisme dominent largement le marché du travail, représentant plus de 50% des personnes actives occupées. En effet, une majorité des individus atteints d'albinisme en emploi sont de sexe masculin, ce qui témoigne d'une prédominance des hommes dans les secteurs professionnels dans la plupart des régions. En revanche, le chômage touche de manière disproportionnée les femmes, avec des taux particulièrement élevés, atteignant jusqu'à 95,8 % dans certaines régions. Cette situation reflète une désavantageuse concentration du chômage chez les femmes atteintes d'albinisme. Concernant la catégorie des personnes hors main-d'œuvre, c'est-à-dire celles qui ne sont ni employées, ni en recherche d'emploi (comme les étudiants, retraités, ou bénévoles), les femmes sont légèrement plus nombreuses, avec des proportions avoisinant 64,9% dans la région de Douentza. Cette tendance à une légère domination féminine parmi les inactifs contraste avec la répartition dans le milieu professionnel.

Tableau 5.02: Effectif et proportion des personnes atteintes d'albinisme actives (15-64 ans) selon la situation d'activité et la région

Région	Situation d'activité															
	Occupé				Chômeur				Hors main d'œuvre				Ens.			
	Mas.	Fém.	Ens.	Eff.	Mas.	Fém.	Ens.	Eff.	Mas.	Fém.	Ens.	Eff.	Mas.	Fém.	Ens.	Eff.
Kayes	59,7	40,3	100,0	1490	15,2	84,8	100,0	366	46,2	53,8	100,0	714	49,7	50,3	100,0	2570
Koulikoro	64,2	35,8	100,0	1119	4,2	95,8	100,0	400	49,8	50,2	100,0	426	48,8	51,2	100,0	1959
Sikasso	59,5	40,5	100,0	845	7,9	92,1	100,0	189	48,0	52,0	100,0	296	49,6	50,4	100,0	1330
Ségou	61,9	38,1	100,0	1631	11,7	88,3	100,0	506	39,4	60,6	100,0	562	47,8	52,2	100,0	2708
Mopti	65,4	34,6	100,0	993	4,5	95,5	100,0	258	38,3	61,7	100,0	206	50,7	49,3	100,0	1465
Tombouctou	71,2	28,8	100,0	738	7,1	92,9	100,0	211	43,6	56,4	100,0	184	54,7	45,3	100,0	1137
Gao	66,6	33,4	100,0	834	3,8	96,2	100,0	255	36,5	63,5	100,0	217	49,3	50,7	100,0	1309
Kidal	52,8	47,2	100,0	152	21,4	78,6	100,0	15	39,1	60,9	100,0	25	46,6	53,4	100,0	220
Taoudenni	69,0	31,0	100,0	121	0,0	100,0	100,0	19	45,5	54,5	100,0	12	58,5	41,5	100,0	152
Ménaka	64,2	35,8	100,0	188	3,4	96,6	100,0	62	43,3	56,7	100,0	32	48,3	51,7	100,0	283
Nioro	55,8	44,2	100,0	569	4,0	96,0	100,0	53	52,6	47,4	100,0	140	51,7	48,3	100,0	761
Kita	54,6	45,4	100,0	483	3,9	96,1	100,0	135	49,2	50,8	100,0	137	44,6	55,4	100,0	755
Dioïla	58,9	41,1	100,0	602	3,7	96,3	100,0	86	45,2	54,8	100,0	175	50,6	49,4	100,0	863
Nara	70,8	29,2	100,0	347	3,1	96,9	100,0	137	41,7	58,3	100,0	110	50,3	49,7	100,0	601
Bougouni	61,5	38,5	100,0	751	4,0	96,0	100,0	158	52,8	47,2	100,0	287	51,8	48,2	100,0	1196
Koutiala	62,5	37,5	100,0	506	6,3	93,7	100,0	101	50,3	49,7	100,0	200	52,4	47,6	100,0	807
San	64,3	35,7	100,0	1285	2,2	97,8	100,0	282	45,8	54,2	100,0	442	51,5	48,5	100,0	2010
Douentza	63,5	36,5	100,0	210	17,6	82,4	100,0	36	35,1	64,9	100,0	40	53,9	46,1	100,0	287
Bandiagara	65,7	34,3	100,0	525	16,0	84,0	100,0	207	41,6	58,4	100,0	229	49,4	50,6	100,0	977
Bamako	53,2	46,8	100,0	2343	18,5	81,5	100,0	612	43,9	56,1	100,0	1108	45,5	54,5	100,0	4063
Ensemble	61,3	38,7	100,0	15732	9,2	90,8	100,0	4089	44,9	55,1	100,0	5539	49,3	50,7	100,0	25453

5.1.3 Variation des taux d'occupation des personnes atteintes d'albinisme selon le milieu de résidence et le sexe

La situation d'activité des personnes atteintes d'albinisme varie selon le milieu de résidence. En effet, quel que soit le milieu de résidence, les hommes atteints d'albinisme sont majoritairement actifs et occupés. En milieu urbain, 58,0% des hommes atteints d'albinisme sont en emploi, un taux qui augmente à 62,6% en milieu rural. Pour les femmes, 42,0% de celles résidant en milieu urbain, contre 37,4% en milieu rural. En revanche, le chômage affecte davantage les femmes, avec un taux particulièrement élevé en milieu rural, où 93,5% des femmes atteintes d'albinisme sont sans emploi. Concernant les personnes

hors main-d'œuvre, c'est-à-dire celles qui ne sont ni employées ni en recherche d'emploi, les femmes sont légèrement plus nombreuses, bien que la différence entre les sexes reste faible. En milieu urbain, 54,7% des personnes atteintes d'albinisme hors main-d'œuvre sont des femmes, contre 55,3% en milieu rural. (Tableau 5.03)

Tableau 5.03: Effectif et proportion des personnes atteintes d'albinisme actives (15-64 ans) selon la situation d'activité et le milieu de résidence

Situation par rapport à l'activité	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Ensemble
Occupé			
Masculin	58,0	62,6	61,3
Féminin	42,0	37,4	38,7
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif	4326	11498	15825
Chômeur			
Masculin	14,3	6,5	9,2
Féminin	85,7	93,5	90,8
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif	1403	2686	4089
Hors main d'œuvre			
Masculin	45,3	44,7	44,9
Féminin	54,7	55,3	55,1
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif	1920	3619	5539
Ensemble			
Masculin	46,8	50,4	49,3
Féminin	53,2	49,6	50,7
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif	7650	17803	25453

5.1.4 Variation des taux d'occupation des personnes atteintes d'albinisme selon le type de population et le sexe

La situation professionnelle des personnes atteintes d'albinisme varie en fonction du type de population. Cependant, dans tous les cas, les hommes atteints d'albinisme sont généralement plus actifs sur le marché du travail. Parmi les sédentaires, 61,2% des hommes sont employés, et ce taux monte à 67,3 % chez les nomades. En revanche, pour les femmes atteintes d'albinisme, seulement 38,8% des sédentaires sont en activité, contre 32,7% parmi celles vivant de manière nomade. Le chômage affecte particulièrement les femmes : parmi les nomades, 97,9% des femmes atteintes d'albinisme sont sans emploi. En ce qui concerne les personnes hors du marché du travail, c'est-à-dire celles qui ne sont ni en emploi ni en recherche d'emploi, les femmes sont plus représentées, bien que l'écart entre les sexes soit relativement faible. Chez les sédentaires, 55,0% des personnes atteintes d'albinisme sont hors de l'emploi, contre 63,0% chez les nomades. (Tableau 5.04)

Tableau 5.04: Effectif et pourcentage des personnes atteintes d'albinisme actifs (15-64 ans) selon la situation d'activité et le type de population

Situation par rapport à l'activité	Type de population		
	Sédentaire	Nomade	Ens.
Occupé			
Masculin	61,2	67,3	61,3
Féminin	38,8	32,7	38,7
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif	15444	380	15825
Chômeur			
Masculin	9,4	2,1	9,2
Féminin	90,6	97,9	90,8
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif	3988	101	4089
Hors main d'œuvre			
Masculin	45,0	37,0	44,9
Féminin	55,0	63,0	55,1
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif	5482	58	5539
Ensemble			
Masculin	49,3	51,1	49,3
Féminin	50,7	48,9	50,7
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif	24913	539	25453

5.1.5 Variation des taux d'occupation des personnes atteintes d'albinisme selon le groupe d'âges et le sexe

D'après le tableau 5.05, le taux d'occupation des personnes atteintes d'albinisme augmente quand l'âge augmente excepté les groupes d'âge 15-19 ans et 60-64 ans. La répartition est presque équilibrée, avec une légère dominance masculine dans les tranches d'âge 15-19 ans et 40-64 ans. Dans le groupe d'âge 55-59 ans, une proportion de 60,7% des personnes atteintes d'albinisme de sexe masculin sont occupés contre 36,3% pour celles de sexe féminin. Le chômage est beaucoup plus marqué chez les personnes atteintes d'albinisme de sexe féminin. Le fait marquant est que dans les groupes d'âge 50-54 ans et 55-59 ans, les chômeurs sont tous de sexe féminin. Concernant les personnes atteintes d'albinisme hors main d'œuvre, il y a un relatif équilibre entre sexe.

Tableau 5.05: Effectif et proportion des personnes atteintes d'albinisme actives (15-64 ans) par situation d'activité selon le groupe d'âges et le sexe

Groupe d'âges	Situation d'activité															
	Occupé				Chômeur				Hors main d'œuvre				Ensemble			
	Mas.	Fém.	Ens.	Eff.	Mas.	Fém.	Ens.	Eff.	Mas.	Fém.	Ens.	Eff.	Mas.	Fém.	Ens.	Eff.
15-19 ans	50,4	49,6	100,0	3960	48,6	51,4	100,0	31	47,4	52,6	100,0	786	49,9	50,1	100,0	4777
20-24 ans	44,4	55,6	100,0	3685	54,3	45,7	100,0	37	49,8	50,2	100,0	712	45,4	54,6	100,0	4434
25-29 ans	46,3	53,7	100,0	2824	43,0	57,0	100,0	30	50,9	49,1	100,0	570	47,0	53,0	100,0	3424
30-34 ans	47,9	52,1	100,0	2571	63,2	36,8	100,0	20	50,4	49,6	100,0	492	48,3	51,7	100,0	3083
35-39 ans	48,7	51,3	100,0	2151	28,4	71,6	100,0	15	48,2	51,8	100,0	365	48,5	51,5	100,0	2531
40-44 ans	50,2	49,8	100,0	1838	53,4	46,6	100,0	14	43,3	56,7	100,0	276	49,3	50,7	100,0	2128
45-49 ans	56,5	43,5	100,0	1329	22,4	77,6	100,0	10	40,3	59,7	100,0	212	54,0	46,0	100,0	1550
50-54 ans	59,5	40,5	100,0	1198	0,0	100,0	100,0	4	27,5	72,5	100,0	206	54,6	45,4	100,0	1409
55-59 ans	60,7	39,3	100,0	892	0,0	100,0	100,0	2	23,1	76,9	100,0	164	54,8	45,2	100,0	1058
60-64 ans	53,2	46,8	100,0	618	47,8	52,2	100,0	24	61,6	38,4	100,0	417	56,4	43,6	100,0	1060
Ens.	49,7	50,3	100,0	21066	46,1	53,9	100,0	186	47,6	52,4	100,0	4200	49,3	50,7	100,0	25453

5.2 Vue d'ensemble

Ce chapitre visait à analyser le statut d'occupation des personnes atteintes d'albinisme en prenant en compte plusieurs facteurs déterminants tels que la région, le milieu de résidence, le type de population et le groupe d'âge. Les résultats montrent que 62,0% des personnes atteintes d'albinisme sont occupées, tandis que 16,1% sont au chômage et 21,8% appartiennent à la catégorie des personnes hors du marché du travail. Une majorité des personnes en emploi sont des hommes, ce qui reflète la prédominance masculine dans les secteurs professionnels, particulièrement dans la plupart des régions. Le chômage affecte de manière disproportionnée les femmes, avec des taux particulièrement élevés, atteignant jusqu'à 95,8% dans certaines régions. En ce qui concerne la catégorie des personnes hors main-d'œuvre, les femmes sont légèrement plus nombreuses, représentant environ 64,9% dans la région de Douentza. Quel que soit le milieu de résidence, les hommes atteints d'albinisme restent majoritairement actifs, tandis que le chômage frappe particulièrement les femmes, avec des taux particulièrement élevés en milieu rural, où 93,5% des femmes atteintes d'albinisme sont sans emploi. Parmi les personnes sédentaires, 61,2% des hommes atteints d'albinisme sont en emploi, un taux qui s'élève à 67,3% chez les nomades. En ce qui concerne l'impact de l'âge sur le taux d'occupation, celui-ci augmente avec l'âge, à l'exception des groupes d'âge 15-19 ans et 60-64 ans. La répartition par sexe est généralement équilibrée, bien qu'une légère dominance masculine soit observée dans les tranches d'âge 15-19 ans et 40-64 ans. Le chapitre suivant sera consacré aux personnes atteintes d'albinisme vivant dans des situations difficiles ou à risque.

CHAPITRE 6 : PERSONNES ATTEINTES D'ALBINISME VIVANT DANS DES SITUATIONS DIFFICILES OU A RISQUE

Ce chapitre vise à présenter la population des enfants atteints d'albinisme orphelins, ainsi que ceux confiés à d'autres personnes au Mali en tenant compte de certaines caractéristiques telles que la région, le milieu de résidence et le niveau de vie du ménage. L'analyse concerne les enfants atteints d'albinisme âgés de 0 à 17 ans dont l'effectif s'élève à 24 876. Cela permettra d'aborder les sections suivantes : enfants orphelins atteints d'albinisme et enfants confiés atteints d'albinisme.

6.1 Enfants orphelins atteints d'albinisme

Les enfants orphelins atteints d'albinisme désignent les jeunes de cette population ayant perdu un ou les deux parents. Cette section se penche sur la composition de la population des enfants orphelins atteints d'albinisme âgés de 0 à 17 ans, en analysant des variables tels que la région, le milieu de résidence et le niveau de vie du ménage. Elle met particulièrement en lumière les données relatives aux orphelins atteints d'albinisme, en examinant les éventuelles inégalités auxquelles ils sont confrontés en raison de leur statut d'orphelins et de leur condition particulière.

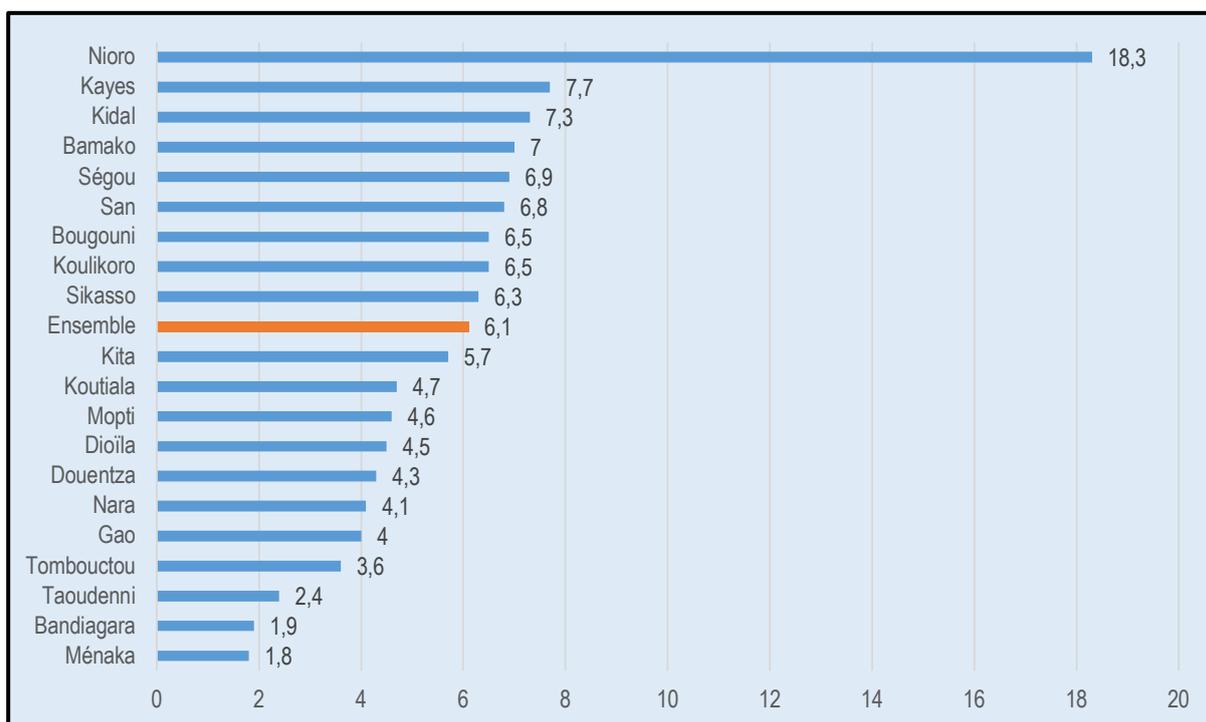
6.1.1 Variation des enfants orphelins atteints d'albinisme selon la région

La répartition des enfants atteints d'albinisme selon le statut d'orphelin et le sexe montre qu'il y a plus de 4% d'orphelins atteints d'albinisme dans chaque région du pays, à l'exception de Taoudenni, Ménaka et Bandiagara, où moins de 4% d'entre eux sont orphelins. Dans le district de Bamako, cette proportion atteint 7%. Quelle que soit la région ou le sexe des enfants atteints d'albinisme, la tendance reste similaire. Globalement, 6,1% des enfants atteints d'albinisme sont orphelins (Tableau 6.01).

Tableau 6.01: Effectif et pourcentage des enfants orphelins atteints d'albinisme (0-17 ans) par sexe selon la région

Région	Statut d'orphelin des enfants atteints d'albinisme											
	Masculin				Féminin				Ensemble			
	Oui	Non	Ens.	Eff.	Oui	Non	Ens.	Eff.	Oui	Non	Ens.	Eff.
Kayes	8,7	91,3	100,0	1326	6,7	93,3	100,0	1247	7,7	92,3	100,0	2573
Koulikoro	6,4	93,6	100,0	1081	6,5	93,5	100,0	966	6,5	93,5	100,0	2048
Sikasso	6,6	93,4	100,0	657	6,0	94,0	100,0	613	6,3	93,7	100,0	1269
Ségou	6,6	93,4	100,0	1483	7,3	92,7	100,0	1396	6,9	93,1	100,0	2881
Mopti	3,9	96,1	100,0	795	5,5	94,5	100,0	670	4,6	95,4	100,0	1464
Tombouctou	4,3	95,7	100,0	581	2,9	97,1	100,0	483	3,6	96,4	100,0	1063
Gao	3,6	96,4	100,0	731	4,5	95,5	100,0	667	4,0	96,0	100,0	1398
Kidal	6,9	93,1	100,0	91	6,8	93,2	100,0	66	7,3	92,7	100,0	160
Taoudenni	2,6	97,4	100,0	80	1,7	98,3	100,0	58	2,4	97,6	100,0	137
Ménaka	1,7	98,3	100,0	187	1,7	98,3	100,0	131	1,8	98,2	100,0	318
Nioro	17,7	82,3	100,0	257	18,9	81,1	100,0	241	18,3	81,7	100,0	499
Kita	5,2	94,8	100,0	540	6,0	94,0	100,0	487	5,7	94,3	100,0	1028
Dioïla	3,4	96,6	100,0	443	5,8	94,2	100,0	380	4,5	95,5	100,0	823
Nara	3,6	96,4	100,0	417	4,6	95,4	100,0	348	4,1	95,9	100,0	766
Bougouni	6,2	93,8	100,0	605	6,8	93,2	100,0	607	6,5	93,5	100,0	1213
Koutiala	4,0	96,0	100,0	380	5,3	94,7	100,0	401	4,7	95,3	100,0	780
San	6,1	93,9	100,0	968	7,5	92,5	100,0	926	6,8	93,2	100,0	1895
Doentza	0,8	99,2	100,0	118	7,7	92,3	100,0	130	4,3	95,7	100,0	248
Bandiagara	1,5	98,5	100,0	601	2,5	97,5	100,0	538	1,9	98,1	100,0	1137
Bamako	7,7	92,3	100,0	1521	6,4	93,6	100,0	1653	7,0	93,0	100,0	3173
Ensemble	5,9	94,1	100,0	12866	6,2	93,8	100,0	12010	6,1	93,9	100,0	24876

Graphique 6.01: Pourcentage des enfants orphelins atteints d'albinisme selon la région (%)



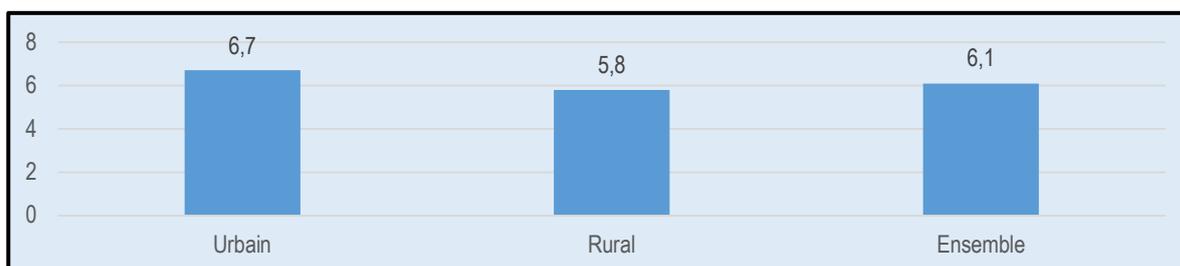
6.1.2 Variation des enfants orphelins atteints d'albinisme selon le milieu de résidence

L'analyse du tableau 6.02 révèle des différences mineures dans le statut d'orphelin entre les milieux urbain et rural pour les enfants atteints d'albinisme. Les données indiquent que les enfants orphelins atteints d'albinisme sont plus nombreux en milieu urbain qu'en milieu rural, avec 6,7% en milieu urbain contre 5,8% en milieu rural. Cette tendance est observée pour les deux sexes : 6,7% des garçons atteints d'albinisme en milieu urbain sont orphelins, contre 5,6% en milieu rural. Une tendance similaire est observée chez les filles atteintes d'albinisme.

Tableau 6.02: Effectif et pourcentage des enfants atteints d'albinisme (0-17 ans) par statut d'orphelin selon le milieu de résidence et le sexe

Milieu de résidence	Statut d'orphelin des enfants atteints d'albinisme											
	Masculin				Féminin				Ensemble			
	Oui	Non	Ens.	Eff.	Oui	Non	Ens.	Eff.	Oui	Non	Ens.	Eff.
Urbain	6,7	93,3	100,0	3200	6,7	93,3	100,0	3387	6,7	93,3	100,0	6587
Rural	5,6	94,4	100,0	9667	6,0	94,0	100,0	8623	5,8	94,2	100,0	18289
Ensemble	5,9	94,1	100,0	12867	6,2	93,8	100,0	12010	6,1	93,9	100,0	24876

Graphique 6.02: Pourcentage des enfants atteints d'albinisme selon le statut d'orphelin et le milieu de résidence (%)



6.1.3 Variation des enfants orphelins atteints d'albinisme (0-17 ans) selon le niveau de vie du ménage

Le niveau de vie du ménage n'a que peu d'impact sur le statut d'orphelin des enfants atteints d'albinisme. Le tableau 6.03 révèle une faible variation du statut d'orphelin parmi ces enfants, quel que soit leur niveau de vie. En effet, la proportion d'enfants orphelins atteints d'albinisme reste comprise entre 5% et 7% quel que soit le niveau de vie du ménage. Cette tendance se retrouve également chez les filles orphelines atteintes d'albinisme, qui présentent un modèle similaire à celui des garçons, en ce qui concerne la survie des parents.

Tableau 6.03: Effectif et pourcentage des enfants atteints d'albinisme orphelins (0-17 ans) par sexe selon le niveau de vie du ménage

Niveau de vie du ménage	Statut d'orphelin des enfants atteints d'albinisme											
	Masculin				Féminin				Ensemble			
	Oui	Non	Ens.	Eff.	Oui	Non	Ens.	Eff.	Oui	Non	Ens.	Eff.
Très pauvre	6,0	94,0	100,0	3160	5,8	94,2	100,0	2866	5,9	94,1	100,0	6026
Pauvre	5,1	94,9	100,0	3110	6,8	93,2	100,0	2773	5,9	94,1	100,0	5882
Moyen	5,9	94,1	100,0	2821	5,5	94,5	100,0	2671	5,7	94,3	100,0	5492
Riche	7,0	93,0	100,0	2133	6,3	93,7	100,0	1979	6,7	93,3	100,0	4112
Très riche	6,0	94,0	100,0	1643	7,0	93,0	100,0	1721	6,5	93,5	100,0	3364
Ensemble	5,9	94,1	100,0	12867	6,2	93,8	100,0	12010	6,1	93,9	100,0	24876

6.2 Enfants atteints d'albinisme (0-17 ans) confiés

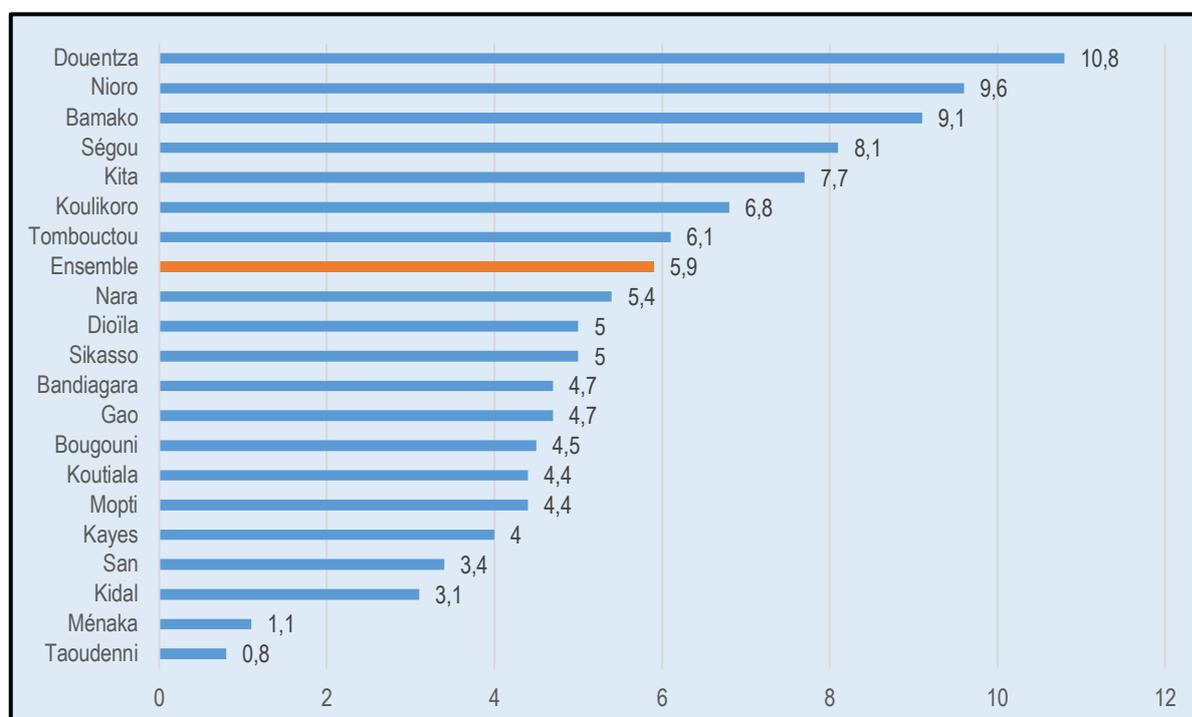
6.2.1 Variation des enfants atteints d'albinisme confiés selon la région

La répartition des enfants atteints d'albinisme selon le statut d'enfants confiés et le sexe montre qu'il y a plus de 4% des enfants confiés atteints d'albinisme dans chaque région du pays, à l'exception de Kidal, Taoudenni, Ménaka, Dioïla et San, où moins de 4% d'entre eux sont confiés. Dans le district de Bamako, cette proportion atteint 9,1%. Quelle que soit la région ou le sexe des enfants atteints d'albinisme, la tendance reste similaire. Globalement, 5,9% des enfants atteints d'albinisme sont confiés (Tableau 6.04).

Tableau 6.04: Effectif et pourcentage des enfants atteints d'albinisme (0-17 ans) confiés par sexe selon la région

Région	Statut de confiage des enfants atteints d'albinisme											
	Masculin				Féminin				Ensemble			
	Oui	Non	Ens.	Eff.	Oui	Non	Ens.	Eff.	Oui	Non	Ens.	Eff.
Kayes	3,6	96,4	100,0	1325	4,5	95,5	100,0	1248	4,0	96,0	100,0	2573
Koulikoro	6,2	93,8	100,0	1081	7,5	92,5	100,0	967	6,8	93,2	100,0	2048
Sikasso	3,3	96,7	100,0	657	6,8	93,2	100,0	613	5,0	95,0	100,0	1270
Ségou	6,3	93,7	100,0	1484	10,0	90,0	100,0	1396	8,1	91,9	100,0	2881
Mopti	3,4	96,6	100,0	795	5,5	94,5	100,0	670	4,4	95,6	100,0	1464
Tombouctou	5,9	94,1	100,0	581	6,2	93,8	100,0	483	6,1	93,9	100,0	1064
Gao	3,8	96,2	100,0	731	5,6	94,4	100,0	667	4,7	95,3	100,0	1398
Kidal	1,8	98,2	100,0	93	4,9	95,1	100,0	66	3,1	96,9	100,0	159
Taoudenni	0,0	100,0	100,0	80	1,9	98,1	100,0	58	0,8	99,2	100,0	138
Ménaka	1,2	98,8	100,0	187	0,9	99,1	100,0	131	1,1	98,9	100,0	318
Nioro	5,1	94,9	100,0	257	14,4	85,6	100,0	242	9,6	90,4	100,0	499
Kita	5,1	94,9	100,0	540	10,7	89,3	100,0	488	7,7	92,3	100,0	1028
Dioïla	2,9	97,1	100,0	443	7,5	92,5	100,0	380	5,0	95,0	100,0	823
Nara	4,2	95,8	100,0	418	6,8	93,2	100,0	348	5,4	94,6	100,0	766
Bougouni	3,4	96,6	100,0	606	5,6	94,4	100,0	607	4,5	95,5	100,0	1213
Koutiala	4,0	96,0	100,0	380	4,8	95,2	100,0	401	4,4	95,6	100,0	781
San	2,0	98,0	100,0	968	4,9	95,1	100,0	926	3,4	96,6	100,0	1894
Douentza	9,0	91,0	100,0	119	12,4	87,6	100,0	129	10,8	89,2	100,0	248
Bandiagara	3,8	96,2	100,0	600	5,7	94,3	100,0	537	4,7	95,3	100,0	1137
Bamako	6,7	93,3	100,0	1522	11,3	88,7	100,0	1653	9,1	90,9	100,0	3174
Ensemble	4,6	95,4	100,0	12 867	7,4	92,6	100,0	12 010	5,9	94,1	100,0	24 876

Graphique 6.03: Pourcentage des enfants atteints d'albinisme confiés selon la région (%)



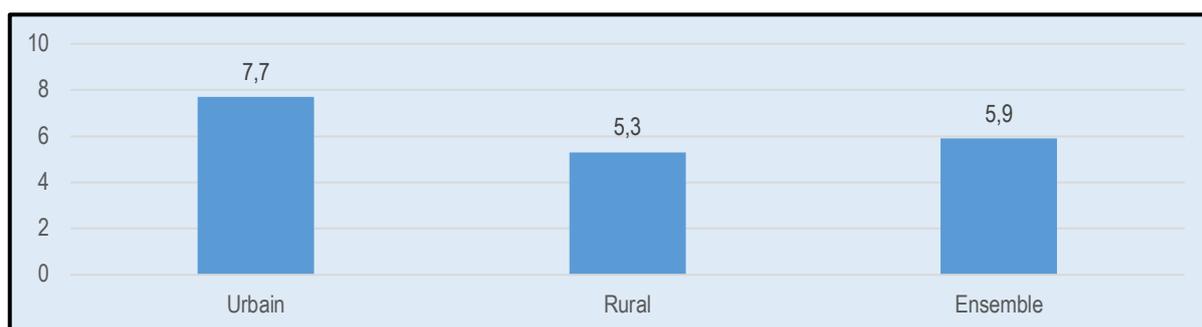
6.2.2 Variation des enfants atteints d'albinisme confiés selon le milieu de résidence

L'analyse du tableau 6.05 révèle des différences mineures dans le statut de confiage entre les milieux urbain et rural pour les enfants atteints d'albinisme. Les données indiquent que les enfants confiés atteints d'albinisme sont plus nombreux en milieu urbain qu'en milieu rural, avec 7,7% en milieu urbain contre 5,3% en milieu rural. Cette tendance est observée pour les deux sexes : 5,6% des garçons atteints d'albinisme en milieu urbain sont confiés, contre 4,2% en milieu rural. Ces chiffres sont respectivement de 9,6% et 6,6% pour le sexe féminin.

Tableau 6.05: Effectif et pourcentage des enfants atteints d'albinisme (0-17 ans) confiés par sexe selon le milieu de résidence

Milieu de résidence	Enfant atteint d'albinisme confiés											
	Masculin				Féminin				Ensemble			
	Oui	Non	Ens.	Eff.	Oui	Non	Ens.	Eff.	Oui	Non	Ens.	Eff.
Urbain	5,6	94,4	100,0	3200	9,6	90,4	100,0	3387	7,7	92,3	100,0	6587
Rural	4,2	95,8	100,0	9667	6,6	93,4	100,0	8623	5,3	94,7	100,0	18289
Ensemble	4,6	95,4	100,0	12867	7,4	92,6	100,0	12010	5,9	94,1	100,0	24876

Graphique 6.04: Pourcentage des enfants atteints d'albinisme selon le statut de confiage et le milieu de résidence (%)



6.2.3 Variation des enfants confiés atteints d'albinisme selon le niveau de vie du ménage

Le niveau de vie du ménage n'a que peu d'impact sur le statut de confiage des enfants atteints d'albinisme. Le tableau 6.06 révèle une faible variation du statut de confiage parmi ces enfants, quel que soit leur niveau de vie. En effet, la proportion d'enfants confiés atteints d'albinisme reste comprise entre 5% et 9% dans toutes les catégories de niveau de vie. Cette tendance se retrouve également chez les filles confiées atteintes d'albinisme.

Tableau 6.06: Effectif et pourcentage des enfants atteints d'albinisme (0-17 ans) confiés par sexe selon le niveau de vie du ménage

Niveau de vie du ménage	Enfant atteint d'albinisme confiés											
	Masculin				Féminin				Ensemble			
	Oui	Non	Ens.	Eff.	Oui	Non	Ens.	Eff.	Oui	Non	Ens.	Eff.
Très pauvre	5,1	94,9	100,0	3160	6,5	93,5	100,0	2866	5,8	94,2	100,0	6026
Pauvre	3,6	96,4	100,0	3110	6,4	93,6	100,0	2773	5,0	95,0	100,0	5882
Moyen	4,3	95,7	100,0	2821	6,7	93,3	100,0	2671	5,5	94,5	100,0	5492
Riche	4,2	95,8	100,0	2133	8,3	91,7	100,0	1979	6,2	93,8	100,0	4112
Très riche	6,2	93,8	100,0	1643	10,8	89,2	100,0	1721	8,6	91,4	100,0	3364
Ensemble	4,6	95,4	100,0	12867	7,4	92,6	100,0	12010	5,9	94,1	100,0	24876

6.3 Vue d'ensemble

Ce chapitre avait pour objectif d'analyser le statut d'orphelin et de confiage des enfants atteints d'albinisme âgés de 0 à 17 ans, en tenant compte de facteurs tels que la région, le milieu de résidence et le niveau de vie des ménages. Les analyses révèlent que plus de 4% des enfants atteints d'albinisme sont orphelins dans chaque région du pays, à l'exception de Taoudenni, Ménaka et Bandiagara, où cette proportion est inférieure à 4%. Dans le district de Bamako, cette proportion atteint 7%. Les données montrent également que les enfants orphelins atteints d'albinisme sont plus nombreux en milieu urbain (6,7%) qu'en milieu rural (5,8%). Cette tendance se retrouve dans toutes les catégories de niveau de vie, avec une proportion d'orphelins variant entre 5% et 7%. Globalement, 6,1 % des enfants atteints d'albinisme sont orphelins. Cette proportion est de 5,9 % pour les garçons et de 6,2 % pour les filles.

En ce qui concerne les enfants confiés atteints d'albinisme, les analyses indiquent que plus de 4 % d'entre eux sont confiés dans chaque région du pays, à l'exception de Kidal, Taoudenni, Ménaka, Dioïla et San, où cette proportion est inférieure à 4%. Les enfants confiés atteints d'albinisme sont également plus nombreux en milieu urbain (7,7%) qu'en milieu rural (5,3%). La proportion d'enfants confiés varie entre 5% et 9% dans toutes les catégories de niveau de vie. En somme, 5,9 % des enfants atteints d'albinisme sont confiés. Cette proportion est de 4,6 % pour les garçons et de 7,4 % pour les filles.

CONCLUSION

L'analyse des données du Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH5) a permis de mettre en évidence les caractéristiques des personnes atteintes d'albinisme au Mali en 2022. L'objectif principal du RGPH5 est de mettre à jour les données démographiques, sociales et économiques afin de fournir aux décideurs, aux planificateurs des ministères, aux chercheurs et aux partenaires techniques et financiers (PTF) des informations actualisées pour l'élaboration, le suivi et l'évaluation des programmes de développement. Cette démarche favorisera l'élaboration de politiques spécifiques en faveur des groupes vulnérables, notamment les personnes atteintes d'albinisme.

Les résultats de cette analyse, présentés dans un tableau récapitulatif, montrent que la majorité des personnes atteintes d'albinisme vit dans le district de Bamako (14,2%) et que la grande majorité (72,2%) réside en milieu rural. Près de 0,2% de la population totale du Mali est touchée par l'albinisme. Parmi ces personnes, 49,1% sont des femmes, et le rapport de masculinité est de 103,5 hommes pour 100 femmes. En outre, environ 47% des personnes atteintes d'albinisme se trouvent dans les ménages très pauvres et pauvres. Ces données permettent de mieux appréhender la situation de cette population.

Concernant l'état civil, 83,2% des personnes atteintes d'albinisme possèdent un acte de naissance, une proportion plus élevée en milieu urbain (93,5%) qu'en milieu rural (79,3%), et davantage parmi les sédentaires (83,5%) que les nomades (69%). Quel que soit le niveau de vie du ménage, la majorité des personnes atteintes d'albinisme détient un acte de naissance. En revanche, 48,9 % des personnes atteintes d'albinisme sont inscrites au RAVEC, avec un taux d'enrôlement plus élevé en milieu rural (49,2%) et parmi les nomades (64,1%). Cependant, l'enrôlement au RAVEC reste systématiquement inférieur à celui des non-inscrits.

Concernant l'état matrimonial et le type de mariage, parmi les 31 182 personnes étudiées, 40,7% sont monogames. Les célibataires représentent 30,6% de cette population, avec une majorité masculine. Les polygames, qui constituent 16,5 % de la population, sont également en majorité des femmes, tandis que 6,1 % vivent en union libre. Les différences régionales montrent une proportion élevée d'hommes célibataires, dépassant parfois les 50 %. En ce qui concerne le statut par rapport au mariage civil, 31,5 % des femmes atteintes d'albinisme ont opté pour ce régime matrimonial.

En matière d'éducation, 15,7% des personnes atteintes d'albinisme sont scolarisées, 15,6% ont atteint le niveau primaire et 1,8% un niveau supérieur. Un constat est que 72,8% de cette population n'a aucun niveau d'instruction. Aussi, seulement 29,1% des personnes atteintes d'albinisme savent lire et écrire.

Concernant le statut par rapport à l'activité montre que 62% des personnes atteintes d'albinisme sont en emploi, 16,1% sont au chômage, et 21,8% sont hors du marché du travail. Quel que soit le milieu de résidence, les hommes atteints d'albinisme sont plus occupés que les femmes. Parmi les hommes, 61,2 % sont des sédentaires et 67,3 % sont des nomades atteints d'albinisme sont employés.

En fin l'analyse de la situation des enfants atteints d'albinisme révèle que, globalement, 6,1 % des enfants concernés sont orphelins. Cette proportion est de 5,9 % chez les garçons et de 6,2 % chez les filles. En outre, 5,9 % des enfants atteints d'albinisme sont confiés à d'autres soins, avec des proportions respectives de 4,6 % pour les garçons et de 7,4 % pour les filles.

RECOMMANDATIONS

De nombreuses actions ont déjà été entreprises dans les différents domaines relatifs à l'analyse de la situation des personnes atteintes d'albinisme. Cependant, au regard des résultats obtenus, il reste encore des progrès à accomplir, en particulier de la part du Gouvernement et des ONG, pour améliorer les conditions de vie des personnes atteintes d'albinisme.

L'objectif principal de cette étude est de fournir une vision globale de la situation des personnes atteintes d'albinisme au Mali, d'évaluer les données disponibles et de proposer des recommandations pour mieux intégrer cette population dans les politiques publiques et les programmes de développement.

L'analyse des différents aspects met en lumière plusieurs points saillants, notamment :

- Moins 50% des personnes atteintes d'albinisme sont inscrites au RAVEC ;
- Le taux de fréquentation des personnes atteintes d'albinisme est de 15,7% ;
- Seulement 15,6% ont atteint le niveau primaire, tandis que 5,7% ont poursuivi leur scolarité jusqu'au secondaire du premier cycle ;
- Moins de 30% des personnes atteintes d'albinisme savent lire et écrire dans une langue quelconque ;
- Près de 6% des enfants atteints d'albinisme sont orphelins.

Au regard de ces constats, les recommandations suivantes sont formulées :

Au Ministère de l'Administration Territoriale et la Décentralisation

- De mener des campagnes de sensibilisation pour encourager l'inscription au RAVEC et faciliter l'accès aux services d'état civil, notamment dans les zones rurales.

Au Ministère de l'Education Nationale

- De mettre en place de programmes de soutien scolaire et d'accompagnement personnalisé, en particulier dans les régions rurales, pour encourager la scolarisation et améliorer les taux de réussite des personnes atteintes d'albinisme.
- De lancer des programmes nationaux d'alphabétisation ciblant les adultes et jeunes adultes atteints d'albinisme, notamment en milieu rural.
- D'organiser des campagnes de sensibilisation pour éliminer la stigmatisation envers les personnes atteintes d'albinisme, à la fois au niveau des enseignants, des élèves et des parents, afin de favoriser l'inclusion et la réduction des discriminations.

Au Ministère de la Justice

- De proposer des lois et des règlements spécifiques pour protéger les droits des personnes atteintes d'albinisme contre les violences, les discriminations et les injustices.

BIBLIOGRAPHIE

- AMPA. (2020). Guide d'orientation sur la prise en charge de l'albinisme dans les services d'éducation et de santé.
- FALL, B. (2018). Sorcellerie et albinisme en Afrique Subsaharienne.
- Herwijnen, T. v. (2017). *Directives de sécurité pour les personnes atteintes d'albinisme : Mesures de sécurité concrètes et spécifiques pour prévenir et traiter les attaques subies par les personnes atteintes d'albinisme.*
- INSTAT. (2022). *Enquête modulaire et permanente auprès des ménages.*
- IRIS. (2018). Le contexte sécuritaire au Nord et Centre du Mali: Les enjeux d'acteurs à l'horizon 2019.
- Kaliati, T. T. (2021). *Vivre avec l'albinisme dans une communauté africaine : exploration des défis des personnes atteintes d'albinisme dans le district de Lilongwe, Malawi.*
- MEF. (2021). *Rapport 2020 de mise en oeuvre du Cadre Stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable.*
- ONU. (2022). *Rapport du secretariat général sur la situation au Mali.*
- THIAM, A. (2017). Centre du Mali: Enjeux et dangers d'une crise négligée .

ANNEXES

Tableau A.01 : Effectif des personnes atteintes d'albinisme (12 ans et plus) par état matrimonial selon la région et le sexe

Région	État matrimonial								
	Célibat	Monog	Polyg 2	Polyg 3	Polyg 4 et +	Sép/Divor	Veuf	Union libre	Ens.
Masculin									
Kayes	614	583	222	42	12	12	6	132	1623
Koulikoro	467	457	191	24	5	15	4	71	1234
Sikasso	314	312	136	20	2	2	4	41	831
Ségou	583	655	251	30	9	12	12	56	1609
Mopti	324	415	158	6	3	3	6	16	931
Tombouctou	312	293	119	3	4	0	7	19	755
Gao	273	393	103	8	0	6	1	8	792
Kidal	41	55	14	0	5	0	5	5	123
Taoudenni	50	68	2	0	0	0	2	0	120
Ménaka	44	75	34	0	0	2	0	5	159
Nioro	178	183	78	2	5	20	0	16	482
Kita	171	186	59	11	1	2	0	23	453
Dioïla	123	236	66	5	2	5	4	140	581
Nara	115	153	103	6	3	1	1	13	394
Bougouni	228	321	126	19	1	20	3	58	776
Koutiala	213	198	73	14	1	5	2	16	522
San	416	586	117	11	1	3	3	110	1247
Douentza	54	95	26	3	0	1	4	4	189
Bandiagara	220	155	224	9	4	1	6	5	624
Bamako	869	892	135	15	3	11	9	262	2196
Ensemble	5609	6311	2237	228	61	121	79	1000	15641
Féminin									
Kayes	332	633	317	88	20	47	51	88	1576
Koulikoro	280	520	240	38	17	13	48	54	1211
Sikasso	200	295	216	31	6	7	32	34	821
Ségou	459	695	350	42	23	16	76	38	1699
Mopti	240	345	195	9	4	7	61	17	879
Tombouctou	215	234	132	5	5	5	19	8	623
Gao	224	341	161	6	6	1	33	11	783
Kidal	28	57	33	0	0	0	5	0	123
Taoudenni	33	36	0	0	0	0	3	0	72
Ménaka	26	110	31	0	0	2	2	2	171
Nioro	166	160	61	12	3	9	15	18	444
Kita	97	249	109	22	4	3	12	18	514
Dioïla	70	235	99	12	3	15	24	73	531
Nara	49	133	127	5	12	1	22	7	356
Bougouni	121	335	127	37	8	10	33	38	709
Koutiala	136	176	85	19	9	6	13	13	457
San	292	534	177	31	9	7	29	88	1167
Douentza	59	60	26	4	1	0	9	7	168
Bandiagara	146	168	264	12	5	5	9	1	610
Bamako	795	1091	257	34	7	41	95	282	2602
Ensemble	3968	6407	3007	407	142	195	591	797	15516
Ensemble									
Kayes	946	1216	539	130	31	59	58	221	3200
Koulikoro	744	977	432	62	22	31	54	124	2447
Sikasso	514	607	351	51	8	9	36	75	1651
Ségou	1039	1350	603	72	34	28	91	93	3310

Région	État matrimonial								
	Célibat	Monog	Polyg 2	Polyg 3	Polyg 4 et +	Sép/Divor	Veuf	Union libre	Ens.
Mopti	563	762	354	16	7	10	68	32	1811
Tombouctou	526	527	250	8	9	5	26	26	1376
Gao	496	734	263	15	6	8	34	19	1575
Kidal	71	109	52	0	5	0	9	5	251
Taoudenni	82	103	2	0	0	0	5	0	191
Ménaka	70	185	66	0	0	4	2	6	332
Nioro	344	343	139	14	8	30	15	34	927
Kita	268	435	168	33	5	5	12	41	967
Dioïla	194	470	165	17	5	20	28	213	1112
Nara	162	285	230	12	15	2	23	20	750
Bougouni	350	656	253	57	10	31	36	96	1489
Koutiala	349	374	159	33	10	12	15	29	981
San	708	1120	294	42	10	10	32	199	2415
Douentza	113	155	53	7	1	1	15	13	359
Bandiagara	365	324	488	21	9	6	16	6	1236
Bamako	1663	1983	392	49	10	52	104	544	4797
Ensemble	9556	12699	5144	664	206	341	664	1907	31181

Tableau A.02: Effectif des personnes atteintes d'albinisme (12 ans et plus) par milieu de résidence et par sexe selon l'état matrimonial

Milieu de résidence	État matrimonial								
	Célibat	Monog	Polyg 2	Polyg 3	Polyg 4 et +	Sép/Divoc	Veuf	Union libre	Ens.
Masculin									
Urbain	1678	1763	314	32	7	35	19	466	4313
Rural	3926	4520	1898	207	53	98	59	581	11341
Ensemble	5604	6283	2212	239	60	133	78	1047	15654
Féminin									
Urbain	1458	2036	536	70	20	75	178	449	4821
Rural	2472	4374	2452	362	127	133	407	381	10708
Ensemble	3930	6410	2988	432	147	208	585	830	15529
Ensemble									
Urbain	3136	3799	850	102	27	110	197	915	9134
Rural	6398	8894	4350	569	180	231	466	962	22049
Ensemble	9534	12693	5200	671	207	341	663	1877	31181

Tableau A.03 : Liste du personnel
Coordination Nationale, BCR

N°	PRENOM (S)	NOM	STRUCTURE	TITRE
1	Arouna	SOUGANE	INSTAT/BCR	Directeur National du BCR
2	Issa	BOUARE	INSTAT/BCR	Directeur National Adjoint du BCR
3	Assa	GAKOU	INSTAT/BCR	Directrice Technique du BCR
4	Siaka	CISSE	INSTAT/BCR	Directeur Technique Adjoint du BCR
5	Jean	WAKAM	UNFPA	Conseiller Technique Principal du RGPH5
6	Harouna	FOMBA	INSTAT/BCR	Chef de Section Communication et Mobilisation
7	Amadou Balla	KONE	INSTAT/BCR	Chef de Section Collecte et Exploitation des Données
8	Amadou	TRAORE	INSTAT/BCR	Chef de Section Informatique Traitement et Archivage des Données
9	Ahamadou	DIALLO	INSTAT/BCR	Chef de Section Méthodologie, Analyse et Publication
10	Abdoul Karim	DIAWARA	INSTAT/BCR	Chef Section Cartographie et Système d'Information Géographique
11	Seydou	COULIBAL Y	INSTAT/BCR	Chargé de Communication
12	Sira	TRAORE	INSTAT/BCR	Chargée du développement des applications CPro
13	Seydou	DOUMBIA	INSTAT/BCR	Chargée du développement des applications CPro
14	Moussa Mahamar	MAIGA	INSTAT/BCR	Chargé de la méthodologie et de la conception des Documents et outils techniques
15	Alpha Faguimba	KONE	INSTAT/BCR	Chargé de l'Enquête Post-Censitaire
16	Issa	DIARRA	INSTAT/BCR	Chargé de l'Analyse des données
17	Mahamadou Oumar	CAMARA	INSTAT/BCR	Chargé de cartographie numérique et SIG
18	Djibril	TRAORE	INSTAT/BCR	Chargé de cartographie numérique et SIG
19	Mamady	KEITA	INSTAT/BCR	Chargé des travaux cartographiques de terrain
20	Issoufou	DIAKITE	INSTAT/BCR	Chargé des travaux cartographiques de terrain
21	Alou	TRAORE	INSTAT/BCR	Chargé d'archivage
22	Mamadou	TOUNKARA	INSTAT/BCR	Chargé d'archivage
23	Demba	DIALLO	INSTAT/BCR	Chargé de collecte
24	Ousmane	N'DIAYE	INSTAT/BCR	Chargé de centralisation des données
25	Aminata	KEITA	INSTAT	Appui aux travaux informatiques
26	Hamady	TRAORE	INSTAT	Appui aux travaux informatiques
27	Mahamadou	DRABO	INSTAT	Appui aux travaux informatiques
28	Mohamed N	COULIBAL Y	INSTAT	Appui aux travaux informatiques
29	Roland	DIARRA	INSTAT	Appui aux travaux informatiques
30	Modibo	BA	INSTAT	Appui aux travaux informatiques
31	Kalilou	BERTHE	INSTAT	Appui aux travaux informatiques
32	Abdoulaye	BOUNDY	INSTAT	Appui aux travaux informatiques
33	Mohamed	FOFANA	INSTAT	Appui aux travaux informatiques
34	Boubacar	GANO	INSTAT	Comptable
35	Bouréma	KANTE	INSTAT	Comptable
36	Mamadou Bakary	SIDIBE	INSTAT	Comptable
37	Mohamed	SANGARE	INSTAT	Comptable
38	Bandiougou	SOUMAORO	INSTAT	Chargé des Ressources Humaines
39	Sidi Yéhia	DIARRA	INSTAT	Chargé des Ressources Humaines
40	Bintou	TOGOLA	INSTAT	Secrétaire

N°	PRENOM (S)	NOM	STRUCTURE	TITRE
41	Amadou M	DIALLO	INSTAT	Secrétaire
42	Adama	FOFANA	INSTAT	Chargé des Finances
43	Moussa	CISSE	INSTAT	Chargé des Finances
44	Fadoni	DIALLO	INSTAT	Chargé des Finances
45	Birama	TIMITE	INSTAT	Chargé de Comptabilité Matière
46	Koman Issa	KEITA	INSTAT	Chargé de Comptabilité Matière
47	Idrissa	TRAORE	INSTAT	Coordinateur de l'EPC
48	Kissima	SIDIBE	INSTAT	Coordinateur adjoint de l'EPC
49	Massa	DIAKITE	INSTAT	Superviseur de l'EPC

Consultants internationaux

N°	PRENOM	NOMS	STRUCTURE	TITRE
1	Richard	DACKAM-NGATCHOU	PAYS-BAS	Expert chargé de l'Assurance qualité
2	Yves Merlin	MBOUYAP KAMTCHA	BUCREP	Expert EPC
3	Jean-Emmanuel	NJECK	BUCREP	Informaticien
4	Hervé	BASSINGA	ISSP de Ouagadougou	Expert EPC
5	Franklin	BOUBA DJOURDEBBE	IFORD	Chef de service Publications
6	Hamidou	KONE	IFORD	Chef de service de formations
7	Emmanuel	NGWE	IFORD	Enseignant-Chercheur
8	Oliver	FISCHER	US Census Bureau	Chief of the U.S. Census Bureau's International Programs Center
9	Derek	AZAR	US Census Bureau	Technical Assistance and Capacity Building Branch International Programs
10	Joshua	HANDLEY	US Census Bureau	Survey Statistician Methodology and Software Development Branch International Programs
11	Erik	VICKSTROM	US Census Bureau	Principal Demographer, Lead of Demographic and Decennial Research Group
12	Fabián	ROMERO	US Census Bureau	Demographic Statistician International Programs
13	Mitali	SEN	US Census Bureau	Chief, Technical Assistance and Capacity Bldg, U.S. Census Bureau
14	Sherrell	GOGGIN	US Census Bureau	Survey Statistician
15	Redouane	BETROUNI	US Census Bureau	Statistician at International Programs
16	Nobuko	MIZOGUCHI	US Census Bureau	Chief, Training and Statistical Development Branch
17	Andrew	WALZ	US Census Bureau	GIS analyst
18	Cristina	BRADATAN	US Census Bureau	Statistician/Demographer, International Programs
19	Keanu W T	RENNE-GLOVER	US Census Bureau	Data Scientist, Biostatistician
20	Oumar	FALL	ANSD	Chef de la Division des Systèmes d'Information et des Bases de Données
21	Papa Djibril	BA	ANSD	Chef du Bureau de la Cartographie et de la Numérisation des données
22	Ibrahima	DIOP	ANSD	Chef du Bureau du Traitement des Données d'Enquêtes

Personnes ressources/ lecteurs

N°	PRENOMS	NOMS
1	Mamadou	BAGAYOKO
2	Adama	BARRY
3	Oumar	CISSE
4	Sékou Oumar	DIALLO
5	Mamoutou	FANE
6	Mahady Mamadou	FOFANA
7	Bakary	SACKO
8	Modibo Koly	KEITA
9	Ibrahim M.	TOURE

Analystes

N°	PRENOM (S) ET NOM	THEMES
1	Ahamadou DIALLO	Evaluation de la qualité des données
2	Amadou KONE	Etat et structures de la population
3	Siaka CISSE et Daouda Aba FANE	Etat matrimonial et nuptialité
4	Moussa Mahamar MAIGA	Natalité et fécondité
5	Ahamadou DIALLO	Mortalité
6	Idrissa Minamba DOUMBIA	Migrations
7	Mamady KEITA	Urbanisation
8	Salah Mahamane DIALLO	Scolarisation, Alphabétisation et Niveau d'instruction
9	Seydou DOUMBIA & Ely DIARRA	Caractéristiques économiques de la population
10	Ousmane DIALL & Amadou KONE	Caractéristiques des ménages
11	Djanguiné CAMARA et Maimouna KANTE	Caractéristiques de l'habitat et Cadre de vie de la population
12	Maimouna MAGLO	Situation des enfants
13	Sira TRAORE	Situation des femmes
14	Famory KONATE	Enregistrement des faits d'état civil et enrôlement au RAVEC
15	Makan SISSOKO	Situation des personnes vivant avec un handicap
16	Soumaïla Adama TRAORE	Situation des jeunes
17	Moussa Mahamar MAIGA et Issa DIARRA	Situation des personnes âgées
18	Demba DIALLO et Djanguiné CAMARA	Situation de la population nomade
19	Safiatou Lala BENGALY et Ahamadou DIALLO	Caractéristiques culturelles de la population
20	Yaya SIDIBE et Mahamadou COULIBALY	Situation des albinos
21	Abdoul Karim DIAWARA & Ibrahim Bokar MAIGA	Disponibilité et cartographie des infrastructures de base

Superviseurs nationaux

N°	PRENOMS	NOMS	STRUCTURE
1	Safiatou Lala	BENGALY	BCR
2	Djanguiné	CAMARA	DNP
3	Mahamadou Oumar	CAMARA	BCR
4	Zoumana	CAMARA	BCR
5	Mèma	CISSE	CPS/SDR
6	Amidou	DEMBELE	BCR
7	Issoufou	DIAKITE	BCR
8	Ousmane	DIALLO	ONEF
9	Oumou	DIALLO	BCR
10	Ely	DIARRA	ODHD
11	Issa	DIARRA	DNP
12	Idrissa Minamba	DOUMBIA	CERCAP
13	Youssouf	FOFANA	BCR
14	Djenguina	FOFANA	BCR
15	Elmehidy Ag	HAMAHADY	INSTAT
16	Maimouna	KANTE	DNP
17	Sékou	KAYENTAO	DGME
18	Ibrahim	KINKOUMANA	BCR
19	Famory	KONATE	BCR
20	Maimouna	MAGLO	CPS/JUSTICE
21	Idrissa Koundou	MAIGA	BCR
22	Zoumana	SANGARE	DNPD
23	Baba	SANOOGO	DNPD
24	Makan	SISSOKO	ONEF
25	Moussa	SOUMAORO	BCR
26	Soumaila Adama	TRAORE	DNPD
27	Youssouf	TRAORE	ISH
28	Hamadoun	TRAORE	FHG
29	Djibril	TRAORE	BCR
30	Yacouba	TRAORE	BCR
31	Bamoussa	YALCOUYE	BCR
32	Madou	TRAORE	FSHSE
33	Moussa Mohamed	TRAORE	DNP

Coordination régionale

N°	PRENOMS	NOMS	TITRE	REGION/DISTRICT
1	Moussa	DEMBELE	DRPSIAP	KAYES
2	Amadou	DIAWARA	DRPSIAP	KOULIKORO
3	Mahamadou Hamada	MAIGA	DRPSIAP	SIKASSO
4	Tahibou	SISSOKO	DRPSIAP	SEGOU
5	Amadou	NIARE	DRPSIAP	MOPTI
6	Dippa	TRAORE	DRPSIAP	TOMBOUCTOU
7	Seydou Makan	KEITA	DRPSIAP	GAO
8	Abdoulaye	TRAORE	DRPSIAP	KIDAL
9	Djénèba dite Elisa	TANGARA	DRPSIAP	BAMAKO
10	Oumar	TRAORE	DRPSIAP	TAOUDENNI
11	Halidou	MAIGA	DRPSIAP	MENAKA
12	Marie Claire	KANTE	CAEF	GOUVERNORAT -SIKASSO
13	Modibo	SANGARE	CAEF	GOUVERNORAT - MENAKA
14	Malick	Ag ATTAHER	CAEF	GOUVERNORAT TAOUDENNI
15	Adama A.	MAIGA	CAEF	GOUVERNORAT KAYES
16	Lassana Sekou	CAMARA	DIRCAB	GOUVERNORAT KOUTIALA
17	Oumar Koly	KEITA	CAEF	GOUVERNORAT TOMBOUCTOU
18	Adama	SENOU	CAEF	GOUVERNORAT NIORO
19	Zoumana	GOITA	CAEF	GOUVERNORAT NARA

N°	PRENOMS	NOMS	TITRE	REGION/DISTRICT
20	Abdramane	DEMBELE	CAAJ	GOUVERNORAT SEGOU
21	Arouna	DEMBELE	CAEF	GOUVERNORAT BOUGOUNI
22	Asseydou A.	MAIGA	CAEF	GOUVERNORAT BANDIAGARA
23	Seydou	BAGAYOKO	CAEF	GOUVERNORAT SAN
24	Bouroulaye	DIAKITE	CAEF	GOUVERNORAT KEITA
25	Alhader Amadou	BELLA	CAEF	GOUVERNORAT GAO
26	Mouctar Ould	OUMERA	DAE	AE- KOULIKORO
27	Alpha	MAHAURU	DAE	AE- NIORO
28	Daouda	DOUMBIA	DAE	AE – MOPTI
29	Mahamadou	KEITA	DAE	AE – KITA
30	Amadou	YATTARA	DAE	AE- MENAKA
31	Mahamar H.	MAIGA	DAE	AE- KOUTIALA
32	Idrissa	COULIBALY	DAE	AE- KIDAL
33	Itous Ag Ahmed	IKNAN	DAE	AE- SEGOU
34	Souleymane	ALIOU	DAE	AE- DOUMENTZA
35	Ouaya Seyo	TAMBOURA	DAE	AE- TOMBOUCTOU
36	Lamine	TRAORE	DAE	AE- BOUGOUNI
37	Seydou N.	MAIGA	DIRECTEUR	AE KAYES
38	Sadou	ABDOU	DIRECTEUR	AE -GAO
39	Sinaly	TOGOLA	DIRECTEUR	AE- SIKASSO
40	Yanago	DOUMBO	DIRECTEUR	AE-SAN
41	Ibrahim	Ag MOHAMED	DIRECTEUR	AE-KATI
42	Aicha Belo	MAIGA	CAEF	GOUVERNORAT KIDAL
43	Ténimba	DOUMBIA	DCAF	AEBRD
44	Mouneissa	H Aidara	DIRECTRICE	AE-TAOU DENNI
45	Birama	DAOU	DIRECTEUR	AE- DIOÏLA
46	Issa	DIARRA	CAEF	GOUVERNORAT- DOUMENTZA
47	Ousmane	DIALLO	CAEF	GOUVERNORAT MOPTI
48	Alhousseiny B.	TOURE	CAEF	GOUVERNORAT KOULIKORO
49	CISSE Aminata	DIALLO	GOUVERNEUR	GOUVERNORAT DIOÏLA
50	Yaya	WAIGALO	CAEF	GOUVERNORAT BAMAKO

Superviseurs régionaux, DRPSIAP

N°	PRENOMS	NOMS	REGION
1	Boubacrine	TRAORE	KAYES
2	Ibrahim	NAFA	KAYES
3	Sékou	DIARRA	KOULIKORO
4	Drissa	DIALLO	KOULIKORO
5	Siaka	DIALLO	SIKASSO
6	Brama	MARIKO	SIKASSO
7	Souleymane	KABORE	SEGOU
8	Baba	DIAWARA	SEGOU
11	Namory	TRAORE	MOPTI
12	Amadou	KONE	MOPTI
21	Lamine	COULIBALY	TOMBOUCTOU
22	Ibrahim	BAGNA	TOMBOUCTOU
9	Amadou	SOGOBA	GAO
10	Oumar	DEMBELE	GAO
13	Lousseyni	TIELA	KIDAL
14	Ibrahim Mazou	TOURE	KIDAL
15	Abdoul Aziz N'Daya	CISSE	TAOUDENNI
16	Ahmed	OULD SAKHY	TAOUDENNI
17	Ag Almostapha	MIYARATA	MENAKA
18	Boubacar	HAMADI	MENAKA
19	Abdramane	TRAORE	BAMAKO
20	Aïchata	BOUARE	BAMAKO

Superviseurs locaux, SLPSIAP

N°	PRENOMS	NOMS	TITRE	CERCLE	REGION
1	Abdoulaye	SIBY	Chef SLPSIAP	KAYES	KAYES
2	Makan	KANTE	Chef SLPSIAP	BAFOULABE	KAYES
3	Boubacar	DIARRA	Chef SLPSIAP	DIEMA	KAYES
4	Bouacar	KONE	Chef SLPSIAP	KENIEBA	KAYES
5	Amadou Dit M'Bara	DIALLO	Chef SLPSIAP	KITA	KAYES
6	Seydou	COULIBALY	Chef SLPSIAP	NIORO	KAYES
7	Baly	DABO	Chef SLPSIAP	YELEMANE	KAYES
8	Sidi	CISSE	Chef SLPSIAP	KOULIKORO	KOULIKORO
9	Moussa	KONE	Chef SLPSIAP	BANAMBA	KOULIKORO
10	Abdoulaye	COULIBALY	Chef SLPSIAP	DIOÏLA	KOULIKORO
11	Mamourou	DOUMBIA	Chef SLPSIAP	KANGABA	KOULIKORO
12	Yaya	DIALLO	Chef SLPSIAP	KATI	KOULIKORO
13	Djelimory Dit S	DIABATE	Chef SLPSIAP	KOLOKANI	KOULIKORO
14	Ibrahima Samba	MAIGA	Chef SLPSIAP	NARA	KOULIKORO
15	Yamoussa	BOUARE	Chef SLPSIAP	SIKASSO	SIKASSO
16	Since	KEITA	Chef SLPSIAP	BOUGOUNI	SIKASSO
17	Boubacar	SIDIBE	Chef SLPSIAP	KADIOLO	SIKASSO
18	Souleymane	TRAORE	Chef SLPSIAP	KOLON DIEBA	SIKASSO
19	Amadou	MAIGA	Chef SLPSIAP	KOUTIALA	SIKASSO
20	Moussa	TRAORE	Chef SLPSIAP	YANFOLILA	SIKASSO
21	Moussa	BOUARE	Chef SLPSIAP	YOROSSO	SIKASSO
22	Mamadou	KONATE	Chef SLPSIAP	SEGOU	SEGOU
23	Daouda	KONE	Chef SLPSIAP	BAROUELI	SEGOU
24	Ali	SANOGO	Chef SLPSIAP	BLA	SEGOU
25	Sidiki	KOUMA	Chef SLPSIAP	MACINA	SEGOU
26	Jean Paul	KONE	Chef SLPSIAP	NIONO	SEGOU
27	Emile Ibrahim	CAMARA	Chef SLPSIAP	SAN	SEGOU
28	Badra Aliou	DOUMBIA	Chef SLPSIAP	TOMINIAN	SEGOU
29	Mamadou	COULIBALY	Chef SLPSIAP	MOPTI	MOPTI
30	Boukary	TRAORE	Chef SLPSIAP	BANDIAGARA	MOPTI

N°	PRENOMS	NOMS	TITRE	CERCLE	REGION
31	Mamadou	DOUMBIA	Chef SLPSIAP	BANKASS	MOPTI
32	Idrissa	CISSE	Chef SLPSIAP	DJENNÉ	MOPTI
33	Abdoulaye	DAO	Chef SLPSIAP	DOUENZA	MOPTI
34	Moise	KAMATE	Chef SLPSIAP	KORO	MOPTI
35	Abdrmane	DIAKITE	Chef SLPSIAP	TENEKOU	MOPTI
36	Ibrahim	BOCOUM	Chef SLPSIAP	YOUWAROU	MOPTI
37	Oumar	SIDIBE	Chef SLPSIAP	TOMBOUCTOU	TOMBOUCTOU
38	Yacouba	KANE	Chef SLPSIAP	DIRE	TOMBOUCTOU
39	Hama	TEMBINE	Chef SLPSIAP	GOUNDAM	TOMBOUCTOU
40	Daouda	GUINDO	Chef SLPSIAP	GOURMA RHAROUS	TOMBOUCTOU
41	Yacouba	DIARRA	Chef SLPSIAP	NIAFUNKE	TOMBOUCTOU
42	Issa	FANE	Chef SLPSIAP	GAO	GAO
43	Amirou	TOGO	Chef SLPSIAP	ANSONGO	GAO
44	Lassine	COULIBALY	Chef SLPSIAP	BOUREM	GAO
45	Abdou	HAIDARA	Chef SLPSIAP	KIDAL	KIDAL
46	Ismaila N	DIANE	Chef SLPSIAP	ABEIBARA	KIDAL
47	Agaly	AG EKAWEL	Chef SLPSIAP	ACHIBOGHO	KIDAL
48	Malamine	COULIBALY	Chef SLPSIAP	TESSALIT	KIDAL
49	Yaya	SAMAKE	Chef SLPSIAP	TIN-ESSAKO	KIDAL
50	Allim	MOHAMED	Chef SLPSIAP	TAOUDENNI	TAOUDENNI
51	Lalla Mint	SIDI MOHAMED	Chef SLPSIAP	ACHOURAT	TAOUDENNI
52	Ali	OULD NAJIM	Chef SLPSIAP	AL-OURCHE	TAOUDENNI
53	Sidi Boubacar	OULD MOHAMED SALAH	Chef SLPSIAP	ARAOUANE	TAOUDENNI
54	Mohamed Lamine	OULD MOHAMED	Chef SLPSIAP	BOUJBEHA	TAOUDENNI
55	Oussama	DRISSI	Chef SLPSIAP	FOUM ELBA	TAOUDENNI
56	Hamza	SALIHOU	Chef SLPSIAP	MENAKA	MENAKA
57	Habiboulah	HAMA MAIGA	Chef SLPSIAP	ANDÉRAMBOUKANE	MENAKA
58	Assaleh	AG AFOUDNEMONY	Chef SLPSIAP	INEKAR	MENAKA
59	Ilaji	AG HOUZEIFATA	Chef SLPSIAP	TIDERMENE	MENAKA
60	Hawa	SISSOKO	Chef SLPSIAP	COMMUNE 1	BAMAKO
61	Boureima	GOITA	Chef SLPSIAP	COMMUNE 2	BAMAKO
62	Massaran	SANGARE	Chef SLPSIAP	COMMUNE 3	BAMAKO
63	Awa	KONATE	Chef SLPSIAP	COMMUNE 4	BAMAKO
64	Madina	DIAMOUTENE	Chef SLPSIAP	COMMUNE 5	BAMAKO
65	Fatimata	DEMBELE	Chef SLPSIAP	COMMUNE 6	BAMAKO

Membres de l'équipe de veille

N°	PRENOMS	NOMS	ROLE
1	Isidore	CAMARA	Membre Cartographie
2	Abdrmane	TRAORE	Membre Cartographie
3	Souleymane	TRAORE	Membre Cartographie
4	Sankoun	SISSOKO	Superviseur Equipe de veille
5	Zima	DIALLO	Membre Suivi de la collecte des données CAPI – NATIONAL
6	Zoumana	TRAORE	Membre Suivi de la collecte des données CAPI- REGION DE KAYES
7	Nana	MAIGA	Membre Suivi de la collecte des données CAPI- REGION DE KAYES
8	Elhadj	SIDIBE	Membre Suivi de la collecte des données CAPI- REGION DE KOULIKORO
9	Moctar	DIARRA	Membre Suivi de la collecte des données CAPI- REGION DE KOULIKORO
10	Sata	KEITA	Membre Suivi de la collecte des données CAPI- REGION DE KOULIKORO
11	Sékou Arouna	SANGARE	Membre Suivi de la collecte des données CAPI- REGION DE SEGOU
12	Sambou	DEMBELE	Membre Suivi de la collecte des données CAPI- REGION DE SEGOU
13	Ahmadou	TOURE	Membre Suivi de la collecte des données CAPI- REGION DE BAMAKO
14	Mahmoud AG	ALY	Membre Suivi de la collecte des données CAPI- REGION DE BAMAKO
15	Yaya	SIDIBE	Membre Suivi de la collecte des données CAPI- REGION DE BAMAKO
16	Abdrahamane	DJITEYE	Membre Suivi de la collecte des données PAPI

17	Aly	DJIGUIBA	Membre Suivi de la collecte des données PAPI
18	Aly	TOURE	Membre Suivi de la collecte des données PAPI
19	Djibril	DIALLO	Membre chargé de la Gestion du Web et la sécurité du réseau
20	Souleymane	NIARE	Membre chargé de la Gestion du Web et l'extraction des données
21	Mama	KANE	Membre chargé de la maintenance informatique
22	Oumou	DIALLO	Membre chargé de l'extraction des données
23	Seydou	DIALLO	Membre chargé de l'extraction des données
24	Alhakimou	DIALLO	Membre chargé de l'extraction des données
25	Astan	COULIBALY	Membre chargé de l'administration du réseau informatique
26	Moussa	TRAORE	Membre chargé de l'administration du réseau informatique
27	Ahamadou	TOURE	Membre traitement des appels du numéro vert
28	Sidy Ousmane	DE	Membre traitement des appels du numéro vert
29	Mounina	CISSE	Membre traitement des appels du numéro vert
30	Nassoum	KEITA	Chargé du secrétariat
31	Boubacar	KONATE	Chargé de la reprographie



INSTAT
INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE

 BP 12, AVENUE DU MALI, HAMDALLAYE ACI 2000
 (+223) 20-22-24-55/20-22-48-73
 direction@instat.gouv.ml / instatmali2014@yahoo.fr
Site Web : www.instat-mali.org